

Université Jean Moulin

Lyon 3

DEA

des Sciences de l'Information et de la Communication

Option : Économie et management des services d'information

MÉMOIRE DE DEA

L'ACTIVITÉ ÉDITORIALE EN BIBLIOTHÈQUE :

Étude s'appuyant sur des exemples français et anglais

Emmanuel AZIZA

Sous la direction de Jean - Michel SALAÜN, E.N.S.S.I.B.

1995

Université Lumière
Lyon 2

École Nationale
Supérieure des
Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Université Jean Moulin
Lyon 3

Université Jean Moulin

Lyon 3

DEA

des Sciences de l'Information et de la Communication

Option : Économie et management des services d'information

MÉMOIRE DE DEA

L'ACTIVITÉ ÉDITORIALE EN BIBLIOTHÈQUE :

Étude s'appuyant sur des exemples français et anglais

Emmanuel AZIZA

Sous la direction de Jean - Michel SALAÜN, E.N.S.S.I.B.

1995

Université Lumière
Lyon 2

École Nationale
Supérieure des
Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Université Jean Moulin
Lyon 3



L'ACTIVITÉ ÉDITORIALE EN BIBLIOTHÈQUE :

Étude s'appuyant sur des exemples français et anglais

Emmanuel AZIZA

sous la direction de Jean - Michel SALAÜN

ENSSIB - 1995

RÉSUMÉ

Pendant longtemps, mis à part la publication de catalogues, les bibliothèques ont oublié leur rôle originel d'éditeur. Aujourd'hui, certaines (et surtout les grands établissements) se sont fixées différentes missions de publication, liées à leurs services de base, à la diversité des publics, et aussi à leur image. Elles se sont dotées de services d'édition autonomes, mais la logique de l'institution publique se trouve alors confrontée à la logique commerciale, surtout si l'on cherche également à générer des ressources propres. Quant à l'édition électronique, elle est encore davantage pour ces bibliothèques une activité de service plutôt qu'une activité commerciale.

DESCRIPTEURS : bibliothèque ; édition ; édition en bibliothèque ; édition électronique.

ABSTRACT

During a long period, libraries have forgotten their original publishing role, except for catalogs. Today, some libraries, and particularly the big ones, feel a duty to publish for different reasons, in relation to their basic services, to the diversity of users, and also to their image. They have established separate publishing departments, but have to deal with the contradiction between two different logics - the logic of a public institution and the logic of the publishing market - specially when they want to generate income. As for electronic publishing, it is still for these libraries more part of their services than a commercial activity.

KEYWORDS : library ; publishing ; publishing in libraries ; electronic publishing.

Remerciements

Je remercie vivement les personnes suivantes de l'aide qu'elles m'ont aimablement apportée :

Mme Crouzet-Daurat, Bibliothèque Nationale de France

M. Saint Aubin, Bibliothèque Nationale de France

M. Way, British Library

M. Clennell, Bodleian Library (University of Oxford)

Mme Dodsworth, Bodleian Library (University of Oxford)

Mme Hill, Bodleian Library (University of Oxford)

Mme Rousselle, Bibliothèque Publique d'Information

Mme Pedot, Fédération Française de Coopération entre Bibliothèques

Mme Blachier-Sangalli, Bibliothèque Municipale de Lyon

M. Charlot, Bibliothèque Municipale de Lyon

M. Corneloup, Bibliothèque Municipale de Lyon

Mme Asoumado, Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine

M. Corpet, Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine

M. Graf, Indiana University, Main Library

M. Le Crosnier, Bibliothèque Scientifique, Université de Caen

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
PREMIÈRE PARTIE : MISSIONS DE PUBLICATION ET PUBLICATION DES MISSIONS	14
I - LA RELATION ENTRE L'ACTIVITÉ ÉDITORIALE ET LES MISSIONS FONDAMENTALES DES BIBLIOTHÈQUES	14
1 - Les bibliothèques nationales	15
2 - Les bibliothèques de lecture publique	19
3 - Les bibliothèques universitaires et de recherche	24
4 - La notion centrale d'exploitation	27
II - L'ADAPTATION AUX PUBLICS	29
1 - Application d'un marketing différencié	29
2 - Analyse des différentes formes d'extension de l'offre de services	31
3 - Analyse des exemples : une tendance générale à l'élargissement de l'offre?	36
III - LE RÔLE DE L'ACTIVITÉ ÉDITORIALE POUR L'IMAGE DES BIBLIOTHÈQUES	44
1 - Diffusion « active » et diffusion « passive »	44
2 - « To be is to be seen »	45
DEUXIÈME PARTIE : DEUX LOGIQUES CONTRADICTOIRES?	47
INTRODUCTION : COMMENT FAIRE FACE AUX LIMITATIONS DES DÉPENSES PUBLIQUES?	47
I - LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS POUR L'ACTIVITÉ ÉDITORIALE OU COMMENT TROUVER DES FONDS SANS "PERDRE SON ÂME"	52
1 - L'« OPM factor » (« Other people's money ») : mécénat et partenariat	52
2 - Politiques de coédition	54
II - STRUCTURATION DES SERVICES D'ÉDITION : LA LENTE ACCESSION À L'AUTONOMIE ET LA CONFRONTATION AVEC LE MARCHÉ	62
1 - Trouver une structure et un fonctionnement adaptés à une double logique	62
2 - Grande bibliothèque et petit éditeur	68
TROISIÈME PARTIE : L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE	77
I - LES CD-ROM ET LES RÉSEAUX MULTIMÉDIA	77
1 - L'édition multimédia en tant que nouveau service	77
2 - Protection, tarification, commercialisation	80
II - LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES ONT-ELLES UN NOUVEAU RÔLE A JOUER?	84

1 - Les bibliothèques - rééditeurs	84
2 - La « nouvelle convergence » entre bibliothèques et presses universitaires	87
CONCLUSION	89
BIBLIOGRAPHIE	93
ANNEXES	101
GUIDE DES ENTRETIENS	102
TABLEAU : EXTENSION DE L'OFFRE DE SERVICE PAR LES PRODUCTIONS ÉDITORIALES	103
PRODUCTIONS ÉDITORIALES DES BIBLIOTHÈQUES : LES COLLECTIONS ET LEURS PUBLICS	104
ORGANIGRAMMES SIMPLIFIÉS DE BIBLIOTHÈQUES : SITUATION DES SERVICES D'ÉDITION	108
1 - La Bibliothèque Nationale de France	108
2 - La British Library	109
3 - La Bibliothèque Publique d'Information	110
4 - La Bodleian Library	111
DOCUMENTS DIVERS :	112
1 - Présentation du catalogue des éditions de la Bibliothèque Nationale, 1993	112
2 - "Mois du patrimoine écrit" 1992 : introduction aux catalogues d'exposition des bibliothèques (collection (Re)découvertes) par le Directeur du Livre et de la Lecture, Évelyne Pisier	113
3 - "Mois du patrimoine écrit" 1993 : introduction aux catalogues d'exposition des bibliothèques (collection (Re)découvertes) par le Directeur du Livre et de la Lecture, Jean-Sébastien Dupuis	114
4 - "Mois du patrimoine écrit" 1994 : introduction aux catalogues d'exposition des bibliothèques (collection (Re)découvertes) par le Directeur du Livre et de la Lecture, Jean-Sébastien Dupuis	115
5 - Liste des titres de la collection (Re)découvertes éditée par la Direction du Livre et de la Lecture et la Fédération de Coopération entre Bibliothèques (rédaction des catalogues d'exposition par les bibliothèques)	116
6 - <i>International Group of Publishing Librarians Newsletter</i> - n° 3 June 1991. (extrait)	117
7 - <i>International Group of Publishing Librarians Newsletter</i> - n° 4 May 1993. (extrait)	121

INTRODUCTION

De l'Antiquité à la fin du Moyen-âge, les bibliothèques se sont constituées autour de la reproduction des textes, en faisant appel aux scribes et aux copistes. Recueillir un héritage textuel et le transmettre en le reproduisant (et parfois en le censurant) étaient alors deux fonctions indissociables, qui s'inséraient dans un système de circulation où le don et l'échange étaient plus fréquents que la transaction financière. Mais avec la reproduction de masse introduite par l'imprimerie, la fonction éditoriale (mis à part la publication de catalogues) échappe très vite aux bibliothèques. Cette coupure entre édition et bibliothèque à la Renaissance s'accompagne aussi de l'apparition de la distinction moderne entre éditeur intellectuel et éditeur commercial ; différents circuits de production et de diffusion du livre vont alors se juxtaposer les uns aux autres, sans que la communication entre les deux sphères se fasse toujours de façon satisfaisante. Laurent Henrichs écrit à ce sujet : « Les bibliothèques ont joué un rôle décisif dans la transmission de textes et les bibliothécaires se sont retrouvés [au départ] en position d'éditeurs. Mais cette hypothèse d'une indistinction des fonctions, si elle est fréquemment validée, sert davantage à mesurer une évolution, qui va dans le sens d'une division des tâches, qu'à prôner un retour à des pratiques anciennes.

Une unité a pu certainement se manifester à l'époque du manuscrit, où chaque copie, amendée ou non, crée *ipso facto* un nouvel état du texte. Dès l'apparition de l'imprimerie, il faut déjà constituer, malgré la "polyvalence des intervenants" une scission entre les multiples activités, que l'on pallie par la recherche de la collaboration.¹ »

Malgré cette coupure, les bibliothèques restent des lieux hautement fréquentés par les savants et les écrivains, et le passage de la lecture à l'écriture s'y fait facilement grâce à l'établissement d'une corrélation entre différents textes. La bibliothèque est de ce point de vue un lieu idéal pour constituer un "vivier d'auteurs", ce qui n'est pas le cas au départ d'une maison d'édition. La complémentarité entre édition et bibliothèque s'effectue donc en amont comme en aval de

¹ Laurent Henrichs : *La transmission des textes : vers une collaboration entre bibliothécaires et éditeurs* / sous la direction de Dominique Varry - mémoire DESS projets culturels - ENSSIB, Université Pierre-Mendès France Grenoble, Institut d'Etudes Politiques, 1992 - p. 92.

la production de textes, et non pas seulement dans le sens édition-bibliothèque, comme on pourrait le penser en ne considérant que la diffusion matérielle des ouvrages.

Ainsi, si l'on compare le schéma de fonctionnement de l'édition-livre :

« Des auteurs (A) travaillent avec un éditeur (Ed) pour élaborer des manuscrits (M) qui sont chacun reproduits par un imprimeur (IM) en le nombre d'exemplaires correspondant à la demande prévue (Ex) et distribués par un système de diffusion (Dif) pour toucher des lecteurs (L).² »

avec celui des bibliothèques :

« Des lecteurs (L) viennent chercher des documents (D) dans une bibliothèque (B) qui les a réunis en collection (C) en se les procurant auprès des sources (S), qui peuvent être soit des éditeurs, soit des auteurs, soit des organismes intermédiaires, ou en les faisant venir d'une autre bibliothèque (B').³ »

on constate que des passerelles entre ces deux schémas peuvent s'effectuer à différents niveaux : si des exemplaires achetés (Ex) parviennent à la bibliothèque et s'intègrent aux collections (C), les lecteurs (L) peuvent être aussi des auteurs (A), ou encore les documents (D) des manuscrits (M) susceptibles d'intéresser des éditeurs (Ed) ; enfin les lecteurs (L) des bibliothèques peuvent être les mêmes que ceux touchés par la diffusion (Dif) en achetant un livre après l'avoir emprunté.

A partir de là, le caractère complet d'une bibliothèque-éditeur n'apparaît plus comme une curiosité ou comme une infraction à une règle plus ou moins explicite de séparation des corporations, mais comme la réalisation de potentialités contenues dans la complémentarité des deux fonctionnements.

Cependant, lorsqu'on a en main un livre dont la couverture porte le nom d'une bibliothèque en tant qu'éditeur et non en tant que simple "tampon" et marque de propriété, deux questions simples viennent naturellement à l'esprit : pourquoi ce livre a-t-il été édité - et comment? Deux questions qui vont se traduire ici par deux types d'interrogations : les unes portant sur les missions des bibliothèques auxquelles se rapportent leurs publications, les

² Jean-Michel Salaün : *Introduction aux sciences de l'information et des bibliothèques à l'usage des conservateurs de bibliothèque stagiaires* - ENSSIB, 1993 - p. 37.

³ *idem*, p. 45.

autres sur les difficultés qu'elles rencontrent, et en particulier sur la contradiction entre deux logiques différentes - celle du secteur public et celle du secteur privé.

A priori, et si l'on reste dans la sphère du "bon sens", éditer des livres n'est pas la fonction principale d'une bibliothèque. De là, on peut conclure abusivement que les bibliothèques qui éditent ne remplissent pas par ce biais une mission de service public. Mais un tel raisonnement achoppe justement sur la définition qui peut être donnée de la notion de service public. Jacques Chevallier écrit à ce propos : « Le mode de définition du service public exclut d'emblée toute possibilité d'une détermination objective ou intrinsèque : le service public n'existe pas "en soi", mais exclusivement en fonction de la volonté de ses promoteurs ; contrairement à la thèse du service public "par nature", il n'y a pas de limite objective à la création d'un service public et n'importe quelle activité sociale peut être à tout moment érigée en service public. (...) Il est, dès lors, parfaitement vain de chercher à délimiter par avance les frontières "naturelles" du service public, qui sont susceptibles d'évoluer à chaque instant, en fonction d'une appréciation de type politique ; et on ne saurait pas davantage dégager de l'extraordinaire diversité des services publics existants des éléments de spécificité permettant de les distinguer matériellement des autres activités sociales. (...) Cet impressionisme a pour effet d'entretenir une incertitude permanente sur les frontières du service public et de favoriser son expansion : les activités privées qui se trouvent à la lisière du service public, et dont l'objet est matériellement identique, tendent à être insensiblement attirées du côté du public, en étant soumises à divers contrôles et obligations.⁴ »

Ainsi, l'édition, en tant qu'activité commerciale traditionnellement pratiquée par des acteurs privés peut être "annexée" par une institution publique à partir du moment où celle-ci juge que cela va dans le sens de l'intérêt général. Mais bien sûr, des notions aussi vastes - et aussi vagues - que "service public" et "intérêt général" ne peuvent servir de paravent à n'importe quelle publication effectuée à l'aide de fonds publics. Des justifications précises s'imposent constamment pour légitimer une activité qui ne va pas de soi.

D'autre part, il n'existe aucun service public qui soit considéré comme immuable, et les bibliothèques telles que nous les connaissons actuellement, qui sont de moins en moins réservées à une élite, ne sont pas reconnues depuis très longtemps comme service public à part entière. Aussi vont elles parfois ressentir le besoin de promouvoir leur image et leurs collections, l'édition étant un des moyens d'y parvenir.

⁴ Jacques Chevallier : *Le service public* - Presses universitaires de France, 1994 - (Que sais-je?) - p. 98 - 99.

Si l'on essaye de faire abstraction des missions pour ne considérer que l'aspect économique, on peut aussi objecter que le service public ne doit pas adopter un fonctionnement commercial. Personne ne trouvera à redire face aux publications gratuites effectuées par les bibliothèques et utiles à la bonne marche de leurs services, comme des guides de lecteurs par exemple, du moment que les frais de fabrication restent raisonnables, c'est-à-dire compris dans les impératifs budgétaires. La vente de publications diverses peut au contraire susciter des réactions de surprise ou d'agacement. Pourtant, nous sommes habitués à payer pour certains services publics qui nous apparaissent essentiels, comme les transports, par exemple, et nous ne sommes pas alors surpris de les voir faire l'objet de publicité, comme n'importe quel autre "produit". Jacques Chevallier rappelle encore à ce sujet que « l'évolution actuelle contribue à dissiper deux confusions souvent commises. D'une part entre *service public* et *gestion publique* : le service public ne coïncide plus nécessairement avec la sphère de la gestion publique dans la double mesure où l'exploitation publique peut être dominée par la contrainte du marché et où certaines contraintes d'intérêt général peuvent être à l'inverse imposées à des opérateurs privés. D'autre part, entre *service public* et *monopole* (...) »

Des problèmes cependant se posent alors. D'une part, celui de la *légitimité* du service public. Les services publics doivent être considérés comme soumis à une contrainte permanente de justification : leur institution (...) suppose l'existence de besoins collectifs que la seule initiative privée se révèle incapable de satisfaire.

(...) D'autre part, celui de la *rationalité* de fonctionnement des services publics. Il s'agit de savoir comment garantir la réalisation des fins du service sous la pression de la concurrence : la logique de service public entre en effet inévitablement en conflit avec la logique de marché, qui pousse par exemple à l'abandon des activités non rentables ; la solution de ce conflit passera par une harmonisation des conditions de la concurrence.

Cette redéfinition des frontières est assortie d'une réévaluation des principes d'organisation et de fonctionnement.⁵ »

On voit par là que si la réflexion sur les missions de service public peut amener à adopter un fonctionnement commercial pour certaines activités, à l'inverse, l'adoption d'un fonctionnement commercial impose une constante réévaluation des missions, qui restent un indispensable garde-fou. L'édition commercialisée étant celle qui nous intéresse principalement ici, car étant aussi la plus diversifiée et la plus aboutie du fait des moyens financiers et humains

⁵ *idem*, p. 113 - 114.

qu'elle mobilise, nous verrons comment un va-et-vient s'effectue dans les deux sens entre contraintes de service public et contraintes commerciales, et qu'il n'est pas toujours évident pour une bibliothèque-éditeur de trouver un équilibre entre les deux, surtout si elle veut éviter le reproche de concurrence déloyale avec le privé.

Cette étude étant principalement polarisée sur l'articulation entre publications et missions, ainsi que sur l'articulation entre logique des institutions publiques et logique du fonctionnement commercial induit par l'édition, nous avons été amenés à laisser de côté l'aspect intellectuel de la fonction éditoriale dans sa pratique quotidienne, et en particulier le choix des auteurs, qui ne présente pas de difficulté particulière dans le contexte des bibliothèques (entretenant un lien naturel avec la recherche au sens large). D'autre part, nous n'avons pas abordé de façon approfondie la publication des catalogues généraux des bibliothèques nationales, car leur conception est désormais informatisée dans le cadre des activités "de base" et leur commercialisation actuelle (sur support papier, microfiches ou CD-ROM) se limite généralement au champ des bibliothèques. Enfin, en ce qui concerne l'édition électronique, à laquelle nous consacrons notre dernière partie, il est encore impossible de dresser pour l'instant un véritable bilan, et nous avons surtout cherché à envisager les problèmes majeurs qui vont se poser dans l'avenir.

Méthode adoptée et justification du choix des exemples utilisés

En dehors de la recherche documentaire, nous nous sommes appuyés pour mener cette étude sur des entretiens (dont on trouvera le canevas en annexe) avec les responsables des activités éditoriales ou des services d'édition des bibliothèques suivantes :

(France)

Bibliothèque Nationale de France (BNF)

Bibliothèque Publique d'Information (BPI)

Bibliothèque Municipale de Lyon

Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)

Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine (IMEC)

(Grande-Bretagne)

British Library

Bodleian Library (University of Oxford)

Ces quelques exemples ne peuvent constituer évidemment un échantillon quantitativement représentatif de l'activité éditoriale des bibliothèques en général. Outre la durée limitée et les conditions matérielles dans laquelle cette étude a été menée - Lyon n'étant pas, malgré la présence de l'ENSSIB, le lieu le plus central pour observer les bibliothèques françaises, il faut tout d'abord préciser qu'un échantillon statistiquement intéressant (d'au moins une trentaine de cas) ne pouvait être constitué uniquement sur le territoire national, et qu'il aurait fallu étendre le terrain de cette recherche à toute la Communauté européenne et à l'Amérique du Nord. En effet, la France est loin d'être le pays le plus actif en ce domaine, autant en ce qui concerne les bibliothèques de lecture publique que les bibliothèques universitaires.

Un tel échantillon aurait-il été pour autant nécessaire dans le cadre de ce mémoire? Rien n'est moins sûr. Quelques exemples supplémentaires ne nuisent jamais, mais la littérature spécialisée (en particulier en provenance des pays anglo-saxons) permet déjà d'avoir une vision plus large de cette question, de confirmer certaines évolutions observées sur le terrain et d'apporter des points de comparaison utiles.

D'autre part, ces exemples sont complétés par des cas étudiés de façon moins approfondie mais qui apportent un éclairage particulier - notamment des bibliothèques de lecture publique dont l'activité éditoriale est beaucoup plus limitée, grâce à des informations apportées par la Fédération Française de Coopération entre Bibliothèques, ainsi que la bibliothèque de l'Indiana University (où se trouve une importante School of Library and Information Sciences), en ce qui concerne l'édition électronique.

Mais venons-en au choix des exemples principaux. Même si celui-ci a été *partiellement* conditionné par les contraintes matérielles évoquées plus haut, une représentativité qualitative a été recherchée : chaque grande catégorie de bibliothèques (bibliothèque nationale, bibliothèque de lecture publique, bibliothèque universitaire, bibliothèque de recherche) est ainsi présente, afin de mieux illustrer la diversité des motivations et des organisations. Ceci est particulièrement important pour comprendre comment l'activité éditoriale peut s'accorder avec des missions, des publics et des structures extrêmement différents.

En France, deux grands exemples s'imposaient : la BNF, dont l'activité éditoriale est très importante, et la BPI, qui a développé dans ses publications une politique de diversification tout à fait originale, liée à son double statut de bibliothèque publique et de lieu de recherche et d'expérimentation. Les autres bibliothèques françaises ont une activité d'édition beaucoup plus modeste, principalement liée à la mise en valeur du patrimoine écrit. Parmi celles-ci, seule la Bibliothèque Municipale de Lyon se détache véritablement, du fait de sa taille, de sa politique d'animation et de la richesse de ses fonds anciens et spécialisés.

En matière de bibliothèque universitaire et de bibliothèque de recherche, les exemples étaient plus difficiles à trouver. En effet, les "BU" n'ont jusqu'à présent guère été impliquées dans le développement des presses universitaires (contrairement à ce qui se passe aux États-Unis). Les structures éditoriales de la BDIC et de l'IMEC, dont les situations respectives sont très intéressantes, nous ont paru les plus proches des catégories recherchées. La BDIC, intégrée au pôle universitaire de Paris X-Nanterre, est en effet placée depuis 1993 sous la double tutelle du Ministère de la Culture et du Ministère de L'Enseignement Supérieur, ce qui induit une politique éditoriale orientée vers différents publics. Quant à l'IMEC, institut de recherche chargé de l'archivage et de l'exploitation du patrimoine de l'édition (manuscrits, lettres, documents de travail), son financement est en partie privé et sa création n'est pas issue de la volonté de l'État.

Enfin il était intéressant de sortir des limites nationales pour étudier de plus près un pays européen dont les bibliothèques ont toujours joué un rôle de référence et qui ont développé depuis longtemps une tradition de publication : la Grande-Bretagne. La British Library, en premier lieu, permettait d'établir une comparaison directe avec la BNF. Ces deux établissements aux collections immenses se trouvent en effet confrontés à des défis similaires en matière de politique éditoriale : modernisation de leur structure commerciale, insertion dans un marché éditorial en grande difficulté, nécessité de se lancer dans l'aventure de l'édition électronique. Quant à la Bodleian Library, à la fois monument historique, bibliothèque de dépôt légal détenant de vastes fonds anciens et bibliothèque universitaire, elle a été contrainte de soutenir ses publications par un dynamisme commercial exceptionnel, proche de celui des musées, et son exemple montre comment les produits dérivés (liés à l'iconographie) peuvent venir au secours de finances publiques défailtantes.

Ces exemples permettent de confronter des situations très différentes tout en aidant à cerner des tendances communes à d'autres services d'édition de bibliothèques. Reste que toute

enquête ou étude s'appuyant sur un nombre limité de cas est toujours une "construction" de la réalité, et que des exemples ne se conçoivent pas sans leur insertion dans une réflexion d'ensemble. Davantage qu'une étude scientifique complète demandant plus d'une année, qui dépasserait le cadre d'un mémoire de DEA, nous avons cherché ici à donner un aperçu général de l'activité éditoriale en bibliothèque et des problèmes qu'elle soulève, pouvant être complété par la suite par d'autres cas détaillés.

PREMIÈRE PARTIE : MISSIONS DE PUBLICATION ET PUBLICATION DES MISSIONS

I - LA RELATION ENTRE L'ACTIVITÉ ÉDITORIALE ET LES MISSIONS FONDAMENTALES DES BIBLIOTHÈQUES

Les missions des bibliothèques n'ont jamais été définies d'une façon absolument immuable et claire. L'énoncé d'une mission est toujours orienté vers un but élevé, ultime, qui n'est pas - et ne peut sans doute pas - être pleinement réalisé, surtout dans les domaines scientifique et culturel. Nous ne chercherons pas à creuser ici les soubassements philosophiques des missions des bibliothèques, mais on ne peut que constater que celles-ci ont profondément évolué au cours du XX^e siècle, et surtout depuis une trentaine d'années, en conservant toujours ce tiraillement entre l'idéal et le réalisable.

Dans les discours définissant les missions des bibliothèques et services d'information, J.-M. Salaün distingue d'une part « [ceux] qui privilégient le rapport au savoir et à la culture », dans lesquels « la notion d'enrichissement, de plaisir est mise en avant (...) et pratiquement, en parallèle avec la valeur des fonds », et d'autre part, ceux qui « raisonne[nt] d'abord par rapport au service proposé. Bien entendu, pour les bibliothèques, le discours dominant est celui du service public⁶ ». En réalité, comme le remarque J.-M. Salaün, « un petit tour dans la littérature professionnelle fait ressortir quelques incertitudes ou quelques confusions sur les missions », si bien que ces deux « courants » s'interpénètrent. Toujours est-il que la question essentielle est celle « du contrat, ou de la convention, qui est passé entre le citoyen et la société pour les bibliothèques⁷ ».

⁶ J.-M. Salaün : *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation* - Cercle de la librairie, 1992 - ("Bibliothèques") - p. 92

⁷ *idem*, p. 93

Avec le développement des bibliothèques et l'augmentation considérable des investissements publics qui leur sont consacrés, cette question de la convention est devenue de plus en plus centrale. Or, plus une activité de la bibliothèque est annexe et peut être considérée comme superflue, plus elle doit être justifiée en référence à cette convention première qui lie l'institution au citoyen-contribuable ayant un droit de regard sur les dépenses publiques. La justification d'une activité secondaire va donc passer par une réinterprétation de la mission fondamentale de la bibliothèque. Or, comme le souligne J.-M. Salaün, « les missions définissent les limites à l'intérieur desquelles les choix stratégiques doivent être nécessairement effectués. Celles-ci peuvent être plus ou moins larges, plus ou moins floues. Plus elles sont précises et étroites, moins la marge de manoeuvre est grande, plus les choix sont simples⁸ ». Une activité secondaire entraîne par conséquent une extension de ces limites, et impose des choix plus complexes : la route n'est pas balisée d'avance, et les risques de remise en cause radicale sont plus grands. C'est là aussi qu'interviennent les relations avec la tutelle, qui sont déterminantes, surtout en matière de financement.

Nous commencerons en premier lieu par analyser les discours de justification de l'activité éditoriale et en particulier la relation qu'ils établissent avec les missions fondamentales des bibliothèques. On peut regrouper ces discours en fonction de chaque grande catégorie d'établissement chargé d'une mission spécifique : bibliothèque nationale, bibliothèque de lecture publique, bibliothèque universitaire et bibliothèque de recherche.

1 - Les bibliothèques nationales

Selon G. Sylvestre, « la tâche fondamentale d'une bibliothèque nationale est d'acquérir, préserver et rendre accessible les publications d'un pays⁹. » Cette définition laisse apparemment peu de place à l'édition, et l'on peut en effet considérer que la difficulté de mise en place et de fonctionnement du dépôt légal exclut pratiquement toute autre activité. Reste la façon dont on peut donner accès aux collections, la "communication" au sens large des documents. Quelles que soient les bibliothèques observées, c'est toujours dans ce pôle majeur de leur mission que va se situer l'activité éditoriale.

⁸ *idem*, p. 94

⁹ G. Sylvestre : *Guidelines for national libraries* - Paris : Unesco, 1987. - p. 8 (citation traduite de l'anglais)

Le préambule du catalogue des publications de la Bibliothèque Nationale de 1993 commence ainsi par cette déclaration de principe : « Faire connaître et rendre accessible des millions de livres, périodiques, manuscrits, estampes, photographies, cartes, partitions musicales, enregistrements sonores, films, vidéos, documents sur les arts du spectacle, monnaies, telle est la mission de publication de la Bibliothèque Nationale.¹⁰ » Et selon Pierrette Crouzet-Daurat, qui dirige le service des éditions, cette mission de publication « découle de l'ensemble [des] missions [de la BN] : “collecter, cataloguer, conserver en permanence, exploiter les documents soumis au dépôt légal, rassembler les documents de toutes sortes et en dresser le catalogue”¹¹ » .

Lors d'un entretien, P. Crouzet-Daurat distinguait trois orientations majeures dans l'exploitation des documents qu'elle énonce de façon moins hiérarchisée dans son article : la première consiste à « donner accès au sens strict » par le biais de catalogues et d'inventaires des collections, avec en premier lieu la Bibliographie nationale française. Il s'agit là d'une des responsabilités d'édition « prioritaires » de la BN : « C'est le devoir de l'État de les réaliser, il serait difficile d'en confier la responsabilité à des éditeurs privés qui hésiteraient probablement devant l'incertitude de rentabilité immédiate inhérente à des publications scientifiques dont la rotation est lente (20 ans parfois) même si elle est certaine à long terme¹². » On retrouve pratiquement le même discours chez le responsable du service des publications de la British Library, David Way. Selon lui, l'édition est « le résultat final du travail de catalogage », activité traditionnelle et essentielle de toute grande bibliothèque, qui mobilise un temps et des moyens considérables : l'absence de publication reviendrait à en limiter la portée.

La seconde orientation est l'activité de recherche en sciences humaines et sociales (catalogues raisonnés, revues, actes de colloques). C'est en 1975 que la Bibliothèque Nationale s'est vu reconnaître le droit de conduire elle-même des recherches et de publier des travaux dont beaucoup ne seraient pas menés sans cette impulsion.

Enfin la troisième orientation est la promotion et la valorisation du patrimoine écrit (surtout par le biais de catalogues d'exposition, mais aussi d'éditions de textes inédits). Cette dernière orientation est la plus récente, et s'insère dans une redéfinition globale de la mission des bibliothèques nationales liée à l'ouverture à un public plus large. Cette nouvelle mission, comme l'explique David Way, est due à une pression de la tutelle de l'État, qui ne peut justifier

¹⁰ cf. Annexe p. 112.

¹¹ Pierrette Crouzet Daurat : “La politique éditoriale de la Bibliothèque nationale” - *Bulletin de l'ABF*, n°157, 4e trimestre 1992, p.67.

¹² *idem*, p. 68.

le budget important consacré à l'institution que si celle-ci sert l'ensemble de la société, et non plus seulement une élite. Ceci induit une prise en compte de la valeur symbolique de l'établissement, du rôle qu'il doit jouer par son prestige. Mario Arnello Romo, directeur de la bibliothèque nationale du Chili, écrivait ainsi en 1990 : « La bibliothèque nationale est - et doit continuer à être par sa propre essence, le principal dépositaire et gardien de la pensée écrite, c'est-à-dire du livre. La valorisation du livre et l'incitation à la lecture font partie intégrante de sa mission. Si cette affirmation peut paraître évidente, elle n'en est pas moins nécessaire face à la concurrence qu'exercent les moyens audiovisuels à l'égard des livres et de la lecture, concurrence que ne peut qu'amplifier encore à l'avenir l'impact des nouveaux médias scientifiques et technologiques. Face à ce nouveau défi, la bibliothèque nationale se doit de jouer son rôle dans la défense de l'identité de la culture et de son essence humaniste.¹³ » Nous verrons cependant que l'application concrète de ces grands objectifs ne va pas sans difficultés, tant en matière d'animations que de publications.

A cette mission d'ouverture s'ajoute également l'idée (somme toute récente) que les collections d'une bibliothèque nationale font partie intégrante du patrimoine national, et doivent donc bénéficier du même traitement que les œuvres d'art. La "Charte des bibliothèques" établie par le Conseil supérieur des bibliothèques en 1991 recommande à cet égard que « les collections patrimoniales doivent être traitées et mises en valeur par les collectivités publiques qui en ont la propriété ou l'usage¹⁴ ». Une note apporte la précision suivante : « par "traitées et mises en valeur" on entend non seulement les mesures de préservation mentionnées à l'article précédent, mais le signalement spécifique dans les catalogues collectifs, la description et l'étude scientifique, la présentation au public et la communication, si besoin est sous forme d'un substitut. » Cet article de la Charte justifie non seulement les deux premières orientations des publications de la BN, mais encore la valorisation par le biais de l'édition, qui rejoint la notion assez large de "substitut".

En 1992, Yves Peyré de la Bibliothèque Nationale (Direction des services de la conservation) développait cette idée de substitution en présentant une politique ambitieuse de valorisation au troisième colloque de Roanne sur ce thème : selon lui, « il faut "*aller au-delà*

¹³ *L'avenir des grandes bibliothèques : colloque international organisé par la Bibliothèque Nationale 30 Janvier - 2 Février 1990* - BN, 1991 - Introduction à la Sixième Partie ("Quelle place pour les grandes bibliothèques sur le marché de la communication?") par Mario Arnello Romo, p. 234.

¹⁴ *Conseil Supérieur des Bibliothèques : Rapport du président pour l'année 1991* - "Charte des bibliothèques : adoptée par le CSB le 7 novembre 1991" - Titre 1 : "Missions et accessibilité des bibliothèques", Art. 8 - p. 26

de la matérialité du livre”, “convertir le lisible en visible”, la valorisation reposant sur l'idée que les documents ne doivent pas “être livrés tels quels au présent”. Les actions de la Bibliothèque de France se déclineront dans sept domaines : les expositions (...) ; les manifestations orales (séminaires, débats, etc.) ; l'édition ; l'action pédagogique, envers les scolaires notamment ; la francophonie ; les produits dérivés ; la participation à des activités d'animation extérieures à l'établissement lui-même. Une conception somme toute assez classique et dans laquelle la Bibliothèque de France pense essentiel, avec raison, de garder la maîtrise intellectuelle des actions qu'elle engagera¹⁵ ». On le voit, l'édition n'est qu'une des facettes de la valorisation du patrimoine écrit, mais elle participe, avec les produits dérivés, à cette transformation des documents originaux en documents “virtuels”, dont le contenu et les caractéristiques visuelles peuvent être désormais largement diffusés.

L'image occupe une place essentielle au cœur de cette politique de valorisation du patrimoine écrit. Les bibliothèques s'imposent de plus en plus comme des dépositaires d'images, dont elles doivent gérer la diffusion. L'ouvrage *L'Image dans les bibliothèques* présente ainsi les collections d'images comme des « richesses à exploiter » : « Ces gisements souvent considérables peuvent donner lieu à des productions diverses : livres, catalogues, affiches, cartes postales, albums, cassettes vidéo ou produits issus de la gamme des nouveaux supports : vidéodisques, CD-ROM, CD-I, CD-Photo. Ces actions peuvent se situer dans le sillage d'une manifestation (exposition ou série de conférences) ou dans le cadre d'une commémoration régionale ou nationale ou d'événements spéciaux (spectacles, fêtes thématiques)¹⁶. » Bien que cette réflexion s'insère dans le chapitre “La commercialisation des reproductions”, les auteurs n'envisagent pas ici de valorisation dans un but lucratif (à la différence de la cession de droits de reproduction à des éditeurs privés qui est parfois une source de recettes non négligeable). Derrière les termes “richesse à exploiter” se dessine une référence implicite au contrat qui relie les bibliothèques à leurs usagers et qui leur impose de faire profiter des “joyaux” de leurs collections au plus grand nombre, par tous les moyens possibles.

Au travers de cette question de la reproduction du patrimoine graphique, on rejoint la problématique des produits dérivés commercialisés par les musées. Au reproche qui est fait à ces derniers de concurrencer le secteur privé, Jean-Michel Tobelem répond dans son livre

¹⁵ Martine Poulain : “Valoriser le patrimoine écrit” - *Bulletin des Bibliothèques de France* - t.37, n°6, 1992 - p. 79

¹⁶ Claude Collard, Isabelle Giannatasio et Michel Melot : *L'Image dans les bibliothèques* - Editions du cercle de la librairie, 1995 - (Collection “Bibliothèques”) - p.258 - 259

Musées et culture : « ...pour la grande majorité des musées, avant d'être une source de profit, la boutique est bien souvent un service rendu au visiteur, qui serait frustré de ne pas pouvoir acheter comme souvenir de sa visite un catalogue ou quelques cartes postales¹⁷. » Une des raisons du succès des boutiques de musées est en effet le « désir d'appropriation : on ne surprendra pas en rappelant que le visiteur du musée peut, à travers l'achat d'une reproduction, poursuivre chez lui le dialogue entamé pendant la visite avec les œuvres du musée¹⁸. » Les structures commerciales qui entourent la vente de ces produits se trouvent donc confortées par cette justification d'ordre culturel.

On peut cependant objecter que ce « dialogue » est limité par une qualité et une valeur pédagogique faible des reproductions. Béatrice Abbo dit à ce sujet : « Quant au rôle proprement éducatif ou pédagogique des produits dérivés, il est considéré comme secondaire, mais non négligeable : les conservateurs [de musées] ne se leurrent pas sur l'impact de la notice explicative, accompagnant la reproduction, même s'ils la considèrent indispensable et tiennent à en rester les rédacteurs¹⁹. » B. Abbo souligne ensuite la nécessité d'une déontologie pour maintenir la qualité et la valeur pédagogique des reproductions face à une dérive trop commerciale. Là encore, c'est une bonne compréhension de la mission de service public qui doit fixer les limites à ne pas dépasser.

2 - Les bibliothèques de lecture publique

La valorisation du patrimoine écrit

Les bibliothèques de lecture publique dépendant des collectivités territoriales se sont engagées tardivement dans une politique de valorisation, et n'ont pu le faire que dans un cadre régional et national (grâce au rôle joué par la Direction du Livre et de la Lecture et par les agences de coopération qui ont fait prendre conscience aux élus de la nécessité de soutenir des plans d'inventaire et de sauvegarde des fonds anciens).

¹⁷ Jean-Michel Tobelem : *Musées et culture : le financement à l'américaine* - Mâcon : Editions W, 1990 - (collection "Museologia") - p. 177.

¹⁸ *idem*, p. 177.

¹⁹ Béatrice Abbo : *Les boutiques de musées : un exemple de relations entre le monde commercial et le monde muséal* / sous la direction de J.M. Salaün - DEA des Sciences de l'Information et de la Communication - ENSSIB, Universités Lyon 2 et 3 - 1993

Une des initiatives les plus visibles en ce domaine, le "Mois du patrimoine écrit", a donné lieu depuis 1987 à des expositions thématiques. Les catalogues de ces expositions (publiés à partir de 1992) sont financés par la DLL et édités par la FFCB (Fédération française de coopération entre bibliothèques) dans le cadre de la collection "(Re)découvertes". Les bibliothèques organisant ces expositions sont présentées comme les seuls éditeurs sur les couvertures de ces livres, mais elles n'en sont en fait que les éditeurs intellectuels (les notices et les présentations sont la plupart du temps rédigées par des conservateurs). Or les préambules de ces catalogues, signés par deux directeurs successifs de la DLL, vont se référer de façon différente à la mission de valorisation, et il est intéressant de comparer leur évolution à celle, parallèle, de cette collection, dont les titres (vendus à 40 puis 45F) ressemblent de plus en plus à de véritables livres et non plus à de simples guides.

Dans le premier texte, celui d'Evelyne Pisier (datant de 1992)²⁰, le discours de justification frise le lyrisme. Ceci est peut-être dû au style de l'auteur, mais il s'agit surtout d'un discours en quelque sorte inaugural, qui accentue l'idée de découverte d'un patrimoine mal connu, voire insoupçonné. Dans le deuxième texte (datant de 1993)²¹, au contraire, Jean-Sébastien Dupuis n'a plus besoin d'insister sur la notion de patrimoine écrit, qui a déjà fait son chemin dans l'esprit du public. Enfin, dans le troisième texte (datant de 1994)²², le même Jean-Sébastien Dupuis évoque enfin les catalogues d'exposition, qui jusqu'alors n'étaient pas présentés en tant que tels. Ce n'est qu'à partir du moment où une collection s'est vraiment constituée (elle comporte désormais 22 titres, avec chacun pour "auteur" une bibliothèque différente) que les ouvrages prennent une plus grande importance : ils participent pleinement à la mission de valorisation et ne sont plus seulement des "supports d'exposition".

Dans ces trois textes domine l'idée d'une richesse qui appartient à tous, et qui commence à devenir aussi évidente que pour les œuvres d'art. C'est cette même conception qui est développée dans l'éditorial du n°1 de la revue *Espace Patrimoine* éditée par la Bibliothèque Municipale de Lyon (par l'intermédiaire de l'Association des Amis des Bibliothèques de Lyon), éditorial signé du directeur, Patrick Bazin :

« La bibliothèque municipale de Lyon a la chance de détenir un patrimoine écrit et graphique d'une exceptionnelle richesse. Mais on lui reproche souvent de ne pas le "montrer" - sauf à de rares occasions - sous prétexte d'avoir à le conserver pour l'éternité. Il devenait urgent de

²⁰ cf. Annexe p. 113.

²¹ cf. Annexe p. 114.

²² cf. Annexe p. 115.

trouver un remède à la soif croissante d'un vaste public désireux d'accéder aux fragiles témoins de sa propre mémoire.

Telle est la vocation du nouvel *Espace Patrimoine* et de la revue qui lui fait écho. Gageons, cependant, que la frustration et la polémique ne feront que s'amplifier encore, à mesure qu'au fil des découvertes l'inexploré n'apparaîtra que plus insondable.

N'est-ce pas le lot de toute grande bibliothèque que d'entretenir des désirs lancinants?²³ »

Patrick Bazin joue habilement sur le dilemme conservation/communication (résolu, du moins vis à vis du grand public, par la création d'un espace réservé avec une exposition permanente). Il invoque une demande croissante du public tout en reconnaissant que c'est la bibliothèque elle-même qui entretient ces « désirs lancinants » : en quelque sorte, la bibliothèque cherche à mieux répondre à un besoin qu'elle a elle-même suscité. Comme dans le texte d'Evelyne Pisier, on retrouve une espèce de “mystique” de la bibliothèque, présentée comme un espace insondable générant une curiosité insatiable - en l'occurrence vis à vis du passé. Cette conception pousse inévitablement la bibliothèque à outrepasser ses fonctions de base, et à devenir davantage un lieu intellectuel que physique.

La Bibliothèque Publique d'Information et les nouvelles missions assignées aux bibliothèques de lecture publique

Bien que ne détenant aucun fonds patrimonial et ne pouvant mettre en avant l'argument de la valorisation, la BPI a développé une activité éditoriale importante et diversifiée depuis son ouverture en 1977. On peut même affirmer que cette activité était prévue dans le projet initial, dans la mesure où de multiples missions étaient assignées à la bibliothèque, avec parfois des aspects utopiques comme pour les objectifs fixés au Centre Pompidou.

Dès la première version du statut de la bibliothèque rédigé en 1971 sous la tutelle du ministère de l'Education Nationale, la BPI était chargée d'une double mission : « d'offrir à tous, et le plus possible en accès direct, un choix constamment tenu à jour des collections françaises et étrangères (...) ; d'être un centre de recherche documentaire, à vocation nationale et internationale. Ce centre, agissant en liaison avec d'autres établissements et organismes, et plus

²³ *Espace Patrimoine*, n°1 - BM de Lyon - p.2

particulièrement avec les bibliothèques publiques, aura pour but d'élaborer et de diffuser une documentation non spécialisée intéressant toutes les disciplines à l'intention de ses visiteurs, mais aussi d'une clientèle extérieure, composée tant d'individus que de collectivités. Ce centre assumera à titre gratuit ou onéreux les services les plus divers : prestations documentaires de toute nature et notamment publications de répertoires permanents et de listes sélectives périodiques ou établies à la demande.²⁴ » Ce texte préfigure l'activité de publication "interne" du centre qui consiste en la diffusion de bibliographies et de dossiers de presse concernant des sujets précis. Ces dossiers de presse sont d'ailleurs désormais commercialisés (à une échelle réduite), ce qui montre que le passage d'une publication à visée interne à une publication à visée externe se fait assez facilement dans le cadre d'une mission documentaire au sens large. De même, c'est dans le prolongement de cette mission que se situe la commercialisation du CD-ROM *CD-Actualité* (index de l'actualité de la presse française) qui contient les sommaires numérisés d'un certain nombre de périodiques généraux et qui permet aux lecteurs de la BPI comme d'autres bibliothèques de mieux utiliser la presse.

D'autre part, la BPI s'est inspirée du modèle nord-américain pour sa politique d'animation, cherchant à devenir une « sorte d'université libre, à la portée de tous²⁵ ». C'est ainsi que dès son ouverture la BPI a organisé des expositions et a participé aux premières manifestations et publications du centre.

Dans la brochure de présentation de la BPI intitulée *BPI Parcours* (1994), le directeur, Martine Blanc-Montmayeur, réaffirme le multidisciplinarité de la BPI, « multidisciplinarité qui conditionne les activités de la bibliothèque quant à sa politique d'animation : à travers débats, cinéma documentaire, expositions..., la BPI se veut un lieu de confrontation d'idées sur des grandes questions sociales et culturelles, d'actualité immédiate ; elle se veut un témoin actif de la création littéraire de son temps et la participation aux manifestations pluridisciplinaires que peuvent réaliser les différents départements du Centre lui tient particulièrement à cœur.

Rendre compte de l'activité intense de la BPI est enfin une priorité indispensable à développer. Au fil des ans le personnel de la BPI a tissé un réseau relationnel très dense avec de nombreuses institutions dans le monde des bibliothèques, réseau qui prend aujourd'hui le chemin d'*Internet*... ; il reçoit en permanence des collègues étrangers, échange des expériences à l'occasion des séminaires, colloques, journées d'études qu'il organise ou auxquels il participe,

²⁴ Jean-Pierre Seguin : *Comment est née la BPI : invention de la médiathèque* - BPI, Centre G. Pompidou, 1987 - p. 68 - 69.

²⁵ *idem*, p. 52.

fait œuvre de formateur et continue de se former, alimente plusieurs collections éditoriales de bibliothéconomie, d'études et de recherches, de méthodes d'auto-apprentissage de langues, de catalogues ou d'essais... »

D'après ce texte, on constate que la BPI cherche d'une part à s'imposer comme pôle culturel en participant activement aux manifestations du Centre (en mettant l'accent, ce qui n'est pas complètement précisé ici, sur la littérature, le cinéma documentaire et la photographie), et d'autre part à être reconnu comme lieu de recherche et d'expérimentation. Ce dernier aspect s'est très vite développé dès la création de l'établissement, la BPI apparaissant comme une bibliothèque pilote proposant de nouvelles méthodes (d'où des publications bibliothéconomiques regroupées au sein de la collection "BPI Pratique" afin de faire part de son expérience au milieu professionnel). Etant aussi une des premières médiathèques françaises, elle a développé un laboratoire de langues, avec la vision universaliste de couvrir le plus de champs linguistiques possibles (d'où l'élaboration de méthodes non disponibles dans le commerce pour l'apprentissage de langues rares). Enfin le service des Études et de la Recherche a été mis en place dès 1977 avec une triple tutelle : la Direction du Livre et de la Lecture, le Centre Pompidou et la BPI, et par suite, un axe triple : livre et lecture, démocratisation culturelle, et étude du public des médiathèques, la BPI étant dans tous les cas un lieu d'observation privilégié pour cette contribution à la sociologie des pratiques culturelles. La publication de ces travaux est très vite apparue comme leur aboutissement "naturel", comme l'expliquent Martine Chaudron et Anne Kupiec : « Si l'activité de définition et de pilotage d'études et de recherches est première, elle prend tout son sens dans une politique soutenue de diffusion et de valorisation. Ainsi la plupart des recherches menées à l'initiative du service sont publiées dans la collection "Études et Recherche" (édition BPI - Centre Pompidou (...)). On y édite également des ouvrages issus de débats ou colloques en co-organisation (...) voire organisés par d'autres institutions (...). En outre, le quatre pages *Études et Recherche* se fait l'écho deux fois par an des multiples activités du service et diffuse de l'information intéressant ce domaine de la lecture et des pratiques culturelles.²⁶ »

Bibliothèque d'information, bibliothèque réfléchissant sur elle-même, sur ses services et ses publics, bibliothèque-pôle culturel : cette conception d'une bibliothèque "tentaculaire", débordant de ses missions traditionnelles, et qui a fait depuis école, se matérialise plus que

²⁶ Martine Chaudron et Anne Kupiec : "Le service des Etudes et de la Recherche de la BPI" - *Culture et Recherche*, juillet 1993, n°43.

jamais par les publications. Nous verrons cependant que ces multiples directions ont rendu plus difficile l'élaboration d'une politique éditoriale cohérente.

3 - Les bibliothèques universitaires et de recherche

Ces deux catégories se trouvent ici englobées, car une bibliothèque universitaire ne développe une activité éditoriale que si elle s'est spécialisée de façon pointue dans une discipline particulière de la connaissance. Nous avons vu également avec la BPI que l'insertion dans un ensemble plus vaste peut modifier les missions d'une bibliothèque. Or les bibliothèques de recherche sont toujours intégrées dans une institution, un organisme ou une université. Leur activité éditoriale est donc directement liée à cet environnement.

Dans le système universitaire français, les "BU" ont jusqu'à présent été isolées des centres de recherche et de leur bibliothèque ou centre de documentation (malgré la création des SCD, Services communs de la documentation, dont la mise en place est lente). Dans d'autres pays, au contraire, et en particulier aux Etats-Unis, les universités sont associées aux activités de recherche sur le campus. Un des exemples les plus prestigieux est bien sûr celui de Harvard, université constituée d'un archipel de facultés ayant chacune leur propre bibliothèque, dont les éditions et coéditions sont coordonnées par la bibliothèque centrale. Le responsable des éditions, Kenneth Carpenter, expliquait en 1989 au colloque de l'IGPL (International Group of Publishing Libraries) que « la chose essentielle au sein d'une institution est d'établir le principe que c'est entièrement le devoir des bibliothèques de recherche de diffuser ; à Harvard, les bibliothécaires ont retiré de plus en plus cette fonction aux universitaires.²⁷ » Cette idée d'un devoir de diffusion, qui vient s'ajouter à la mission traditionnelle d'aide à la recherche, s'impose de façon aussi forte que pour les catalogues spécialisés dans les bibliothèques nationales, surtout si les presses de l'université ne sont pas en mesure de prendre en charge tous les projets éditoriaux nés dans l'enceinte universitaire. Ainsi, en 1977, à la suite d'un vaste audit financier, l'éditeur universitaire Oxford University Press s'est désengagé de presque toutes les publications de la Bodleian Library, jugées trop coûteuses, et la bibliothèque a dû mettre en place son propre service de publication, en s'appuyant sur des ressources liées aux visites touristiques. De même, à Cambridge, l'éditeur Cambridge University Press fait peu de

²⁷ *IGPL news letter* - n°3 June 1991 - (citation traduite de l'anglais)

publications pour la bibliothèque ; celle-ci logeant dans un bâtiment trop moderne pour attirer des touristes doit faire appel à des éditeurs privés ou puiser dans les fonds de l'association "Friends of Cambridge University Library".

Dans les bibliothèques d'institut, au contraire, la proximité et la confusion des intérêts avec l'établissement d'accueil évite un tel phénomène d'isolement. Dans ces petites structures, la bibliothèque joue un rôle central dans l'activité scientifique, et le devoir de diffusion se fait sentir dès la création de l'établissement.

L'exemple de la BDIC : diffuser la recherche et sauvegarder la mémoire collective

La Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine a dès le départ été organisée autour de l'idée de diffusion. Peu après sa création sous le nom de Bibliothèque et Musée de la Guerre en 1917, son fondateur, le député André Homnorat qui voulait en faire un véritable "laboratoire d'histoire" (avec l'optique patriotique de l'époque) institua à ses côtés une "Société de l'histoire de la guerre de 1914 et des amis des bibliothèque et musée de la Guerre" (reconnue d'utilité publique en 1924). « Elle s'assignait une triple mission : favoriser l'étude de l'histoire de la guerre, apporter à l'Etat son concours pour développer les collections de la bibliothèque, entreprendre des publications sur l'histoire de la guerre²⁸. »

Cette tradition de diffusion est invoquée dans le catalogue des publications de la BDIC présenté par son directeur Joseph Hue : « Le moment est venu de faire connaître les réalisations de la BDIC en matière d'édition et de structurer ses projets par la création de la "Collection des publications de la BDIC". On ne fait de cette manière que satisfaire aux demandes des fondateurs de l'institution, en ce qui concerne l'exploitation des matériaux rassemblés. »

Les deux autres préambules aux catalogues (présentation générale de la BDIC puis de sa politique en matière de recherche et de formation doctorale) relient ce devoir de publication à deux missions dont l'une s'emboîte dans l'autre : la première est une mission "naturelle" d'aide à la recherche :

²⁸ Bruno Van Dooren : "La Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine" in *Histoire des bibliothèques françaises* - p.133

« La BDIC est chargée d'assurer la collecte des matériaux nécessaire à l'étude du monde contemporain et des relations internationales ; elle doit également les mettre à la disposition des chercheurs et des doctorants, et exploiter elle-même une partie de ces matériaux pour réaliser les opérations de colloques, d'expositions et de publications. » La seconde mission, supérieure à la première, et un tantinet utopique, est d'« assurer au mieux la “veille” et la sauvegarde de la mémoire collective de groupes entiers ou de nations, et par là-même de leur identité. » En se rattachant à cet enjeu de taille, la BDIC se présente comme une “mémoire active”, qui ne peut se permettre de laisser l'exploitation de ses collections dominée par le hasard ou le bon vouloir des chercheurs.

L'IMEC : quand le patrimoine écrit n'existe que par son exploitation

L'IMEC (Institut Mémoire de l'édition contemporaine) a donné à la mission de valorisation une position d'égalité - et même de prééminence - par rapport à la mission de conservation. En effet, sa mission fondamentale est « d'apporter une contribution décisive au développement des recherches sur l'histoire de l'édition contemporaine et plus largement sur l'histoire du livre et des revues et de leur commerce au XX^e siècle dans tous les domaines.²⁹ » A partir de là, « l'objectif de l'IMEC n'est pas seulement de sauvegarder le patrimoine de l'édition mais, en même temps qu'il réunit et recompose cette mémoire dispersée, d'assurer son exploitation scientifique et éditoriale. Pour cela, l'IMEC s'est engagé dès sa création dans un ambitieux programme de mise en valeur de ce patrimoine grâce au développement d'activités éditoriales - recherches, expositions, publications, colloques. »

On assiste donc à un renversement de la logique traditionnelle des bibliothèques dites classées, dépositaires de fonds patrimoniaux : la conservation ne peut avoir de sens en elle-même, c'est l'exploitation du patrimoine écrit qui lui confère une véritable existence.

²⁹ cf. Brochure de présentation de l'IMEC.

Olivier Corpet, le directeur de l'IMEC déclarait lors d'un entretien que « L'IMEC n'a pas de mission patrimoniale en tant que telle même s'il réalise une collection qui appartient au patrimoine - et, précisons-le, au patrimoine privé et non pas national. » Il faut dire que ce changement d'optique est lié au statut mixte de l'IMEC qui établit des contrats avec des déposants privés, et qui a donc une obligation juridique d'exploiter les archives qu'il reçoit en dépôt. Les éditeurs peuvent en effet tirer profit commercialement de cette exploitation (tout manuscrit inédit trouvé dans un fonds ne pouvant être publié que par son propriétaire).

4 - La notion centrale d'exploitation

Dans tous les discours de justification de l'activité éditoriale que nous avons présentés, la notion d'exploitation domine. Celle-ci est sous-tendue par l'idée implicite que c'est la diffusion, plus encore que la simple communication des documents, qui fonde la valeur d'un fonds (valeur qui comprend les activités d'organisation que sont le catalogage et l'indexation). Plus des documents sont difficilement accessibles, plus les reproductions, les études, les présentations de tous ordres deviennent indispensables pour faire connaître leur existence, pour “donner vie” aux collections. Le travail de “conservation” au sens large ne peut être reconnu que par des opérations de publicité (au sens de “rendre public”), parmi lesquelles la publication figure en bonne place : cette activité secondaire se révèle ainsi essentielle à l'activité de base, alors qu'on ne peut voir en elle, de façon superficielle, qu'une simple “danseuse”, qu'une sorte de “cerise sur le gâteau”, même si son poids budgétaire est toujours modeste comparé aux acquisitions.

Une bibliothèque n'a d'ailleurs pas forcément besoin de disposer d'un fonds exceptionnel pour vouloir le mettre en valeur : cela peut être le cas pour une bibliothèque municipale de taille modeste à partir du moment où elle veut relancer la consultation et l'emprunt. Ainsi la bibliothèque de Bobigny coordonne la publication d'un journal intitulé *La Fureur de lire*, réalisé en partenariat avec des clubs de lecture dans des lycées et des collèges de la ville, et qui cherche à inciter à la fréquentation des livres en proposant des critiques de romans rédigées par de jeunes lecteurs.

Ce journal est en quelque sorte le parachèvement d'une vaste opération reposant sur des rencontres, des séances de présentation de livres, des ateliers d'écriture, des expositions où les jeunes doivent être valorisés comme "acteurs" (même s'ils sont encadrés par des enseignants et des bibliothécaires), les ouvrages et les thèmes choisis étant toujours proches de leur préoccupation. La première page du journal comporte à chaque fois un éditorial signé "La Bibliothèque", qui insiste généralement sur le rôle de la lecture comme expérience de vie : l'institution devient alors une espèce d'entité morale, un "agent de liaison" au service de la production de sens - mais nul ne peut évidemment lui reprocher de sortir de sa mission fondamentale de promotion de l'écrit.

Cependant, à partir du moment où la bibliothèque se comporte comme auteur et/ou comme éditeur, elle doit réfléchir plus que jamais à la destination de ses productions, et s'adapter à la multiplicité des publics, ce qui implique un renversement par rapport à la logique de fonctionnement traditionnelle, fondée sur l'indifférenciation.

II - L'ADAPTATION AUX PUBLICS

1 - Application d'un marketing différencié

Lors d'un colloque sur le thème des grandes bibliothèques en 1991, Gérard Grunberg, chef du département Bibliothéconomie et relations avec les bibliothèques de l'Établissement public de la bibliothèque de France, écrivait : « Récemment les choses étaient encore assez claires : il y avait plusieurs types de bibliothèques, répondant à plusieurs types de missions. La délicate mission de développement de la lecture était dévolue aux bibliothèques publiques, à qui revenaient également l'information générale et la culture du citoyen, une mission documentaire essentielle incombait aux bibliothèques universitaires et spécialisées, tandis que la Bibliothèque nationale se caractérisait par sa mission patrimoniale fondamentale. (...) Les mutations sociales et technologiques conduisent aujourd'hui à revoir ce triptyque dont la belle ordonnance se brouille aux yeux de l'observateur. Les bibliothèques universitaires et quelques bibliothèques spécialisées participent bien évidemment du développement culturel. La Bibliothèque nationale ne se résume plus à sa seule mission patrimoniale, qu'elle partage d'ailleurs en France avec d'autres bibliothèques. Elle se doit, pour répondre aux besoins des chercheurs, d'acquérir des instruments étrangers, donc de mener une véritable politique documentaire. Dans le même temps, il lui faut développer d'abondants programmes culturels pour répondre à la curiosité croissante d'un large public à l'égard du patrimoine documentaire.

A cet égard, on peut se demander s'il n'est pas inopérant de parler de public en général comme s'il s'agissait d'une entité bien définie. Certes, on peut probablement parler de clientèle cible, et essayer d'identifier ces publics cibles, à condition de ne pas inverser l'ordre des choses.³⁰ »

Gérard Grunberg explique ensuite que ce « brouillage des missions des bibliothèques », est lié au « principe d'ouverture » devenu un axe majeur pour chacune d'entre elles, et en particulier pour la Bibliothèque de France (ouverture à tous les supports, ouverture à des publics de plus en plus diversifiés, ouverture à d'autres établissements).

³⁰ Gérard Grunberg : "Le principe d'ouverture" in *Les grandes bibliothèques de l'avenir : actes du colloque international des Vaux - de - Cernay 25 - 26 juin 1991* - La Documentation française, 1992 - p. 123.

Revenons à cette notion de « publics cibles ». Celle-ci fait lentement mais sûrement son chemin au sein des bibliothèques, étant donné que leur efficacité est de plus en plus évaluée. Cette notion est bien évidemment empruntée au marketing, dont les principes sont désormais aussi appliqués aux services publics, même ceux ne générant pas de profit. Elle est associée à celle de largeur de l'offre de service (opposée à celle de profondeur) qui est définie ainsi par C. Baudry : « Une offre est large si elle comprend un grand nombre de services de base, c'est-à-dire un grand nombre de services autonomes ayant des objectifs différents, susceptibles d'attirer une clientèle propre. Chaque service de base constitue un mode d'accès pour le client. Plus l'offre est large, plus le client peut satisfaire un nombre élevé de besoins.

Une offre est profonde si elle propose une grande variété de moyens pour satisfaire un besoin exprimé. La profondeur exprime la richesse du choix offert par l'entreprise pour atteindre un résultat clairement identifié.³¹ »

Par rapport à ces définitions, l'activité éditoriale des bibliothèques soulève différentes questions : en premier lieu, en tant qu'activité de nature commerciale, elle suppose un marketing différencié, suivant lequel, selon le principe d'une offre large, « on considère qu'à chaque groupe d'utilisateurs repéré, à chaque segment, correspond une demande différente de services. Il faut construire une stratégie particulière par segment à toucher.³² » Dans le domaine des publications, ceci consiste à bien définir le niveau culturel et scientifique des productions en fonction des publics visés, attitude qui se situe dans le prolongement des nouvelles politiques d'acquisition et d'animation, qui vont à l'encontre de la logique traditionnelle d'indifférenciation des usagers.

Cependant, nous avons vu que l'activité éditoriale s'inscrit parfois dans les services de base d'une bibliothèque (notamment l'établissement d'un catalogue) ; dans ce cas, elle correspond davantage à un approfondissement qu'à un élargissement de l'offre de service.

D'autre part, les différents publics visés par les publications ne coïncident pas forcément avec les publics habituels de la bibliothèque, car grâce à une diffusion commerciale, l'activité éditoriale peut s'adresser à des groupes qui ne fréquentent pas ou fréquentent peu l'établissement. Cette double « clientèle cible » implique ainsi un double raisonnement articulant une réflexion sur la structure bibliothèque et une autre sur l'économie de l'information et de la culture. Une dialectique doit donc s'établir entre le « dedans » et le « dehors », ces deux pôles ne pouvant être simplement opposés l'un à l'autre et être définis de façon séparée, même si du

³¹ Christian Baudry : *Manager les services : la qualité comme principe unificateur* - Economica, 1986 - p. 54.

³² J.-M. Salaün, *op. cit.*, p.106.

point de vue de la circulation des documents, on a affaire à deux fonctionnements tout à fait différents : d'un côté les exemplaires empruntés retournent à leur lieu de départ, de l'autre la pile d'exemplaires à vendre doit absolument baisser.

2 - Analyse des différentes formes d'extension de l'offre de services

A partir des exemples qui nous ont particulièrement servi pour cette étude, nous avons établi un tableau (situé en annexe³³) qui, bien que schématique, nous paraît synthétiser la problématique “profondeur/largeur” et “dedans/dehors” suscitée par l'activité éditoriale. Nous commenterons tout d'abord la colonne de gauche (les différents types de publication et la forme d'extension de l'offre qu'ils permettent).

Extension en profondeur

Les catalogues spécialisés et les ouvrages bibliothéconomiques ont été classés comme effectuant plutôt un approfondissement de l'offre. Certes, l'édition de tels produits n'est jamais réservée à un usage interne ; mais leur objectif premier étant bien d'améliorer le service rendu à l'usager, ils se situent avant tout dans une optique de profondeur de l'offre. Et lorsqu'ils sont diffusés à l'extérieur, c'est à l'attention d'usagers et/ou de professionnels d'autres bibliothèques. Comme le remarquait Pierrette Cruzet-Daurat lors d'un entretien, les catalogues spécialisés sont à repenser dans le cadre de la simple « diffusion de données ». Même si elle ne se fait pas encore sous une forme intégralement informatisée, le service des éditions de la BNF s'en occupe de moins en moins (nous reviendrons dans notre deuxième partie sur les modalités pratiques de ce désengagement).

Cependant, lorsqu'il s'agit de catalogues raisonnés comportant des commentaires scientifiques, ils relèvent davantage de l'élargissement, dans la mesure où ils tombent en fait dans la catégorie des produits destinés à un public de chercheurs extérieurs.

³³ cf. p. 103.

D'autre part, en ce qui concerne les ouvrages bibliothéconomiques autres que des normes, comme c'est le cas pour la collection "BPI Pratique" de la BPI, on peut parler à la fois d'un approfondissement et d'un élargissement :

- approfondissement dans la mesure où la BPI diffuse ces livres dans le cadre d'un réseau national de bibliothèques publiques et universitaires pour lesquelles elle est une référence (comme l'est la BNF pour le catalogage et les autorités),
- élargissement si l'on considère que les professionnels sont isolés en tant que public spécifique.

Cette ambivalence vient de ce que dans un cas, on raisonne en fonction des structures, et que dans l'autre on le fait en fonction des publics.

Extension en profondeur et en largeur

Une ambivalence du même type peut être observée pour les catalogues d'exposition. En effet, dans une bibliothèque, une exposition, quelle qu'elle soit, a deux fonctions : elle permet d'une part, en direction des usagers habituels, d'approfondir l'accès à des documents rares ou d'attirer l'attention sur des documents plus accessibles mais peu utilisés ; d'autre part, elle a pour objet de faire venir à la bibliothèque des publics qui ne la fréquentent pas ou peu. Le catalogue, en tant que trace écrite de l'exposition, se situe dans le prolongement de ce double objectif. Il est à noter qu'il constitue souvent le premier pas dans l'activité éditoriale, et que des succès, même modestes, en ce domaine peuvent encourager à tenter d'autres publications indépendantes d'une animation ayant lieu dans les murs de l'établissement.

La seconde ambivalence du catalogue d'exposition est qu'il vise généralement à la fois le public savant et le public des simples curieux (d'où la nécessité d'un texte de qualité accompagnant de belles et nombreuses illustrations) ; cet amalgame est souvent justifié, puisqu'une exposition cherche la plupart du temps à rassembler spécialistes et non-spécialistes autour d'un même thème : en conséquence, les catalogues ne peuvent pas dépasser un certain niveau scientifique et doivent rester compréhensibles pour un lecteur non averti. Le problème est que ces catalogues ne relèvent pas, à l'encontre d'autres publications, des principes généraux du marketing différencié : leur lectorat potentiel n'est pas défini de façon précise, et leur succès est donc complètement lié à celui de l'exposition qu'ils présentent.

Extension en largeur : public "savant" et "grand public"

La détermination des destinataires d'une publication est véritablement la marque du passage à un stade supérieur dans une politique éditoriale. Bien que cette action préliminaire semble tomber sous le sens, elle n'est pas dans la pratique si évidente ; si l'on se reporte à l'ouvrage de Jean-Marie Bouvaist, *Crises et mutations dans l'édition française*, on s'aperçoit que les éditeurs privés ont souvent du mal à cerner le lectorat potentiel d'un ouvrage ou d'une collection, ce qui conduit parfois à des échecs cuisants et surtout coûteux. Jean-Marie Bouvaist emploie notamment une notion familière au monde des entreprises culturelles, mais qui n'en est pas moins problématique : il s'agit de la notion de "grand public cultivé", expression dont certains peuvent juger les termes antinomiques, et qui recouvre une population dont on peut *de facto* constater l'existence (à en juger par l'affluence suscitée par certains événements), sans toutefois lui donner des contours précis.

Par rapport aux éditeurs, les bibliothèques ont l'avantage d'avoir à leur disposition des études qui ont été menées sur leurs publics. Elles ont aussi cherché à appliquer à leurs services de base le principe du marketing différencié, en opérant des segmentations démographiques, sociologiques, comportementales, afin de mieux répondre aux besoins de leurs usagers. Mais lorsqu'il s'agit d'offrir des productions dans un cadre commercial, la pertinence de ces distinctions peut être remise en cause, car les acheteurs, comme nous l'avons déjà dit, ne sont pas forcément aussi des utilisateurs.

Le public le plus facile à isoler en vue d'un élargissement de l'offre de service par la publication est sans conteste celui des chercheurs. Nous avons vu que les bibliothèques nationales ou spécialisées se sont souvent assignées envers lui un devoir de diffusion qui débouche sur l'édition. Mais la démocratisation culturelle, même relative, impose désormais de satisfaire également un public beaucoup plus large par des animations et des publications. Un projet comme celui de la BNF ne pouvait évidemment négliger cet aspect, mais les débats qui l'ont entouré ont montré que ce changement d'optique suscite des craintes plus ou moins fondées, surtout en ce qui concerne la répartition des emplacements. Cependant, même Marc Fumaroli (auteur du très polémique *État culturel*), qui a exprimé au sujet de la "TGB" la position la plus conservatrice en défendant la prééminence de la lecture savante, n'exclut pas la diffusion éditoriale dans le domaine de la valorisation du patrimoine ; plaidant pour le renouveau d'un département du livre ancien situé rue de Richelieu, il écrit : « On aurait là un

ensemble prestigieux et cohérent qui, par lui-même, exercerait une vive attraction sur les chercheurs du monde entier. Rien n'empêcherait d'ailleurs que par le film, les expositions, les reprints, cette vieille maison à la fois allégée et modernisée ne rayonne aussi sur un vaste public, celui qui est de plus sensible au patrimoine et à l'histoire.

En conclusion, je dirai que nous devons éviter par-dessus tout de sacrifier à la communication, à la mode de la communication, les disciplines sévères auxquelles l'idée même de bibliothèque nationale est attachée, et dont un pays tel que le nôtre ne peut se passer : conservation du fonds ancien des imprimés appartenant au patrimoine national, lecture savante, et utile à la formation du public plus qu'à son information, de ce fonds mémoriel.³⁴ » Bien qu'opposant en partie conservation et communication, formation et information, Marc Fumaroli n'oublie pas que la Bibliothèque Nationale doit exercer son prestige sur le plus grand nombre. La question demeure toutefois de déterminer le profil exact de « ce vaste public, celui qui est de plus en plus sensible au patrimoine et à l'histoire », et de savoir dans quelle mesure l'on peut grossir ses rangs tout en renforçant sa « sensibilité ».

Il est intéressant de confronter ici cette position à celle, tout à fait opposée, du directeur des archives de l'INA en 1991, Francis Denel - position il est vrai liée à la nature particulière des supports audiovisuels. Celui-ci explique comment la reconnaissance de la valeur patrimoniale des archives télévisuelles a été, dans les années 80, concomitante d'un essor de la demande professionnelle d'images émanant des sociétés de programme :

« Les archives télévisuelles devenaient donc, de plus en plus, *à la fois un patrimoine et une source déterminante de programmes.*

Chacun était alors obligé de rénover et d'actualiser ses convictions et ses certitudes, opposant le patrimoine assuré par une conservation pure et dure (pure, culturelle, a-économique) à sa communication, sa valorisation ou son exploitation (impure, inculte et commerciale).

Cette communication professionnelle à l'antenne (sous forme de rediffusion, de nouvelles productions à base d'extraits) et hors antenne (sous forme d'éditions par exemple), force était de constater qu'elle servait le grand public (des millions de spectateurs), qu'elle rendait accessible un patrimoine, qu'elle permettait le maintien d'un équilibre culturel

³⁴ Marc Fumaroli : « Lecture et communication » in *L'avenir des grandes bibliothèques : colloque international organisé par la Bibliothèque Nationale 30 Janvier - 2 Février 1990* - BN, 1991 - p. 277.

international, en évitant l'achat systématique des productions étrangères, notamment nord-américaines et qu'elle servait la création par la rémunération des ayants droit.

En outre, les ressources de cette activité de communication étaient réaffectées dans des activités d'intérêt général permettant le traitement documentaire, la restauration de supports anciens et fragiles, la recherche de nouvelles technologies de conservation et de communication (...).

La spécificité technique de l'audiovisuel, impliquant une chaîne de traitement complexe et coûteuse pour permettre des communications différenciées pour des usages différenciés, nous démontrait que la *communication favorisait la conservation*.

Nos certitudes sur les concepts de grand public, de patrimoine, devraient être remises en cause. Pourquoi la communication aux chercheurs fonderait-elle plus ou mieux la valeur patrimoniale, que la communication au plus grand nombre par les voies de la diffusion de masse?

Nous devons encore aujourd'hui réexaminer nos acquis. Un projet aussi important, aussi visible que la Bibliothèque de France, les débats, les interrogations qu'il suscite, contribue à ce réexamen en commun.

Y a-t-il réellement reconnaissance culturelle de l'audiovisuel comme mode d'expression à part entière? (...) Partant de là, y a-t-il véritablement, authentiquement, une demande sociale, intellectuelle, et quelle est-elle? S'agit-il d'un souhait passif de communication, de besoin subi d'un environnement plus fort encore et plus prégnant d'images et de sons? Y a-t-il besoin positif ou démission? Faut-il y voir volonté critique d'autonomie ou preuve de déficit culturel, de crise de civilisation? Où se situe cette demande sociale, d'où émane-t-elle?³⁵ »

Ces questions formulées par Francis Denel peuvent être en grande partie reprises au sujet du patrimoine écrit, et en particulier cette interrogation : « Pourquoi la communication aux chercheurs fonderait-elle plus ou mieux la valeur patrimoniale, que la communication au plus grand nombre par les voies de la diffusion de masse? ». Si l'on met pour l'instant de côté la question des recettes favorisant la conservation, l'idée de « socialiser le patrimoine » apparaît assurément comme un des enjeux majeurs pour les bibliothèques depositaires de fonds anciens. Il est désormais nécessaire de dépasser l'opposition entre « conservation pure et dure (pure, culturelle, a-économique) » et valorisation « impure, inculte et commerciale ». Et cependant, on en revient toujours au problème suivant : savoir d'où provient cette « demande

³⁵ Francis Denel : "Socialiser le patrimoine" in *Écrits, images et sons dans la Bibliothèque de France / Textes et images réunis par Christian Delage - IMEC, 1991 - p. 36 - 37.*

sociale », quelles sont ses assises culturelles. A une époque où les images et les sons se transfèrent de plus en plus facilement, et notamment les reproductions du patrimoine artistique et intellectuel, les sources de diffusion institutionnelles telles que les musées et les bibliothèques ne sauraient se contenter d'une réception passive où les repères historiques élémentaires se fondraient dans un "fast-food" virtuel.

Nous ne nous avancerons pas davantage dans le débat théorique, même s'il affleure dans l'étude de terrain. Toutefois, on peut déjà souligner que la réflexion concernant la diffusion du patrimoine culturel par les bibliothèques n'en est qu'à ses débuts. Jusqu'à présent, public savant et "grand public" ont souvent été opposés de façon sommaire ; nous verrons que les bibliothèques parviennent assez habilement à concilier les deux, mais que la définition du "grand public" reste relativement vague, et par suite, qu'aucune hiérarchie de niveaux n'a été vraiment établie dans la plupart des cas.

3 - Analyse des exemples : une tendance générale à l'élargissement de l'offre?

« Mémoire de l'avenir » versus « The world's leading resource for scholarship, research and innovation »³⁶ ?

Le continuum profondeur/largeur de l'offre se fait particulièrement sentir dans les éditions des bibliothèques nationales telles que la BNF et la British Library, qui présentent la gamme la plus complète de produits. Dans les deux cas, cette diversification est assez récente (le tournant se situant au début des années 80), l'accent étant mis de plus en plus sur les productions grand public (parallèlement à l'essor des produits dérivés), même si les productions plus traditionnelles (catalogues, bibliothéconomie, études scientifiques) sont également développées de façon efficace.

La différence la plus marquée entre ces deux grands éditeurs institutionnels réside dans l'articulation entre catalogues d'exposition et produits résolument tournés vers un lectorat de niveau culturel moyen. Jusqu'à présent, la Bibliothèque Nationale s'est surtout appuyée sur les

³⁶ slogans respectifs de la BN et de la British Library, le dernier signifiant : «La première source au monde pour l'érudition, la recherche et l'innovation».

catalogues d'exposition : ceux-ci couvrent un éventail de thèmes très étendu (art et histoire de l'art, cartographie, histoire, histoire du livre et de l'édition, littératures, musique et opéra, théâtre, photographie, sciences et techniques...) et continuent à être vendus bien après l'exposition auxquels ils sont liés. En fait, il s'agit d'ouvrages aux prix et aux niveaux disparates. *Trésors* (1989, sous la direction d'A. Flottès-Dubuille), publié à l'occasion de l'exposition « Cent trésors de la Bibliothèque Nationale » et vendu au prix de 80F, fait désormais office de « guide touristique », mêlant papyrus antiques, manuscrits enluminés et papiers autographes d'écrivains célèbres. *La passion des manuscrits enluminés. Bibliophiles français : 1280 - 1580* de François Avril (publié à l'occasion d'un congrès de bibliophilie), bien que proche par son thème, ne concerne évidemment pas le même public. Ce qui ne veut pas dire que des ouvrages assez spécialisés ne trouvent pas d'acheteurs : *D'une main forte : manuscrits hébreux des collections françaises* de Michel Garel (1991), faisant découvrir un sujet peu connu et appartenant à la catégorie des beaux livres (prix de vente : 395F) est un des livres édités par la BN qui s'est le mieux vendu (après retraitage, 12.000 exemplaires environ ont déjà été achetés). Le catalogue de l'exposition « L'Enfance au Moyen-âge » (tiré au départ à 5000 exemplaires et très vite épuisé avant réimpression début 1995), avec un sujet plus « facile », obtient un succès équivalent.

On le voit, en matière d'exposition, il n'est pas évident qu'un thème soit plus « porteur » qu'un autre. Mais on a là, globalement, l'illustration d'un ancien système éditorial, fait de productions par « à-coups », sans politique claire concernant le, ou plutôt les publics. Les éditions de la BNF sont cependant en cours de réorganisation à la veille de l'ouverture du site de Tolbiac, et on peut penser qu'avec ces nouveaux espaces s'ajoutant au site de Richelieu, grandes expositions et expositions plus confidentielles coexisteront de façon plus harmonieuse, puisqu'elles devraient alors être orientées vers des publics plus ciblés. On remarque d'ailleurs que dans le catalogue des éditions de la BNF 1995, contrairement à celui de 1993, les catalogues des grandes expositions récentes, vitrines de l'action culturelle de l'établissement, constituent une rubrique à part et sont présentés en premier, avec des reproductions en couleur de leur couverture.

La BNF coédite en outre avec Robert Laffont une collection intitulée « La Mémoire de l'encre » (*Les plus beaux manuscrits des poètes français, Les plus belles lettres manuscrites de la langue française, Les plus belles pages manuscrites de l'histoire de France, etc...*), qui marque une volonté de différenciation plus grande. Mais c'est la seule collection de ce type que l'on peut isoler pour l'instant en tant que telle, et d'autres initiatives pourraient être envisagées

en direction de ce que l'on pourrait appeler le "très grand public" ou le "public moins cultivé"³⁷, en dehors de l'optique traditionnelle des expositions.

La British Library, au contraire, a bien davantage concentré son action éditoriale sur ce public. Ceci est dû en partie à trois données importantes :

- d'une part, jusqu'à présent (et tant que le nouveau site de St-Pancras reste fermé au public), la British Library est intégrée au British Museum qui attire des foules considérables.
- d'autre part le public anglais est moins disposé que le public français à l'achat de beaux livres, si bien que la plupart des ouvrages ne dépassent pas 25£ (40£ restant un prix exceptionnel).
- enfin, (nous reviendrons sur ce point dans notre deuxième partie), la British Library a été soumise beaucoup plus tôt que la BNF à des contraintes financières fortes qui lui imposaient de dégager des recettes propres pour financer ses publications scientifiques.

Ainsi, tandis que le catalogue des éditions de la BN de 1993 concerne tous les types de publications, la British Library a différencié de façon marquée publications scientifiques et publications grand public par deux catalogues de vente différents. Dans le second catalogue intitulé « The British Library general and illustrated », beaucoup plus attractif grâce à la couleur, aucun livre n'est présenté comme catalogue d'exposition (même lorsqu'une manifestation a eu lieu sur le même thème) : ce statut indépendant évite aux livres d'être considérés comme périmés dès qu'ils ne sont plus directement liés à "l'actualité culturelle". Et fait exceptionnel, l'ouvrage *The image of the World : 20 centuries of World Maps* (1994) de Peter Whitfield a eu un tel succès qu'il va donner lieu à une exposition fin 1995 : on assiste là au retournement de la logique qui soumettait les publications à la politique d'animation.

Beaucoup de ces livres "généraux" se présentent comme des "panoramas" sur un thème, permettant une approche sans doute plus superficielle que celle que proposent les ouvrages de la BN, mais qui convient mieux en guise d'introduction à un sujet particulier³⁸. Il faut souligner ici une volonté pédagogique affirmée en matière d'histoire du livre ancien, ce qui n'exclut pas des sujets plus pointus (en musique, histoire, littérature, etc.). Le développement d'une collection de livres de poches en histoire (à partir de sources iconographiques de la

³⁷ Il faut citer ici une autre "amorce" en ce sens : l'exposition «En français dans le texte : dix siècles de lumière par le livre» (1990) dont le catalogue consiste en une encyclopédie présentant quatre cents chefs-d'œuvre de la langue française sur dix siècles, avec des notices rédigées par plus de deux cents spécialistes, et qui dénote une volonté de vulgarisation peu après les cérémonies du bicentenaire et dans une période de redéfinition des missions de la nouvelle «Bibliothèque de France».

³⁸ Outre un classique *Treasures of the British Library*, on peut citer *A History of Calligraphy, Understanding Illuminated Manuscripts : a Guide to technical termes, A guide to Western Historical Scripts, Books of Hours, Renaissance Paintings in Manuscripts, ...*

bibliothèque) révèle également un effort en direction du jeune public³⁹. Quant aux produits multimédia (des CD-ROM), ils sont surtout axés sur le marché institutionnel (établissements d'enseignement secondaire). D'où des sujets qui peuvent surprendre, mais qui sont liés à des coproductions et à une volonté de combler un vide éditorial⁴⁰.

Ainsi, de toutes les bibliothèques que nous avons étudiées, la British Library est assurément la plus offensive en matière d'édition "grand public". En revanche, elle a moins diversifié que la BNF ses publications scientifiques : cette dernière, bénéficie en effet de collections particulières comme celles des monnaies, des médailles, ou des estampes, et a hérité d'une forte tradition artistique (arts du spectacle, photographie, phonothèque nationale), d'où un grand nombre de catalogues spécialisés et d'études dans ces domaines.

A l'ouverture du site de Tolbiac, la BNF saura sans doute tirer parti de ces atouts et accentuer sa double orientation.

La BPI et les autres bibliothèques de lecture publique : hors les cadres/étudiants/diplômés, point de salut?

En France, il semblerait que les bibliothèques-éditeurs aient du mal à se défaire d'un certain élitisme culturel. Ce reproche qui vaut pour la BNF vaut également pour la BPI qui (faute aussi de moyens) s'en tient surtout à des catalogues d'exposition dont les sujets, pour la plupart, ne peuvent intéresser tous les publics⁴¹. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne trouvent pas acheteurs : suite à l'exposition intitulée « L'univers de Borgès », le catalogue du même nom s'est très bien vendu. En effet, le public de la BPI est demandeur de ce type de manifestations ; quant à celles organisées conjointement par le Centre Pompidou et par la BPI autour du cinéma documentaire, elles ont également leur audience - d'où des publications dans le cadre de la collection « Supplémentaires ».

Il faut se reporter ici à l'analyse faite par Martine Poulain sur ce public, à partir de différentes enquêtes : « Le public de la bibliothèque représente plus de la moitié des entrées du

³⁹ *Early cars, Early Flying Machines, Early Railways, Machines in the Home...*

⁴⁰ Trois CD-ROM ont déjà été produits : le CD-ROM *Inventors and Inventions* est édité avec Yorkshire Television, et le CD-ROM *British Birds* avec la «British Society for the protection of birds». Seul le CD-ROM *Sources of History : Medieval Realms - Britain 1066 - 1500* correspond au domaine éditorial traditionnel de la British Library.

⁴¹ L'une des meilleures expositions (au point de vue de l'ouverture à un large public) est certainement celle qui eut lieu en 1987 : «Censures. De la Bible aux larmes d'Eros : le livre et la censure en France», et qui donna lieu à un catalogue établi sous la direction de Martine Poulain et de Françoise Serre.

Centre Georges Pompidou. Il y imprime donc fortement sa marque. On peut pourtant souligner quelques écarts qui sont autant de signes des différences habituelles entre publics des bibliothèques et publics des musées ou des expositions. Plus de résidents en province et à l'étranger, moins d'étudiants et donc d'autant plus d'actifs, toutes professions confondues, plus de personnes ayant des diplômes de lettres ou d'art, une fréquentation plus espacée, une proportion de nouveaux visiteurs plus importante : tels sont quelques-uns des traits qui distinguent le public d'ensemble du Centre Georges Pompidou de celui de la bibliothèque.

Pourtant, l'évolution de ces deux publics va dans le même sens : les Parisiens, les cadres supérieurs et professions libérales, les très diplômés ont tendance à y appesantir leur marque. Ce n'est pas là un effet de la seule BPI, mais le signe d'une évolution plus générale qui semble conduire au fil des ans nombre d'institutions culturelles d'une ouverture à une forme de rétrécissement social ; la recherche d'un élargissement des publics des institutions culturelles est une entreprise délicate, dont les résultats ne peuvent être que lents. Ils sont encore plus difficiles à maintenir sur une longue durée, les publics "naturels" des institutions culturelles ayant tendance à conforter leur présence, pendant que les publics non coutumiers de ces lieux deviennent plus difficilement fidèles.⁴² »

Cette analyse peut amener à penser que l'édition traditionnelle n'est pas la manière la plus adaptée de lutter contre une certaine "fracture culturelle" concomitante de la "fracture sociale". Il est vrai par ailleurs que les productions des bibliothèques sont généralement emblématiques de la culture « légitime », pour reprendre une expression de Pierre Bourdieu, culture à forte valeur sociale qui provoque une réaction de rejet dans les milieux populaires dont la culture est « dominée »⁴³.

Martine Poulain écrit encore à ce sujet dans *l'Histoire des bibliothèques françaises* : « Croire que l'on peut facilement faire partager les valeurs d'une culture que tout un "habitus social" refuse relève alors de l'"illusionisme social" qui commet aussi l'erreur de penser que la proposition suffit à faire l'usager et l'occasion le larron. Cette sociologie sera vécue par les professionnels de la culture à la fois comme une aide et comme désespérante, puisque les confrontant plus encore à la difficulté et aux limites de leurs tentatives de "démocratisation" de la culture, idée fondatrice de l'"action culturelle" jusqu'au milieu des années quatre-vingts.⁴⁴ »

⁴² Martine Poulain : *Constances et variances : les publics de la Bibliothèque publique d'information 1982 - 1989* - BPI/Centre Georges Pompidou, 1990 - "Études et recherches".

⁴³ Notions développées par Bourdieu dans *La Distinction, critique sociale du jugement* - Éditions de Minuit, 1979 et dans *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Fayard, 1982.

⁴⁴ Martine Poulain : "Des lecteurs, des publics et des bibliothèques" in *Histoire des bibliothèques françaises* - p. 530.

Toutefois, bien que la tendance soit plutôt actuellement à la modestie des ambitions et à l'isolement dans des tours d'ivoire, il serait difficile de concevoir des politiques d'animation et d'édition dans les bibliothèques qui ne soient pas fondées sur l'idée d'élargissement - même si ce dernier est relatif et qu'il va toujours dans le sens d'une culture de moins en moins « dominante ». Aussi peut-on penser qu'avec l'expansion de son organisation éditoriale, la BPI va multiplier les tentatives de publications "grand public" hors catalogues d'exposition. Jusqu'à présent, ses essais sont restés timides : sa collection tout à fait intéressante de livres-cassettes (produits appréciés par certains moyens et faibles lecteurs) a dû être interrompue car elle s'est heurtée au monopole d'un producteur-diffuseur qui voulait éviter toute concurrence (mais peut-être la BPI sortait-elle de son "territoire"). Plus récemment, elle a lancé en association avec le Centre Pompidou une série de dix livrets intitulée « Paroles d'écrivains », qui consistent en des interviews d'écrivains connus sur leurs lectures formatrices. Le succès de cette première série pourrait en amener une autre et encourager le Centre à favoriser d'autres publications de ce type.

De toute façon, on peut considérer que l'action la plus importante de la BPI en faveur de la promotion de la lecture se situe plutôt du côté des études sociologiques qu'elle a fait mener et dont elle a rendu compte dans le cadre de la collection "Études et recherches" - sans compter les actes de colloques et les ouvrages de réflexion qui sont aussi indispensables aux professionnels. Cette action "en amont" est relayée "en aval" par les bibliothèques municipales, qui s'appuient largement sur les expositions dans leur politiques d'animation. Plus proches que les grandes institutions parisiennes, entretenant des liens privilégiés avec le secteur scolaire, elles sont souvent mieux à même de s'adapter à différents publics tout en mettant en valeur leurs spécificités.

Ainsi, avec la création de l'« Espace Patrimoine », avec les expositions qu'elle monte elle-même autour de ses collections, la Bibliothèque Municipale de Lyon peut espérer toucher un public de plus en plus large. Elle dispose pour cela d'un outil de promotion efficace : le journal TOPO, bimestriel diffusé gratuitement à 15.000 exemplaires environ dont 10.000 en dehors des murs de la bibliothèque, dans des lieux "stratégiques" ou par mailing ; son statut est à cet égard intéressant car à mi-chemin entre extension en profondeur et extension en largeur de l'offre. Toutefois, on sent poindre une limite à cet élargissement lorsqu'on examine l'ensemble des animations présentées dans ce journal, où l'on sent bien la prééminence accordée au public cultivé. Quant aux publications, si la revue *Espace Patrimoine*, les catalogues spécialisés comme celui consacré au fonds de l'institut franco-chinois de Lyon, ou

encore la nouvelle collection « Empreintes » (coéditée avec l'éditeur Paroles d'Aube) consacrée à la photographie sont tout à fait en accord avec la politique patrimoniale de la bibliothèque, on peut regretter que celle-ci porte toujours ses efforts en priorité en direction des mêmes lecteurs. Mais peut-être ce défaut sera-t-il compensé par le développement de l'édition électronique, comme nous le verrons par la suite.

Pour la BPI comme pour les autres bibliothèques de lecture publique, l'affluence aux manifestations - et l'achat de catalogues et autres publications ainsi suscitées - ne signifie pas qu'il y a toujours à proprement parler élargissement. Les bibliothèques ont démontré qu'elles avaient entièrement leur place parmi les autres institutions culturelles, mais parfois au détriment de leur "militantisme" d'origine.

Bibliothèques universitaires et bibliothèques de recherche : l'apprentissage de la vulgarisation?

Lorsque les bibliothèques universitaires ont des publications, il s'agit surtout de catalogues spécialisés, de revues ou d'études n'intéressant que des chercheurs, et liées au "devoir de diffusion" évoqué plus haut : l'élargissement à un public extérieur est donc limité. C'est le cas pour des grandes bibliothèques universitaires telles que la Cambridge University Library ou la bibliothèque de la Sorbonne à Paris (qui coédite notamment avec Klincksiek les *Mélanges de la bibliothèque de la Sorbonne* consacrés à l'histoire du livre).

Toutefois, des raisons financières peuvent amener des bibliothèques de ce type à développer des publications "grand public". Nous avons déjà cité la Bodleian Library (université d'Oxford), qui outre quelques titres publiés en association avec des éditeurs privés⁴⁵ a créé une collection de produits touristiques : les « Bodleian Picture books », le premier titre portant sur la bibliothèque centrale (Radcliffe Camera). Mais la Bodleian Library ne peut pas aller trop loin sur les traces de la British Library en matière d'élargissement, car elle s'appuie en fait davantage sur les produits dérivés pour financer ses publications scientifiques. Pour cette bibliothèque, l'optique majeure est de sauvegarder l'existence de ce service rendu à ses lecteurs grâce à la population des touristes (ne pouvant se déplacer que dans la cour et certains

⁴⁵ par exemple *The Bodleian Library and its treasures* ou l'ouvrage *Child's Eye : a history of children's book through three centuries* (coédité avec Channel Four Television)

bâtiments), qui non seulement ne sont pas des usagers, mais qui pour beaucoup ne sont pas concernés en tant que citoyens par l'institution (puisque étant étrangers). Bien qu'elle gère un dépôt légal partiel et des fonds patrimoniaux, la Bodleian Library se trouve donc dans une situation totalement différente de celle d'une bibliothèque nationale ayant vocation de servir tous les publics, même celui des non-usagers.

Les bibliothèques de recherche dépendant de plusieurs tutelles peuvent avoir au contraire une obligation de s'adresser à différents publics : ce n'est pas tant le cas de l'IMEC (institut couvrant un domaine très particulier) que celui de la BDIC, qui dépend à la fois du ministère de l'Enseignement Supérieur et de celui de la Culture. La création de la collection « Histoire et images du XX^e siècle » à partir des catalogues d'exposition représente un bon début d'élargissement en direction d'un public non universitaire, puisque les sujets abordés peuvent intéresser tous les passionnés d'histoire contemporaine. Comparativement à une bibliothèque de lecture publique, le chemin vers la différenciation est beaucoup plus long à parcourir pour une bibliothèque de ce type : le pari semble cependant tenu, alors même que les bibliothèques de lecture publique semblent affectées d'un certain « complexe » qui les attirent parfois plus que de raison vers le pôle scientifique...

III - LE RÔLE DE L'ACTIVITÉ ÉDITORIALE POUR L'IMAGE DES BIBLIOTHÈQUES

1 - Diffusion « active » et diffusion « passive »

Le responsable des éditions de la New York Public Library (NYPL), Richard Newman, déclarait en 1989 : « l'édition est une façon active, et non une façon passive, de mettre des documents à la disposition du public⁴⁶ ». De la part d'un professionnel, il est sans doute un peu exagéré d'opposer ainsi la communication des documents, qui est loin de reposer sur un fonctionnement « passif », à l'édition - d'autant que la NYPL, nous le verrons, s'en remet de plus en plus à des éditeurs privés pour ses publications. Cependant, cette formule a le mérite d'exprimer la manière dont le public peut ressentir l'activité de base et l'activité annexe de la bibliothèque. Le travail effectué par les bibliothécaires reste souvent invisible aux yeux des usagers - même en ce qui concerne le catalogue général, ce "chantier permanent". Au contraire, animations et publications font ressortir la bibliothèque comme lieu de production, et le public se sent "courtisé" : il peut constater qu'un effort particulier a été fait dans sa direction, ce qui n'est pas toujours le cas avec un service public traditionnel.

Manuela Delgado, dans un mémoire intitulé *La BPI éditrice : éléments de réflexion sur l'activité éditoriale en bibliothèque* écrit : « Avec le développement dans les bibliothèques des politiques d'animation, nous assistons à un regain d'intérêt pour l'activité éditoriale qui, à travers la production de catalogues d'exposition et de publications diverses, paraît constituer, non seulement un prolongement naturel du service rendu à l'usager, mais encore un moyen efficace pour les bibliothécaires de promouvoir leurs missions plus traditionnelles. Publier, rendre public, c'est en effet se donner la possibilité de sortir de l'enceinte de la bibliothèque pour aller au devant des non-usagers, c'est se donner les moyens de participer davantage à la vie culturelle et scientifique du pays et ce faisant, de modifier l'image un peu terne des bibliothécaires auprès de l'opinion publique.⁴⁷ » Et dans le cas de la BPI, la collection

⁴⁶ Léonard Kniffel : "Books made to order : librairies as publishers" - American libraries, september 1989 - p. 734. (Citation traduite de l'anglais)

⁴⁷ Manuela Delgado : *La BPI éditrice : éléments de réflexion sur l'activité éditoriale en bibliothèque* / sous la dir. de Martine Poulain et de Guy Cobolet - mémoire de DSB, ENSB, 1987 - p. 1.

« Études et recherche » permet aussi de modifier l'image de la bibliothèque auprès d'un public spécifique, et plus largement l'image d'une profession : « ...la diffusion des travaux du service des Études et de la Recherche auprès d'un public plus vaste que celui des seuls bibliothécaires - sociologues, étudiants et chercheurs en sciences humaines, agents et usagers des établissements culturels - devrait entraîner la promotion de l'action encore mal connue des bibliothèques dans le domaine culturel.⁴⁸ » C'est ainsi que l'on passe des missions de publication... à la publication des missions.

2 - « To be is to be seen »

Mais il faut surtout insister ici sur le rapport entre image et positionnement par rapport à l'environnement et aux partenaires extérieurs. Tout "message" adressé au public vaut aussi, de ce point de vue, pour la tutelle. Blaise Cronin écrit ainsi dans un article intitulé « To be is to be seen » (« Pour exister, il faut être vu ») : « La passivité en matière d'auto-promotion doit être remplacée par l'agression et la détermination. Une des conséquences évidentes de la réduction des dépenses publiques est la nécessité pour tous les services financés par l'impôt de faire état de leurs comptes. Il n'est donc pas absurde que la bibliothèque veuille démontrer sa valeur sociale, s'affirmer sur le marché et s'assurer que dans l'éventualité d'un désengagement accentué, elle ne se place pas au premier rang des services à élaguer.⁴⁹ ». Avec les nouveaux média électroniques et télématiques, les bibliothèques disposent désormais d'un éventail de moyens pour promouvoir leur image, leurs collections et leur action, y compris la publicité traditionnelle. Chacun de ces moyens prend son sens dans un contexte particulier, sous le contrôle d'une tutelle particulière, et l'édition sous toutes ses formes, en raison de son lien naturel avec la bibliothèque classique comme avec la médiathèque nouvellement construite, n'est pas la dernière de ces potentialités.

Jacky Ébréart écrit ainsi au sujet du rôle des expositions à la New York Public Library : « Elles créent l'événement, ce que les activités de la bibliothèque au jour le jour ne peuvent généralement faire (sauf, la plupart du temps, pour des raisons négatives : coupes budgétaires, par exemple) et suscitent de larges échos dans les médias, touchant de vastes

⁴⁸ *idem*, p. 7.

⁴⁹ Blaise Cronin : « To be is to be seen » in *The Marketing of libraries and information services* - Aslib, 1981 - p. 302. - citation traduite de l'anglais.

secteurs d'opinion. Le public, ainsi sensibilisé, est susceptible non seulement d'apporter son aide, financière ou en tant que bénévole, mais fait également plus volontiers pression sur les politiciens pour défendre le budget.⁵⁰ » Même si le risque d'une suppression pure et simple est très rare, il est certain qu'une bibliothèque pourra obtenir plus de crédits financiers si son crédit intellectuel est plus fort, d'où l'importance de laisser des traces "visibles" de son action. L'activité éditoriale peut aussi jouer un grand rôle dans une logique de justification financière - à l'égard du public et à l'égard de la tutelle : nous avons déjà évoqué ce point au sujet de la British Library, qui doit éviter que les lourds investissements qui lui sont consacrés ne passent inaperçus ou soient ressentis comme étant faits à pure perte. En France, les bibliothèques, qui ont jusqu'au début des années 1990 bénéficié d'un climat plus favorable que dans d'autres pays pour leur expansion, se trouvent désormais confrontées à une situation similaire. Mais paradoxalement, alors même que les publications renforcent l'image de l'institution (et donc soutiennent son budget), leur financement se fait, comme nous allons le voir, de façon de plus en plus indépendante.

⁵⁰ Jacky Ebréart : "donner vie aux collections : expositions, conférences et publications à la New York Public library" - *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 36, n°4, 1991 - p. 335.

DEUXIÈME PARTIE : DEUX LOGIQUES CONTRADICTOIRES?

INTRODUCTION : COMMENT FAIRE FACE AUX LIMITATIONS DES DÉPENSES PUBLIQUES?

Dans notre première partie, par souci de clarté, nous avons autant que possible cherché à isoler les missions de publication des bibliothèques de toutes les considérations financières qui leur sont liées. Cependant, l'argent est évidemment le "nerf de la guerre" pour toute activité éditoriale, et l'on constate bien souvent une étroite imbrication des motivations. A la mission de diffusion première s'ajoute une volonté de renforcer son image, tant auprès du public que de la tutelle, et aussi un besoin de trouver des ressources propres, indépendantes du financement institutionnel.

Lors du congrès de l'International Group of Publishing Librairies en 1989 à Édimbourg, Peter Freshwater (Edinburgh University Library) définissait les objectifs des bibliothèques universitaires-éditeurs, objectifs qui pouvaient s'appliquer à la plupart des participants :

- 1 - « faire connaître les collections et les services de la bibliothèque, et promouvoir leur utilisation pour l'enseignement et la recherche » ,
- 2 - « générer des recettes propres, directement ou indirectement, en argent ou en nature (par ex : échange de documents) » ,
- 3 - « exploiter le fonds de la bibliothèque afin de réaliser ces objectifs⁵¹ » .

Ainsi, si le devoir de diffusion reste fondamental, la question budgétaire prend une importance accrue dans un contexte de restriction des dépenses publiques. Toutefois, les besoins financiers ne sont pas les mêmes suivant les établissements, et dans de nombreux cas,

⁵¹ *IGPL news letter* - n°3 June 1991 - p. 2. - ainsi que "Consumers as producers"/Helen MacLam - *College & Research librairies* 50 (8) sept. 1989 - p. 668 - 670. (Citation traduite de l'anglais)

les ressources générées par l'activité éditoriale servent avant tout à soutenir des publications non-rentables, quand il ne s'agit pas de permettre tout simplement un autofinancement du service des éditions. Mais quelle que soit la réaffectation des recettes, celles-ci sont indispensables, et impliquent l'entrée dans une logique de marché (pour ne pas dire une logique commerciale, même si les produits à vendre ne se résument pas à leur valeur vénale) : retournement de perspective qui n'est pas sans soulever des difficultés de tous ordres.

C'est cette nouvelle logique que Jean-Pierre Guéno, premier directeur du Développement culturel à la BNF, présentait lors d'un colloque sur l'avenir des grandes bibliothèques, où il abordait la question de leur avenir commercial : « ...la notion d'avenir commercial des grandes bibliothèques semble encore pour certains un peu paradoxale : faut-il vraiment donner aux grandes institutions scientifiques nationales un avenir commercial? Ne pourrait-on pas prétendre qu'étant donné leur statut, étant donné l'aspect vital de leur mission, les États leur doivent tout, et qu'ils ont par conséquent l'obligation de les prendre totalement en charge sur le plan matériel...

Seulement voilà... Aux États-Unis, en Europe comme en France, l'État a tendance à se désengager. (...) Faut-il incriminer les États, renforcer la dialectique trop souvent geignarde des grands établissements scientifiques et culturels qui passent leur temps à mendier et à geindre, ou faut-il au contraire voir la réalité en face et "gérer notre destin"? ...

(...) Les grandes bibliothèques évoluent donc en plein paradoxe : elles voudraient trop souvent encore bénéficier de la manne de l'État, mais dans des circonstances qui ne les obligeraient pas à valoriser systématiquement le fruit de leurs activités auprès du grand public. Elles voudraient garder une soi-disant indépendance vis-à-vis d'un marché économique qui de toute façon les englobe, et vis-à-vis d'un État qui intégrera de plus en plus les raisonnements et les réflexes de l'entreprise...

Il n'est pas possible de continuer plus longtemps à solliciter indirectement par élus et par ministres interposés une opinion publique, sans lui apporter quelque chose en retour. Il n'est pas possible d'évoluer plus longtemps sur un marché de la communication régi par des règles économiques universelles et peuplé d'entreprises, en continuant à suivre un comportement atypique, à la fois antiéconomique, illogique et irrationnel.⁵² »

⁵² in *L'avenir des grandes bibliothèques : colloque international organisé par la Bibliothèque Nationale* 30 Janvier - 2 Février 1990 - BN, 1991 - p. 253 - 254.

Bien qu'écrit en 1990, ce texte est toujours d'actualité, car certaines questions concernant le futur visage de la BNF restent en suspens. Certes, les activités commerciales se sont développées, et l'on peut croire que le virage est pris. Mais le poids financier augmenté du bâtiment de Tolbiac, le différend avec les éditeurs qui n'est pas complètement réglé au sujet de la numérisation, les autres projets informatiques, tous ces éléments laissent prévoir un coût de fonctionnement plus élevé que ce qui était prévu au départ, d'où des risques de tarification dissuasive pour les usagers, ou de limitation des acquisitions. Car rien ne donne l'assurance que dans la décennie qui vient, l'État veuille continuer à soutenir à la même hauteur l'établissement, l'exemple de la construction allongée du nouveau bâtiment de la British Library à St-Pancras donnant sur ce point à réfléchir, malgré les différences nationales. Il ne s'agit pas pour autant d'anticiper sur un futur désengagement, mais de se prémunir contre lui en démontrant que les efforts ne viennent pas toujours du même côté. Répondant à cette objection, Jean-Pierre Guéno ajoutait que « si les bibliothèques s'engagent elles-mêmes, l'hémorragie qui fait que l'État se désengage s'arrêtera⁵³ ».

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler ici les différences fondamentales entre la gestion d'un établissement public et celle d'une entreprise privée. Dans un livre intitulé *Planning library service*, Bob McKee remarque qu'une bibliothèque est généralement un simple département et poste budgétaire à l'intérieur d'une organisation, ne générant pas de recettes. Tandis que la structure et la gestion d'une entreprise commerciale sont axées sur le profit, la gestion d'une bibliothèque est centrée traditionnellement sur la dépense. Pour l'activité commerciale, le résultat est exprimé en termes financiers, tandis que pour l'activité de service public, il se traduit principalement en termes de taux d'usage et de fréquentation, ou encore de niveaux de satisfaction.

Toutefois, on observe une évolution, avec une entrée de la logique de la gestion privée à l'intérieur des organisations publiques (plus de responsabilité pour les cadres), et une tendance générale à la décentralisation à l'intérieur d'une même structure. Ainsi, les directeurs de bibliothèques (notamment anglo-saxonnes) sont désormais impliqués dans la génération de ressources : « La bibliothèque n'est plus désormais simplement considérée comme faisant partie des frais généraux. Dans les communautés "fermées" (comme les universités) les bibliothèques "vendent" parfois leurs services à d'autres départements à l'intérieur de

⁵³ *idem*, p. 270.

l'organisation, ou bien des départements indépendants versent à la bibliothèque une participation, au lieu que le budget de celle-ci vienne d'une caisse centrale.⁵⁴ »

Bob Mc Kee relève trois sources de revenus autres que le bailleur de fonds principal :

- les subventions extérieures
- la tarification des services
- les activités commerciales

« La distinction fondamentale entre la gestion traditionnelle des bibliothèques et la gestion tarifaire et commerciale est que la première repose sur des recettes fixes (le budget alloué à l'année), tandis que la seconde implique que les recettes seront variables, dépendant du volume et du prix des services ou des produits vendus. Les dirigeants des bibliothèques auront alors à apprendre les techniques financières permettant de gérer des revenus irréguliers, et de s'assurer que ceux-ci sont suffisants pour faire face aux dépenses.

Pour les opérations commerciales qui sont séparées financièrement du service "de base" de la bibliothèque, il peut être nécessaire de prévoir une provision budgétaire. Celle-ci correspond à une estimation des recettes et des dépenses (faite mois par mois et projetée sur l'année) (...). Il peut être aussi nécessaire, lorsque l'on fixe le prix des produits et des services, d'effectuer une analyse de rentabilité, afin de déterminer à partir de quel seuil une activité particulière va couvrir ses frais.⁵⁵ »

On le voit, ce fonctionnement est totalement différent de celui d'un service public traditionnel. Autant, lorsque l'on établit une politique de tarification concernant une activité de base comme le prêt, il est rarement question de faire des bénéfices (à moins d'entrer parfois entièrement en contradiction avec la mission d'une institution financée collectivement), autant cela est absolument nécessaire pour l'activité éditoriale, sachant qu'il existe toujours un risque de déficit et qu'il faut le limiter au maximum. Mais si l'on sort d'une analyse théorique, on s'aperçoit que ces principes ne peuvent être mis en œuvre sans un assouplissement de la structure et de la gestion centralisée de l'établissement - ou de la collectivité dont il dépend, et que différentes solutions sont possibles.

En résumé, on peut dire que la confrontation suscitée par l'activité éditoriale entre la logique du secteur privé et celle du secteur public va se produire à trois niveaux :

⁵⁴ Bob McKee : *Planning library service* - Clive Bingley : London, 1989 - chap. 7 : "Enterprise and accountability : financial management in a context of constraint" - p. 183. - (citation traduite de l'anglais).

⁵⁵ *idem*, p. 191.

- au niveau de la différenciation entre activité de service et produit commercial (la frontière devenant, nous le verrons, plus floue avec l'édition électronique),
- au niveau des modalités de gestion et des structures (avec la nécessité d'une comptabilité plus autonome et d'une responsabilisation accrue des agents),
- au niveau de la régulation économique (avec la question de l'utilisation des profits et de l'attitude à adopter vis à vis de partenaires privés ou de concurrents).

I - LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS POUR L'ACTIVITÉ ÉDITORIALE OU COMMENT TROUVER DES FONDS SANS "PERDRE SON ÂME"

1 - L'« OPM factor » (« Other people's money ») : mécénat et partenariat

L'expression « OPM factor » (« Other people's money ») a été employée lors du congrès de l'IGPL en 1989 par Dana Pratt, directeur du service des éditions de la Library of Congress⁵⁶. Elle résume bien l'idée d'une utilisation de "l'argent des autres", qui évite à la bibliothèque des investissements trop lourds, mais qui pose bien sûr certains problèmes, puisqu'elle implique des contreparties.

Nous avons déjà évoqué le rôle des expositions à la New York Public Library, qui « du fait de leur prestige et de leur aspect international, (...) sont au cœur de la stratégie de la NYPL pour chercher des mécènes.⁵⁷ » La politique très efficace de "fundraising" de la NYPL est assurément un modèle du genre, même si le choix des mécènes ne se fait pas à la légère et que ces derniers obtiennent peu en contrepartie de leur soutien financier ; mais les industries de luxe, comme le bijoutier Bulgari, considèrent le prestige culturel de la NYPL comme suffisamment important pour accepter les conditions posées par la bibliothèque.

Cependant, le mécénat ne peut concerner que des activités visibles - comme les expositions et leurs catalogues - et non pas des ouvrages de nature scientifique ; ce problème est souligné par Johanna Dodsworth, responsable de la "Marketing and publishing division" de la Bodleian Library : « Le soutien apporté par le mécénat peut aider à monter une exposition prévue longtemps à l'avance ; mais nous ne trouvons jamais d'argent pour les catalogues de fonds spécialisés⁵⁸ ». Lors de l'exposition "All at Sea : the story of navigation charts" (l'histoire des cartes de navigation depuis le 16^e siècle) organisée à la Bodleian Library en février 1995, une subvention venue d'une fondation privée (the Lamyra Fondation) créée par

⁵⁶ cf. Helen MacLam : "Consumers as producers" - *College & Research libraries* 50 (8) sept. 1989 - p. 669.

⁵⁷ Jacky Ebréart : "donner vie aux collections : expositions, conférences et publications à la New York Public library" - *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 36, n°4, 1991 - p. 335.

⁵⁸ propos recueillis lors d'un entretien.

un armateur grec a ainsi permis d'améliorer la présentation du catalogue, qui devait être au départ tout à fait modeste pour des raisons financières : la couverture est alors passée en quadrichromie et un papier de meilleure qualité a été retenu, plus approprié à l'impression des reproductions de cartes en noir et blanc. En contrepartie, le mécène s'est contenté d'un remerciement discret en première page, ce qui est assez exceptionnel.

Si l'on recense les publications qui ont bénéficié du mécénat privé à la Bibliothèque Nationale (puis à la BNF) depuis près de 10 ans, on constate qu'il s'agit de produits particuliers susceptibles d'attirer davantage l'attention qu'un catalogue raisonné de tel ou tel fonds ancien. Ainsi, une série d'albums avec de nombreuses illustrations en couleur coédités notamment avec Herscher ou les Éditions du Chêne a vu le jour grâce au partenariat de l'Union européenne de CIC (Crédit Industriel et Commercial). De même, les "petits livres" de la Bibliothèque-Musée de l'Opéra, qui accompagnent les expositions, reçoivent le soutien du maroquinier Louis Vuitton, présenté comme coéditeur sur la couverture⁵⁹.

Le mécénat pose rarement un problème pour l'image d'une bibliothèque (puisque'il vient la plupart du temps du même type d'entreprises : banques, industries de luxe, libraires/disquaires, etc., pouvant tirer avantage du prestige culturel de l'établissement, et dont la publicité est toujours plus discrète que celle d'une marque de boisson). Mais bien que les retombées publicitaires du mécénat soient indirectes et qu'il soit encouragé par des dégrèvements fiscaux, la logique de cette forme de soutien veut que les investissements ne se fassent jamais à fonds perdus. Si on peut parfois trouver des mécènes qui acceptent de hisser leur drapeau sur la partie immergée de l'iceberg (les expositions), il est beaucoup plus difficile de dénicher de généreux aventuriers pour la publication d'études ou d'inventaires pointus.

Par ailleurs, avec le recul du mécénat au début des années 1990, celui-ci n'apparaît plus comme une ressource sûre, reductible et évolutive pour les établissements et les opérations culturels. Ainsi, la plupart des partenaires de la Bibliothèque Municipale de Lyon pour les expositions et les publications liées à celles-ci sont institutionnels : l'Université Lyon 3 pour l'exposition "Quand les Lyonnais découvraient l'Extrême-Orient" début 1995, le Conseil Supérieur de l'Ordre des experts comptables et la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes pour l'exposition "Le Miroir du marchand" (automne 1994). Des crédits sont aussi débloqués parfois par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ou par le CNL (Centre National du Livre). Nous avons vu aussi à propos du « Mois du patrimoine écrit » que la DLL (Direction du Livre et de la Culture) finançait le catalogue des expositions

⁵⁹ cf. Le Catalogue des éditions 1995 de la BNF.



organisées dans différentes bibliothèques, comme cela a été le cas plusieurs fois à Lyon. Mme Blachier-Sangalli, responsable de la communication à la BM de Lyon, fait remarquer que ces soutiens institutionnels deviennent essentiels pour monter des expositions et éditer des catalogues, ce qui limite le nombre des initiatives annuelles en matière d'animation.

Un partenariat financier durable entre secteur public et secteur privé n'est en fait envisageable qu'au sein d'une structure ayant un fonctionnement dit d'"économie mixte". C'est le cas de l'IMEC (Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine), au statut d'association Loi 1901, qui a pu ainsi développer une politique active dans le domaine éditorial. L'IMEC bénéficie en effet de trois formes de financement :

- soutien institutionnel : Ministère de la Culture, Ville de Paris, CNRS, Maison des Sciences de l'Homme
- mécénat : Fondation Crédit Lyonnais
- partenaires privés (éditeurs de toutes tailles) : notamment Hachette, Gallimard, Le Seuil, Flammarion, Fayard,... dont les P.D.G. siègent au conseil d'administration.

Mais une telle association est plus facile pour une petite structure ne réclamant que des contributions relativement limitées ; d'autre part, les partenaires privés sont fortement impliqués dans la bonne marche de l'IMEC, en premier lieu dans la constitution de ses collections documentaires. Outre le profit intellectuel qu'il leur apporte, l'IMEC peut aussi découvrir pour ces partenaires des textes inédits, susceptibles de devenir des succès éditoriaux (comme cela a été le cas pour le manuscrit inachevé du *Premier homme* de Camus).

2 - Politiques de coédition

Contrairement au mécénat, les coéditions ont pour corollaire l'intrusion d'un partenaire privé au cœur du travail éditorial. Ce partenariat actif implique que le rôle de la bibliothèque soit partiellement mis en retrait, du moins aux yeux des acheteurs, ce qui n'est pas forcément satisfaisant au regard de la mission de publication et du "message" que l'on veut adresser au public.

A mesure qu'un service éditorial s'affirme, il va pouvoir de plus en plus encadrer les accords de coédition, les orienter dans le sens qui lui convient le mieux. Il est intéressant d'observer ici la façon dont Pierrette Crouzet-Daurat, chef du service des éditions de la BNF,

envisage différemment les coéditions à trois ans d'intervalle. En 1992, alors que son service était encore lié à la Bibliothèque Nationale tout court, Pierrette Crouzet-Daurat expliquait sa politique éditoriale et en particulier son choix de coéditer autant que possible dans un article paru dans le *Bulletin de l'ABF* : « Les raisons de coéditer sont multiples et tiennent aussi bien à une certaine conception des relations de non-concurrence mais de complémentarité entre secteur public et secteur privé, qu'à la recherche des compétences que le secteur privé peut apporter à un établissement public dans les opérations de promotion et de presse, cession de droits de traduction et contrats de coproductions étrangères.

Dans une coédition, la BN voit ses charges financières partagées donc diminuées, et pourra offrir à un public plus nombreux, grâce à une diffusion en librairie, un livre parfois plus richement illustré que celui qu'elle aurait fait seule et à plus bas prix, compte tenu d'un tirage plus fort. Dans le choix de ses partenaires, la BN s'efforce de ne pas privilégier un éditeur plus qu'un autre. La ligne de conduite qu'elle s'est fixée consiste à choisir l'éditeur qui, grâce à un catalogue confirmé dans les domaines traités, assurera le meilleur succès de l'ouvrage.⁶⁰ »

Dans cette politique, la prééminence du secteur privé est évidente, tant au niveau financier qu'éditorial. L'harmonisation public/privé se fait dès lors sans problème ; outre les investissements moindres consentis par la bibliothèque, outre le savoir-faire et le réseau commercial apportés par l'éditeur, cette situation de non-concurrence est également un avantage en soi pour l'établissement, qui en diversifiant équitablement ses partenaires, évite ainsi toute critique de la part des maisons d'édition privées. Une partie des coéditions sont d'ailleurs de simples associations où la BN ne joue qu'un rôle intellectuel et cède ses droits en échange d'un lot d'exemplaires pour ses librairies, d'où le terme de "fausses coéditions" employé par P. Crouzet-Daurat : « Lorsqu'il s'agit de publications qui n'entrent pas dans les missions de publication la plus stricte (inventaires, expositions), mais qui permettent de valoriser les collections, la Bibliothèque Nationale se place en partenaires des éditeurs privés dans de "fausses coéditions" : l'ouvrage est signé sur la couverture par les deux partenaires mais le copyright revient à l'éditeur privé qui l'a financé. En échangeant des ouvrages à revendre contre ses droits de reproduction photographique, son assistance scientifique et éditoriale, la Bibliothèque Nationale reste associée à la mise en valeur éditoriale de ses collections et se porte garant de leur bonne tenue scientifique. Le partenaire privé a l'assurance de la qualité scientifique des textes et de la fidélité des œuvres reproduites grâce à la relecture

⁶⁰ Pierrette Crouzet-Daurat : "La politique éditoriale de la BNF" - *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires de France*, n°157, 4^e trimestre 1992. - p. 69.

des épreuves de photogravure par la BN. Il s'associe à une entreprise publique de renommée et la BN accroît son rayonnement éditorial.

Les sujets de ces ouvrages-là peuvent être proposés par la BN à un éditeur ou par un éditeur à la BN. Ils sont parfois dus aux collaborations apportées par la BN à des expositions extérieures.⁶¹ »

Mais en 1995, alors que la direction du Développement culturel de la BNF (dont dépend le service des éditions) est en pleine restructuration en prévision de l'ouverture, la perspective change, liée à un élargissement de la mission de publication. « En 1992, explique P. Crouzet-Daurat, nous avions une position de “maison ouverte à tous les vents” et de non-concurrence. Aujourd'hui, nous envisageons la création de collections mieux définies. Une des critiques faites à l'encontre de la politique précédente, c'est que nous n'avions pas de ligne graphique claire ni de collections vraiment établies, parce que nous n'avions pas investi dans ce domaine. Nous procédions de la façon la plus empirique et la plus rapide possible. Mais aujourd'hui, nous nous sommes rendu compte de la nécessité de développer des collections plus visibles, avec une vraie ligne graphique, et qui intégreront le futur logo de la BNF. Le but est d'apparaître beaucoup plus comme un véritable éditeur, avec toute sa personnalité. C'est seulement à partir de là que des éditeurs éventuels pourront venir sur nos marques (soit en proposant une collection nouvelle, soit en entrant entièrement dans une ligne pré-définie).⁶² »

Ce projet ne va pas sans implications financières, que nous évoquerons plus loin à propos de l'évolution du service ; mais on peut déjà noter que la question de la non-concurrence avec le secteur privé commence à être mise entre parenthèse. L'idée de partenariat ne signifie plus, en tout cas, un effacement de la bibliothèque.

Beaucoup moins “timide” que la BNF, car ayant dû prendre le virage commercial plus tôt, la British Library n'a pas appuyé son développement éditorial sur une politique de coéditions avec des éditeurs nationaux. Ce n'est que récemment que le service des éditions a signé des contrats avec des éditeurs américains (parfois mis en compétition lors du salon de Francfort). La British Library profite ainsi de l'avantage donné par la langue anglaise pour tenter une “percée” sur le marché américain. Il s'agit en fait de fausses coéditions où la bibliothèque joue un rôle d'auteur et d'éditeur intellectuel, et obtient le paiement partiel de ses droits en exemplaires ; ceux-ci viennent alors alimenter le roulement de la librairie. Les bénéfices sont

⁶¹ *idem*, p. 68.

⁶² propos recueillis lors d'un entretien.

encore limités, d'autant que les transactions se font en dollars (monnaie dont le cours est fluctuant), mais les rééditions sous forme de "paperback" (édition plus ordinaire avec couverture non rigide) laissent entrevoir un profit plus substantiel, en raison d'un coût de fabrication moindre et de tirages plus élevés.

L'ouverture à des partenaires étrangers est ressentie par David Way, directeur de la "Publishing Division", comme un facteur-clé pour le développement économique comme pour l'accroissement du rayonnement international de la British Library en dehors de la communauté scientifique. Y aurait-il là matière à faire trembler nos tours de verres nationales? On peut en tout cas envisager que la concurrence qui se dessine entre ces deux grandes bibliothèques européennes aux bâtiments flambant neufs se fasse sentir également à moyen terme dans le domaine de l'action culturelle...

Pour les bibliothèques de taille plus modeste, les coéditions apparaissent comme la meilleure solution pour financer des projets qu'elles ne pourraient supporter seules. Ainsi, la Bodleian Library a recours aux "fausses coéditions" pour certains livres trop chers à publier, en particulier pour l'ouvrage *The Bodleian Library and its treasures*, pris entièrement en charge par un éditeur privé, Aidan Ellis Publishing. Le paiement des droits de reproduction se fait là encore en "nature", c'est-à-dire en lots d'exemplaires, qui sont ensuite présentés dans la librairie de la bibliothèque, lieu idéal pour les vendre.

De même, la Bibliothèque Municipale de Lyon a signé des accords de coédition avec l'éditeur lyonnais Parole d'Aube pour certains catalogues d'exposition, ainsi que la collection "Empreintes" présentant des photographes contemporains. Le suivi éditorial se fait cependant toujours de façon partagée. Si la participation de cet éditeur à des catalogues d'exposition apporte une aide financière réelle à la bibliothèque ainsi qu'une diffusion en librairie, la coédition de la collection "Empreintes" peut être considérée comme une forme de soutien par l'institution à un éditeur local.

Comment préserver son image?

Nous venons de voir avec le cas de la BNF que la question de la préservation de l'image de l'établissement est centrale en matière de coédition. A cet égard, deux exemples diamétralement opposés peuvent être confrontés : celui de la Bibliothèque Publique

d'Information et celui de la New-York Public Library. Tandis que la première a fait le choix de ne pas coéditer avec des partenaires privés, la seconde au contraire fait reposer de plus en plus ses publications sur des éditeurs commerciaux.

La BPI ne coédite qu'avec le Centre Pompidou, son partenaire institutionnel le plus proche. Arielle Rousselle, responsable de la cellule édition-diffusion, s'explique sur ce choix : « Nous avons beaucoup développé la collaboration avec le Centre Pompidou, ce qui nous permet de faire de plus beaux catalogues tout en conservant notre image. En effet, si nous coéditions avec un éditeur comme Gallimard, personne ne saurait que c'est la BPI qui a fait la conception, Gallimard mettrait sa griffe, diffuserait par la SODIS, et notre rôle passerait complètement inaperçu. Tandis qu'en coéditant à l'intérieur d'une même maison, nous ne perdons pas notre image - même si vu de l'extérieur, on ait du mal à comprendre qu'il s'agit de deux éditeurs séparés. Le public sait du moins que c'est un "produit-maison", avec une identité claire, et notre travail est moins dilué. Le seul inconvénient, c'est que nos recettes sont proportionnelles à notre participation, souvent modeste par rapport à celle du service des éditions du Centre. Par exemple, pour la collection "Les livres de leur vie", nous n'avons investi que 10 000 francs, contre 70 000 francs apportés par le Centre. Si la collection marche bien, comme nous l'espérons, c'est le Centre qui "raflera la mise", tandis que nous n'en retirerons qu'un "plaisir moral". Toutefois, cela incitera le Centre à concevoir davantage de projets avec nous, et notre position s'en trouvera renforcée.⁶³ »

Cette position est à rattacher directement avec une haute idée de la mission de publication de la bibliothèque, ainsi qu'au besoin de continuer à affirmer son identité dans le contexte bouillonnant du Centre Pompidou ; la spécificité de la BPI résidant dans son projet culturel, toute "compromission" avec un éditeur privé, même prestigieux, est dès lors exclue. Toutefois, on peut penser qu'avec la rénovation du Centre, la BPI pourra bénéficier d'une nouvelle aura, et sera alors en mesure de se sentir davantage à égalité avec un partenaire privé.

La New York Public Library, institution beaucoup plus ancienne, jouit au contraire d'une image hautement "vendable", comme nous l'avons vu pour le mécénat. Mais elle a souffert d'un trop fort désengagement de la part de sa tutelle (sans doute lié à la "paupérisation" de la population de New-York), et sa politique éditoriale s'est alors orientée vers une prise en charge complète par le privé, la bibliothèque se limitant au rôle d'auteur. Dans une telle

⁶³ propos recueillis lors d'un entretien.

situation, le risque principal est alors de privilégier les considérations de profit au détriment de son identité.

Une opération contestable mais très avantageuse financièrement a ainsi été faite par la NYPL dans le domaine encyclopédique ; J. Ébréart la retrace dans un article du *BBF* : « En 1988, Richard Newman, chef du service des publications, signe avec un *book packager* [personne ayant une idée de livre et trouvant un éditeur pour le financer] un accord pour la publication d'un *Desk Reference*, encyclopédie en un volume, genre *Quid*. De nombreux ouvrages de la sorte encombrant le marché américain et le projet n'a donc rien d'original, sinon que le livre doit porter le label de la New York Public Library ! La caution prestigieuse du lion [emblème de la NYPL] permet, bien sûr, au book packager d'obtenir facilement 100 000 dollars d'un des éditeurs les plus importants des États-Unis, Simon and Schuster, pour produire l'ouvrage.

Ce *Desk Reference* est rédigé par des documentalistes professionnels extérieurs, mais la bibliothèque relit le manuscrit, non pour en corriger les erreurs, mais pour s'assurer qu'il ne contient rien de contraire à son éthique : de fait, certains détails sont supprimés.

Dès le départ, les bibliothécaires sont très critiques à l'égard de ce projet, d'abord parce qu'un tel livre n'apporte rien de nouveau, ensuite parce qu'il ne peut qu'abaisser l'image de marque de l'institution. (...)

Le *Desk reference* n'est pas pire qu'autre chose. Il joue toutefois sur l'ambiguïté de sa présentation : le titre et le lion en couverture laissent à penser qu'il est rédigé par l'équipe de la NYPL et de nombreuses personnes interrogées, y compris les professionnels qui en font l'achat, ne perçoivent pas la "nuance".⁶⁴ »

Ce produit remporte néanmoins un franc succès et devient rapidement un "best-seller" (avec près de 100 000 exemplaires vendus chaque année), grâce à une couverture médiatique inespérée sur les chaînes de télévision.

Le journal de l'International Group of Publishing Librarians commente ainsi cette opération : « La NYPL ne faisait fondamentalement que donner un droit d'utilisation de son nom ainsi que son accord sur le produit, grâce auquel elle a touché des *royalties* tout à fait intéressantes. Ceci était sûrement une voie logique à prendre, à partir du moment où la recherche de ressources propres est une des priorités majeures de la bibliothèque, et Richard Newman ne considère pas que ce type d'opération puisse lui nuire.⁶⁵ »

⁶⁴ Jacky Ebréart : "donner vie aux collections : expositions, conférences et publications à la New York Public library" - *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 36, n°4, 1991 - p. 334.

⁶⁵ *IGPL news letter* - n°3 June 1991 - p. 6.

Cette utilisation du nom d'une bibliothèque a cependant de quoi inquiéter, et peut à juste titre faire office de contre-exemple pour toute grande institution voulant réaliser un bénéfice à bon compte. « [Ces encyclopédies], fait remarquer J. Ébréart, ont été lancées contre l'avis des bibliothécaires pour des raisons financières, et selon des principes discutables, puisqu'il s'agit de donner sa griffe à des opérations extérieures, comme une célébrité le ferait d'un parfum. Cette "mauvaise" édition risque de galvauder la réputation de la NYPL. Cependant, elle impose le lion dans des lieux qu'il n'avait pas coutume d'atteindre, et c'est peut-être le prix à payer pour que se maintiennent des éditions spécialisées ne pouvant prétendre qu'à des tirages confidentiels.⁶⁶ »

Lors du congrès de l'International Group of Publishing Libraries en 1989 à Édimbourg, l'avis des participants sur cette opération était nuancé ; l'un d'entre eux observait que ce type de transaction redéfinit les limites de l'édition en bibliothèque⁶⁷ ; mais on peut aller plus loin et penser qu'il s'agit là en partie d'un *changement de territoire*, même si la bibliothèque n'est plus qu'un prête-nom.

D'autres intervenants soulignaient qu'il faut être très prudent dans le choix des partenaires : signer avec un "packager" peut être dangereux, car on ne sait pas forcément qui sera l'éditeur final. Il faut imposer un contrôle rigoureux de la qualité (ce que la NYPL a fait partiellement, du moins sur le contenu), et aussi une étude de marketing, même si le risque principal reste du côté du partenaire privé.

Les questions posées par l'exemple de la NYPL sont les suivantes : comment une bibliothèque acceptant une telle opération peut-elle échapper au piège du "commercial pur"? Comment imposer ses conditions lorsqu'on n'a aucun poids financier, et que l'on espère un profit conséquent? Cette situation d'infériorité ne semble guère avantageuse, même s'il faut à tout prix combler un déficit budgétaire. On voit ici que si les bibliothèques sont dans l'obligation de prendre en main le financement de leur activité éditoriale, il leur faut éviter de tomber pour autant dans l'excès qui consiste à oublier complètement leurs missions premières de publication, c'est-à-dire les collections ou le projet culturel qu'elles veulent promouvoir, au risque d'être critiquées de tous côtés. Et l'on peut penser que l'idée même de bibliothèque perd de son sens lorsque l'on n'a plus comme seul espoir de survie que des ressources semi-publicitaires.

⁶⁶ *idem*, p. 335.

⁶⁷ cf. *IGPL news letter* - n°3 June 1991 - p. 6.

Chaque fois qu'il y a négociation avec un éditeur privé, le problème de l'équilibre du partenariat se pose inmanquablement, lié à la confrontation de deux systèmes de régulation distincts. Du côté des bibliothèques, la difficulté est d'évaluer la valeur de l'apport intellectuel, iconographique ou symbolique au prix du marché, et de fixer des conditions d'utilisation de cet apport. Du côté des éditeurs, la difficulté est de dégager des bénéfices avec un ou des éléments relevant de la propriété publique et dont on leur concède l'usufruit. L'idéal est qu'aucun des deux partenaires ne se sente floué. Une bibliothèque peut se contenter d'une rétribution modeste si elle estime remplir ainsi sa mission de publication et œuvrer pour sa valorisation aux yeux du public ; mais de toute façon, dès qu'il est question de droits, la bibliothèque est contrainte d'entrer dans une nouvelle régulation et donc dans une nouvelle logique à laquelle elle n'est pas préparée au départ, telle une brebis égarée au milieu des loups...

II - STRUCTURATION DES SERVICES D'ÉDITION : LA LENTE ACCESSION À L'AUTONOMIE ET LA CONFRONTATION AVEC LE MARCHÉ

A partir de quelques exemples, nous étudierons ici les principales difficultés auxquelles les bibliothèques sont confrontées pour mettre en place des services éditoriaux économiquement viables. Ces problèmes sont de deux ordres : d'une part, ceux qui sont liés à l'institution et qui relèvent de la logique interne d'un établissement public, et d'autre part, ceux liés à l'insertion dans le marché de l'édition, et relevant de la logique commerciale. Plus un service va se structurer, plus ces problèmes vont être imbriqués, le développement se mesurant à la fois au poids conquis au sein de la bibliothèque et au chiffre d'affaires.

1 - Trouver une structure et un fonctionnement adaptés à une double logique

Ambitions élevées et moyens limités

Nous avons vu dans la première partie comment les bibliothèques se fixaient souvent des objectifs très élevés lorsqu'elles énonçaient leurs missions de publication. Mais il faut bien reconnaître que dans la réalité, la mise en œuvre de ces politiques éditoriales se fait de façon beaucoup plus modeste. La capacité d'investissement est bien sûr déterminante, mais d'autres facteurs entrent en ligne de compte, en particulier les freins administratifs et aussi le marché restreint sur lequel les bibliothèques viennent se placer.

Prenons d'abord le cas de la bibliothèque de Lyon : cette grande bibliothèque municipale qui a entamé une restructuration d'envergure et qui fait preuve de dynamisme dans le domaine de l'animation culturelle n'est peut-être pas encore en mesure, du fait de son fonctionnement actuel, de prendre son essor en matière d'édition. En effet, pour contourner la gestion globale et centralisée de la ville, La BM de Lyon doit avoir recours à l'association des Amis des

bibliothèques de Lyon, qui joue le rôle de budget auxiliaire. Par son intermédiaire, la bibliothèque peut toucher des subventions directes, issues des cotisations et surtout de la ville, du Centre National du Livre (CNL) ou de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), qui vont soutenir les publications (les catalogues d'exposition et la revue *Espace Patrimoine*) et les animations. L'association gère aussi la nouvelle boutique ouverte dans le hall de la Part-Dieu (livres, cartes postales, affiches) et réinvestit les recettes dans de nouveaux projets. Le suivi éditorial des catalogues est effectué par le responsable des expositions et par certains conservateurs, suivant les thèmes. La recherche de financements extérieurs est faite par le service de communication, qui supervise aussi en partie la boutique.

Malgré son apparente souplesse, cette solution présente des inconvénients. La gestion d'une association à but non lucratif se doit d'être rigoureuse, car elle peut être soumise à un éventuel contrôle judiciaire. Gilbert Guillaume, dans un ouvrage intitulé *Collectivités territoriales et associations*, écrit à ce sujet : « L'administration va (...) susciter l'apparition d'une association lorsqu'une mission d'intérêt général ne peut être assurée de façon satisfaisante par un service public. Le statut réglementaire du personnel, les règles de la comptabilité publique interdisent d'obtenir une efficacité optimale. Au contraire, la structure associative permet de donner à la gestion du service toute la souplesse désirable.

Par ce comportement l'administration encourt à l'extrême le risque de se voir reprocher de faire fonctionner une association qui ne soit plus qu'un démembrement de l'administration. L'association n'est plus pour l'administration qu'un simple paravent ; par là elle cherche à s'affranchir, de propos délibéré, de toute règle élémentaire de gestion ; l'association est une simple émanation des services administratifs, dont les organes responsables sont composés presque exclusivement de fonctionnaires. Nous sommes alors en présence d'une déviance dont l'Inspection Générale des Affaires Sociales qualifie l'hypothèse de « délinquances associatives ». A ce stade des contrôles stricts, voire des sanctions s'avèrent nécessaires.⁶⁸ »

L'association des Amis des bibliothèques de Lyon n'est évidemment pas dans cette situation, mais il est vrai que son fonctionnement repose dans les faits en grande partie sur le personnel de la bibliothèque et non sur les bénévoles. La surcharge de travail qui en résulte explique le démarrage encore timide de la boutique, au demeurant un peu trop petite et pas assez voyante (coincée entre la banque de prêt et le poste de surveillance...). Sachant que la bibliothèque détient un fonds iconographique important, il est dommage que son exploitation

⁶⁸ Gilbert Guillaume : *Collectivités territoriales et associations* - Economica, 1987 - p. 55.

éditoriale ne puisse se faire dans un cadre administratif plus satisfaisant, permettant à la bibliothèque de disposer de ressources propres.

Le fait de disposer d'une gestion indépendante facilite en effet beaucoup les choses pour une bibliothèque-éditeur. C'est ainsi que des structures plus petites comme la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) ou l'IMEC ont pu établir de vrais catalogues d'éditeur, avec peu de personnel : à la BDIC, une seule personne a la charge des expositions (organisées avec le Musée d'Histoire Contemporaine) et de leurs catalogues ; à l'IMEC, trois personnes assurent le suivi éditorial des livres et revues. Mais compte tenu du type de livres publiés, le tirage ne peut excéder 1000-1500 exemplaires pour les ouvrages de l'IMEC, 2000 pour ceux de la BDIC (diffusés par La Découverte). Si ces établissements parviennent à remplir leur missions de publication en couvrant leurs frais, le créneau très restreint qu'ils occupent ne leur permet pas d'envisager un réel essor éditorial.

La Bibliothèque Publique d'Information : reconnaissance interne de la cellule éditoriale et rationalisation de la diffusion

L'alliance de ces trois avantages : gestion indépendante, établissement prestigieux et budget conséquent paraît être tout à fait propice au développement d'un service éditorial digne de ce nom. Pourtant, le facteur humain ne doit pas être sous-estimé, comme le montre l'exemple de la BPI.

La cellule édition-diffusion de la BPI a été créée en 1986. Face à la nécessité de coordonner des actions ponctuelles et isolées, Michel Melot (alors directeur de la BPI) charge Arielle Rousselle de mettre en place une politique éditoriale cohérente. Appuyée par la direction, celle-ci parvient à imposer petit à petit son rôle, mais non sans mal, car elle se heurte à l'ordre hiérarchique (elle n'est que contractuelle) et au scepticisme de certains conservateurs, qui ne voient pas l'intérêt des publications, ou ne comprennent pas la nécessité d'harmoniser leur graphisme (principe éditorial pourtant essentiel).

Le personnel de la cellule édition-diffusion ne comprend que deux personnes, mais les différentes collections (hormis les catalogues d'exposition) sont prises en charge d'un point de vue intellectuel par différents services, et des graphistes extérieurs fournissent des pré-maquettes informatisées et réutilisables. Une ligne graphique unique a été ainsi conçue pour

toutes les collections et pour les brochures. La cellule est en effet chargée également de superviser les publications internes (un grand nombre de documents gratuits sont mis à la disposition du public).

Le budget annuel varie entre 315 000 et 350 000FF suivant les années, avec 200 000 francs environ pour l'édition commercialisée. Il ne représente qu'une faible part du budget global de la BPI (22,5 millions de francs hors personnel en 1994). Les recettes de 1994 se montent à 230 000FF, et équilibrent les dépenses. Selon les principes de la gestion publique, les recettes ne sont pas réinjectées directement dans le service, mais elles entrent en ligne de compte pour le budget de l'année suivante.

Le tirage maximal pour les catalogues d'exposition est de 3000 exemplaires ; lorsqu'il y a coédition avec le service éditorial du Centre Pompidou, celui-ci n'accepte pas de financer une réimpression, en raison du coût trop élevé, même pour des ouvrages qui marchent bien comme *l'Univers de Borgès* (1992) - on voit là le revers des coéditions institutionnelles, dont nous avons souligné plus haut les avantages en matière d'image. Pour la collection "Études et Recherche", le tirage varie entre 700 et 1000 exemplaires (tirage minimal en sciences humaines et sociales). Quant aux ouvrages de bibliothéconomie, leur tirage est beaucoup plus limité, puisqu'ils ne sont pratiquement vendus qu'aux bibliothèques. Enfin le tirage moyen de la collection de méthodes de langue rares, "Bonjour/Salut", est également faible, mais elle bénéficie d'un marché captif, puisque aucun éditeur ne s'intéresse à un public aussi restreint. On observe cependant au sein de cette collection un petit "changement de territoire" avec *Écris-moi sans faute(s) : méthode d'orthographe française* qui entre en concurrence directe avec d'autres produits commercialisés par des éditeurs para-scolaires ; toutefois, elle constitue un épiphénomène, la publication de cette méthode étant due aux circonstances (elle a été conçue par un conservateur de la BPI). Il s'agit d'ailleurs d'une méthode de perfectionnement qui ne peut être utilisée par des débutants. D'une façon générale, la BPI cherche avant tout à combler un vide éditorial, et non à se placer dans une situation de concurrence avec des éditeurs privés.

Jusqu'en 1994, presque chaque collection avait une diffusion différente, ce qui représentait un réel problème pour les acheteurs, libraires et bibliothèques. Aujourd'hui, la diffusion pour les librairies est assurée par le biais du Centre Pompidou (dont le diffuseur est Union-Distribution, contrôlé par Flammarion) ; quant aux ventes aux bibliothèques, elles se font par l'intermédiaire de la Documentation française (qui a des représentants formés spécialement pour ce marché). La rationalisation de leur diffusion laisse augurer un nouvel

essor pour les publications de la BPI ; on notera cependant que l'implantation de la cellule édition-diffusion, tant au sein de la bibliothèque que du Centre Pompidou, ne s'est consolidée que près de dix ans après sa création, alors que la BPI a ceci de remarquable que l'édition (interne ou commercialisée) y est depuis le début une entreprise collective, où les bibliothécaires se trouvent impliqués. Ceci montre que les rouages de "Beaubourg" ne sont pas aussi souples que son architecture le laisserait penser, et qu'il faut compter lors de la mise en place d'un service éditorial avec la "pesanteur" inhérente à toute grande institution (voire à toute organisation).

La Bodleian Library : exemple d'un service éditorial ayant acquis une autonomie maximale au sein de la bibliothèque

A partir du moment où la finalité du service éditorial acquiert une composante spécifiquement commerciale dans l'optique de générer des recettes, la question de l'autonomie à l'intérieur de l'institution devient cruciale, ce qui n'est pas (ou pas encore) le cas pour un service comme la cellule édition-diffusion de la BPI qui ne recherche que l'autofinancement et travaille en collaboration étroite avec l'ensemble de la bibliothèque.

Nous avons évoqué dans la première partie le désengagement de l'Oxford University Press en 1977 (à la suite d'une restructuration économique), qui a été à l'origine de la création du service éditorial de la Bodleian Library. En près de vingt ans, ce service a connu une évolution importante ; d'abord intitulé simplement « Publications », il est devenu il y a quelques années la « Marketing and Publishing division », changement de titre qui en dit long sur le virage commercial qui a été pris.

L'objectif de ce service est double :

- financer les publications scientifiques et les catalogues d'exposition
- apporter à la bibliothèque des ressources propres, indépendantes du budget alloué par l'université d'Oxford.

La réalisation de cet objectif a été facilitée par l'afflux des touristes, auxquels de multiples produits (cartes postales, livres, affiches, souvenirs divers) sont proposés dans le "bookshop" (à la fois librairie et boutique).

S'il existe une "taille critique" pour les éditeurs, elle existe aussi à une échelle bien moindre pour les services éditoriaux des bibliothèques. Cette notion de « taille critique » a été

définie par J.-M. Bouvaist à propos des grandes P.M.E. d'édition dans un article intitulé "L'obsession de la taille critique" : « Dans la plupart des cas, il ne s'agit pas d'un *développement pour le développement*, mais d'une croissance dont l'ambition est d'atteindre la taille indispensable pour poursuivre de manière indépendante le métier d'origine⁶⁹ ». Tout l'effort de la « Marketing and Publishing division » de la Bodleian Library peut se résumer par la recherche de cette taille minimale, sans laquelle aucune politique éditoriale n'est vraiment possible.

Ce service a pris tout son poids au sein de l'institution en regroupant trois activités qui sont plus ou moins distinctes dans d'autres bibliothèques : les publications (internes et commercialisées), la cession des droits de reproduction à des éditeurs privés et enfin la gestion de la librairie/boutique et des stocks. Ceci a pour conséquence que le personnel est relativement important, comme en témoigne l'organigramme : deux personnes pour les fonctions éditoriales et la cession des droits de reproduction (le "Publishing officer" et son assistante), une maquettiste (poste récemment créé), un imprimeur (pour les publications internes), une responsable des ventes et des stocks, et enfin plusieurs vendeurs (pour le "bookshop") et magasiniers.

C'est ainsi que le service a pu accéder progressivement à une plus grande autonomie, liée à la génération de recettes conséquentes : le budget de 1994 était de 300.000 £, avec un excédent de 60.000 £. Même s'il n'y a pas réaffectation directe, le service peut effectuer sa propre analyse de comptabilité, incluant même les salaires et tous les « coûts réels », ce qui lui permet de connaître le montant exact des recettes, afin de défendre son budget l'année suivante et justifier tous les postes. Le fonctionnement se rapproche ainsi de plus en plus de celui d'une entreprise privée - toutefois, une grande partie des recettes va permettre de financer les publications les moins rentables, et en particulier les catalogues spécialisés.

La majorité des recettes provient des "non-books products" (cartes postales, affiches, papeterie, souvenirs), qui déclinent l'iconographie détenue par la bibliothèque sous toutes les formes, comme dans une bibliothèque nationale ; cependant, d'autres produits et d'autres livres qui n'ont pas été conçus à l'instigation de la bibliothèque mais qui correspondent au même domaine sont également présentés, car ils viennent augmenter le roulement. Le profit réalisé sur les "non-livres" est en moyenne de 57% (mais il peut être beaucoup plus élevé pour les cartes postales, produit le moins cher à réaliser). Pour les catalogues d'exposition (dont le tirage excède rarement 2000 exemplaires), le service cherche à maintenir les prix les plus bas

⁶⁹ in *Cahiers de l'économie du livre*, n°9, mars 1993, p. 55.

possibles et ne vise qu'à équilibrer les dépenses et les recettes. Le "marketing" et le "publishing" restent donc deux activités séparées, aux finalités différentes.

Les signes les plus récents de la conquête d'autonomie à l'intérieur de l'institution se sont faits sentir par la décision de rattacher directement le service sous l'autorité du "Bodley's Librarian" (le directeur de la bibliothèque) à partir d'octobre 1995, et non plus sous celle du "Secretary of the Library" (l'administrateur). D'autre part, la « Marketing and Publishing division » établit depuis longtemps déjà des contrats de coédition avec les presses universitaires, Oxford University Press (OUP), qui apportent ainsi leur soutien financier lorsqu'elles jugent une opération rentable ou lorsqu'elles veulent obtenir des droits de reproduction (nous le verrons notamment au sujet des CD-ROM). Les deux départements éditoriaux ont désormais le fonctionnement de deux entreprises au sein de l'université, exerçant des actions complémentaires et participant au lot commun en matière de recettes (l'OUP apportant évidemment la plus grosse contribution, puisqu'il est devenu un éditeur international, notamment grâce aux dictionnaires et à tout ce qui tourne autour de l'apprentissage de l'anglais).

Le modèle de l'entreprise privée va primer de plus en plus pour le service éditorial d'une grande bibliothèque, et a fortiori pour une bibliothèque nationale, comme nous allons le voir. Si ce modèle s'est déjà largement imposé dans les pays anglo-saxons, il s'introduit de façon moins rapide en France, où l'implication financière de la puissance publique reste aussi plus forte. Mais la limite de ce modèle réside bien sûr dans la finalité du développement économique, qui demeure étroitement liée aux missions fondamentales, ainsi que dans le risque de se trouver en porte-à-faux vis à vis des éditeurs privés.

2 - Grande bibliothèque et petit éditeur

Les services éditoriaux des bibliothèques nationales étant les plus importants en taille et en budget, ils sont étudiés ici de façon séparée. Outre la question de l'autonomie au sein de l'établissement qui est pour eux essentielle, ils doivent aussi faire face aux problèmes traditionnels de tout petit éditeur d'art ou de sciences-humaines, auxquels s'ajoutent des difficultés spécifiques liées à leur statut.

Une autonomie relative, du fait d'une gestion centralisée

Si l'on compare les organigrammes respectifs de la BNF et de la British Library, on observe que les services d'édition de ces deux grandes bibliothèques sont intégrés à des ensembles plus vastes chargés de la valorisation : le service des éditions de la BNF s'inscrit à l'intérieur de la Direction du Développement culturel, le « Publishing office » de la British Library à l'intérieur des « Public services »⁷⁰. Ces services éditoriaux emploient à peu près le même nombre de personnes (5 environ) qui (de même qu'à la BPI ou à la Bodleian Library) ne sont pas bibliothécaires de formation ni de statut, certains ayant déjà une solide expérience éditoriale ; chaque service compte un maquettiste.

L'autonomie de ces services est relative ; s'ils bénéficient d'une comptabilité analytique séparée (assurée pour la BNF par le service de l'action commerciale rattaché à la Direction du Développement culturel), ils ne peuvent obtenir, dans les structures actuelles, une réaffectation immédiate et automatique des recettes, gérées de façon centralisée par l'institution. Cependant, le service de la British Library s'est vu dès le départ dans l'obligation de générer des recettes, et le montant de celles-ci sert de base pour l'établissement du budget de l'année suivante. Du fait de cette visée plus commerciale, le service entretient également des liens étroits avec la librairie de la British Library (pour l'instant située dans une galerie très fréquentée du British Museum). La structure de la BNF apparaît comme plus compartimentée que celle de la British Library, où le service des éditions est regroupé avec celui des produits dérivés (dans le cadre du « Marketing and Publishing, Exhibitions and Education »). Ce jeu d'emboîtement qui isole nettement les activités commerciales semble peut-être plus logique que le découpage de la BNF (services des éditions/service des produits dérivés/service de l'action commerciale), mais dans la pratique, cela ne crée pas de grandes différences.

Lors d'un entretien, Pierrette Crouzet-Daurat évoquait un projet de filialisation des activités commerciales de la BNF, sur le modèle de la Réunion des Musées Nationaux (RMN), avec un statut d'EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial), ce qui permettrait une gestion beaucoup plus souple (recouvrement immédiat des recettes et des créances). Toutefois, ce statut ne présente pas que des avantages : dans le système actuel, certains ouvrages (en particulier les inventaires et les catalogues spécialisés relevant directement de la mission de publication) peuvent encore être édités à perte (de façon limitée...), et les coûts

⁷⁰ cf. Organigrammes en annexes p. 108 et 109.

réels, dont les salaires, ne sont pas pris en compte. D'autre part, le service aurait alors une obligation de générer des ressources propres, et non pas simplement d'équilibrer recettes et dépenses.

Le passage du statut d'EPA (Établissement Public Administratif) au statut d'EPIC ne peut se faire de toute façon qu'une fois le "virage commercial" amorcé en profondeur ; c'est pourquoi le projet de filialisation des activités commerciales de la BNF n'est pas encore programmé, même s'il est un aboutissement à terme très probable. Dans le cas de la RMN, les activités commerciales avaient été envisagées dès la création de l'établissement en 1895, et le statut d'EPIC n'a été adopté qu'en 1990... Comme le souligne Régine Hua : « ...dès les débuts de la Réunion des Musées Nationaux, les activités commerciales, en particulier l'édition, étaient prévues dans les statuts. Peu à peu, ces activités constituant une source de financement essentielle [pour l'achat d'œuvres d'art], le statut s'est adapté, implicitement ou explicitement, aux besoins de ces activités. Le changement opéré en janvier 1991, loin de constituer une révolution, a donné un coup de pouce supplémentaire au développement éditorial et commercial. Il a été très remarqué et commenté parce qu'il touchait principalement à un domaine sensible, le personnel, dont le statut a rompu avec la fonction publique. Mais il n'a pas modifié en profondeur la nature des activités éditoriales de la RMN...⁷¹ » Un bouleversement du statut administratif apparaît donc comme une reconnaissance complète du fonctionnement commercial par la puissance publique, mais il ne peut en constituer le point de départ.

La tendance vers l'autonomie et l'adoption du modèle de l'entreprise privée que l'on observe à la British Library et à la BNF se retrouve dans d'autres bibliothèques nationales. Au début des années 1980, les publications de ces dernières n'étaient pas effectuées avec une visée de rentabilité économique ; c'est ce que constate Stephen Green, rendant compte en 1981 lors d'une réunion de l'IFLA (International Federation of Library Associations) des conclusions d'un questionnaire sur cette activité : « Les bibliothèques nationales publient dans un environnement majoritairement non commercial, avec une tradition de service public gratuit. Ceci se traduit par un pourcentage élevé de documents gratuits ou qui ne sont pas tarifés dans une optique commerciale, ce qui rend inévitablement caduque l'application du critère de la performance économique pour mesurer les résultats. Les systèmes financiers eux-mêmes qui permettent les publications (...) ne sont pas de ceux qu'un éditeur privé choisirait. Il est

⁷¹ Régine Hua : *Les éditions de la Réunion des Musées Nationaux : évolution, transformation, mutation?* / sous la direction de Yves le Coadic - ENSSIB, DCB, 1992 - p.20.

habituellement très difficile de réaliser rapidement et de façon imaginative des projets éditoriaux qui demandent de gros investissements.⁷² » Mais avec l'apparition de services spécifiques, un changement se fait sentir au milieu de la décennie, comme l'explique Jane Carr, (qui dirige le « Marketing and Publishing » à la British Library), en se référant à des études menées en 1983, 1986 et 1990 par l'International Group of Publishing Librarians : « La création de services d'édition autonomes reflète [cette] tendance [à l'adoption du modèle des entreprises privées] (et ce que les résultats des études ne montrent pas, c'est qu'un grand nombre de bibliothèques nationales se sont engagées dans une forme intermédiaire d'autonomie en combinant l'édition avec d'autres activités comme la communication et la recherche de subventions). Cela implique aussi que l'on reconnaît la nécessité d'une approche professionnelle de l'édition. Dans certains cas les bibliothèques nationales ont fait appel à des éditeurs expérimentés ; dans d'autres, le personnel a reçu une formation spécifique ; dans d'autres cas encore, un partenariat a été établi avec des éditeurs commerciaux...⁷³ » Si les années 1980 sont marquées par ces retournements de perspective, les années 1990 semblent être celles de la consolidation de cette tendance, la professionnalisation allant de pair avec une entrée de plein pied dans la logique de marché.

Le principe de "péréquation"

Ces deux services éditoriaux de la BNF et de la British Library s'apparentent à de petits éditeurs en sciences humaines, non seulement du fait de leur taille et de leurs tirages, mais aussi dans leur application du principe de péréquation entre titres à écoulement rapide et titres à écoulement lent, notion développée dans différents ouvrages par Jean-Marie Bouvaist. Dans *Du printemps des éditeurs à l'âge de raison*, J.-M. Bouvaist remarque que l'un des effets classiques de la modernisation est « la diminution de la prise de risque chez la plupart des éditeurs : toutes les liquidités (...) étant investies dans le financement de la structure de distribution, les systèmes traditionnels de péréquation, c'est-à-dire la recherche de l'équilibre entre textes et auteurs nouveaux, "s'offrant dans le total incertain de la demande", et produits

⁷² J. Carr : "Publishing in national libraries : past, present and future" - *Alexandria*, 4 (2) 1992 - p. 144. (citation traduite de l'anglais)

⁷³ *idem* - p. 147. (citation traduite de l'anglais)

taillés pour le succès commercial, seront progressivement abandonnés au profit des rééditions, des séries et des “coups commerciaux”⁷⁴ » .

Du fait de leurs missions de publication, les services éditoriaux des bibliothèques nationales ne peuvent abandonner les ouvrages scientifiques, et même leur “best-sellers”, catalogues de grandes expositions ou ouvrages grand public ne sont pas dans leur principe « taillés pour le succès commercial », leurs ventes restant aléatoires. On voit ici la limite du modèle commercial, qui par ses aspects “positifs” peut seulement aider à améliorer les ventes des ouvrages à écoulement rapide comme les catalogues d'exposition (en réalité relativement rapide, car pouvant durer plusieurs années en tant qu'ouvrages de fonds) ; mais par ses aspects “négatifs” (diminution des objectifs intellectuels), ce modèle se révèle inadapté aux ambitions culturelles des grandes bibliothèques.

La publication des catalogues spécialisés représente cependant un problème spécifique, car on peut se demander dans quelle mesure elle dépend encore des compétences d'un service éditorial. P. Crouzet-Daurat de la BNF établit en effet lors d'un entretien une distinction entre l'édition proprement dite (à partir du moment où il y a un texte et un auteur, comme dans les catalogues raisonnés) et la simple diffusion de données bibliographiques : « Nous subissons une pression des conservateurs pour publier des inventaires de fonds restreints qui ne sont pas encore mis sur bases de données. Il s'agit en fait d'un travail qui relève de la diffusion d'information, et non pas d'une activité d'édition proprement dite. L'édition sur papier n'est qu'une solution intermédiaire, qui ne peut nous dispenser de l'informatisation. Cependant, nous sommes bien conscients que pour une période qui sera encore certainement assez longue, seul le support papier pourra être envisagé pour certains inventaires de collections. D'où le projet que nous avons dans ce domaine de “livre à la carte”. » Certaines sociétés comme Rank Xerox ont en effet développé des “docuthèques”, machines qui permettent d'imprimer un ouvrage à la demande, avec des tirages très faibles, à partir d'une disquette (le texte ayant été soit saisi, soit “scanné”). La qualité d'impression est acceptable, et ce procédé a l'énorme avantage d'éviter une coûteuse gestion de stocks, l'écoulement des inventaires étant très lent. Cette forme d'édition serait alors en grande partie prise en charge par les conservateurs, et soulagerait d'autant le service des éditions.

Cependant, ces inventaires ne doivent pas forcément être classés dans la catégorie des ouvrages non-rentables. David Way, de la British Library, explique que les catalogues

⁷⁴ Jean -Marie Bouvaist et Jean-Guy Boin : *Du printemps des éditeurs à l'âge de raison, les nouveaux éditeurs en France (1974-1988)*. - Paris : La Documentation Française/Sofedis, 1989 - p. 17.

spécialisés entrent complètement dans l'économie de son service : « Nous nous appuyons sur nos ouvrages plus commerciaux pour financer ces catalogues ; mais, ironiquement, le financement ne se fait pas toujours de façon univoque. En effet, à partir du moment où l'on développe l'édition commerciale, on est amené à prendre davantage de risques ; aussi il est bon, en contrepartie, de continuer à s'appuyer sur une activité de base au risque beaucoup plus limité. Nous continuons à faire des bénéfices avec certains catalogues spécialisés, qui se vendent très bien, notamment sur le marché des bibliothèques allemandes, celles-ci étant disposées à payer davantage que les bibliothèques américaines pour ce type d'ouvrage. Ces ventes constituent un apport nécessaire à nos investissements commerciaux.⁷⁵ » Cependant, David Way reconnaît qu'il y aurait un danger à s'engager trop loin dans cette voie, car la justification des activités les plus commerciales est avant tout de permettre le financement des missions de publication fondamentales. On le voit, la notion de péréquation n'est pas seulement pour ces services une simple question d'éthique intellectuelle comme elle l'est malheureusement de plus en plus pour les éditeurs privés ; elle touche bien à la convention qui relie la bibliothèque à sa tutelle, et au-delà, aux citoyens-contribuables, d'où la nécessité de respecter une déontologie implicite, qui évite toute remise en cause radicale de l'activité de publication.

Perspectives de développement et question de la concurrence avec les éditeurs privés

Comme tout éditeur, ces deux services éditoriaux des bibliothèques nationales ont besoin d'une forte capacité d'investissement. Du fait de tirages limités (5000-6000 exemplaires au maximum pour les catalogues d'exposition, avec parfois des réimpressions), les coûts de fabrication sont élevés. La solution pour augmenter les recettes, qui est celle envisagée par la BNF, est alors d'augmenter le coefficient multiplicateur du prix de revient, qui est généralement de 2 environ : La BNF voudrait l'aligner sur celui de la RMN (de 4) , qui reste inférieur à celui pratiqué en moyenne par les éditeurs privés (5-6). Pour éviter que cela ne se répercute de façon trop forte sur le prix de vente des ouvrages, le chef de fabrication doit alors chercher au maximum à réduire les coûts.

L'amélioration des ventes passe aussi par une diffusion plus efficace. La BNF a ainsi signé récemment un accord avec le Seuil, ce qui lui offre de meilleurs débouchés. Le choix de

⁷⁵ propos recueillis lors d'un entretien

cet éditeur (qui reste également partenaire privilégié dans des coéditions) est significatif, car il s'agit d'un des quatre grands éditeurs français indépendants (avec Gallimard, Flammarion et Albin-Michel) qui résistent à l'hégémonie des deux grands groupes d'édition, Hachette et le Groupe de la Cité. Dans le même temps, les catalogues d'exposition de la BNF sont perçus de plus en plus comme de "vrais livres de librairie". Le catalogue de l'exposition "Manuscrits à peintures en France" (1993) s'est ainsi vendu après réimpression à 12000 exemplaires, et celui sur l'exposition "L'Enfance au Moyen-âge" (début 1995), tiré à 5000 exemplaires, a été épuisé avant même la fin de celle-ci, et est resté quelque temps en attente de réimpression, victime de son succès.

Mais l'augmentation des investissements est aussi liée aux autres activités plus commerciales de la bibliothèque, qui peuvent générer des profits supérieurs à ceux de l'édition. La British Library s'appuie de plus en plus sur les produits dérivés (y compris T-shirts, sacs, etc.) ainsi que sur des produits intermédiaires, comme les agendas (avec des reproductions en couleur), pour lesquels elle a établie un accord de diffusion avec une chaîne de papeteries. On assiste alors à une "péréquation" supérieure entre services, qui peut apporter une solution à l'impossibilité de faire des emprunts, frein puissant au développement quand les subventions publiques ne sont plus suffisantes.

Reste que l'augmentation de la capacité d'investissement ne peut se faire que sur le long terme, ou au moins à moyen terme, après une série de succès commerciaux de plus grande échelle. Pour chacune de ces deux bibliothèques nationales, l'ouverture d'un nouveau bâtiment avec à la clé de nouvelles librairies et boutiques devrait certainement accélérer le processus, mais un long chemin reste encore à parcourir avant de passer à un stade supérieur, cette lenteur prudente étant aussi, du point de vue des finances publiques, une garantie de sécurité. David Way dit ainsi : « Nous ne pouvons nous permettre de grave échec, ce qui se répercuterait sur le budget global de la bibliothèque ; aussi nous faut-il toujours être très réalistes sur la quantité de livres que nous pouvons vendre.⁷⁶ » La nouvelle logique commerciale implique que le budget de la bibliothèque ne soit plus considéré comme une "couverture" financière en cas de mévente, ce qui explique que la British Library comme la BNF aient tendance à sous-évaluer le potentiel d'acheteurs, quitte à réimprimer par la suite. Il est vrai aussi que les petits éditeurs, dépendants des banques ou vassalisés par des grands groupes, ont également de moins en moins droit à l'erreur, sous peine d'être déclarés en faillite ou de subir une restructuration drastique. Mais il n'empêche que l'édition traditionnelle, si l'on

⁷⁶ propos recueillis lors d'un entretien

en croit le livre de Jean-Marie Bouvaist, *Crise et mutations dans l'édition française*, ne peut pas toujours se passer de la logique du "quitte ou double". Les éditeurs institutionnels, placés dans une obligation de succès, ne sont donc pas aussi protégés qu'ils en ont l'air, et sont eux aussi soumis à de fortes contraintes, qui aiguïsent leur "flair" professionnel.

A partir du moment où ces services entrent dans une phase commerciale, comment envisagent-ils la concurrence avec les éditeurs privés? Selon P. Crouzet-Daurat, on ne peut pas vraiment parler de concurrence, du fait du créneau particulier sur lequel la BNF se place en sciences humaines et dans l'édition d'art, et du fait également des coéditions et des partenariats. Les éditions de la Réunion des Musées Nationaux, premier éditeur d'art en France, sont certes devenues un modèle, mais le niveau des tirages ne sera jamais comparable ; P. Crouzet-Daurat estime d'ailleurs que les critiques dont la RMN a fait l'objet de la part des éditeurs privés ne sont pas vraiment justifiées, car les boutiques de musées présentent les ouvrages de tous les éditeurs, et tous bénéficient de cette clientèle massive.

Mais selon David Way, « s'il ne s'agit pas d'une concurrence se faisant titres contre titres, sur les mêmes sujets, la concurrence se situe sur les rayons des librairies, et surtout au niveau du porte-monnaie du consommateur, de l'amateur de beaux livres comme de l'acheteur occasionnel. » Cependant, il invoque une solidarité des petits éditeurs dans la résistance contre les grands groupes d'édition, qui ne peuvent plus se permettre de publier certains titres.

Cette opposition entre grands et petits éditeurs incite aussi à replacer la question de la concurrence avec le secteur privé dans son contexte intellectuel. Être éditeur, c'est aussi - et certains diraient : avant tout - assumer une entière responsabilité par rapport à un contenu ; nous avons vu comme cela rend parfois difficile les accords de coédition. Sans service d'édition autonome, les grandes bibliothèques ne peuvent avoir les moyens d'exercer cette responsabilité, même partagée avec un éditeur extérieur. La notion de mission de publication reste donc le meilleur argument à objecter contre la critique de concurrence, à condition, bien sûr, de ne pas sortir du cadre de cette mission, même élargi.

Cette question de la concurrence ne se pose pas encore de façon aiguë, les différends avec les éditeurs se situant plutôt, pour ces établissements, au niveau des droits de diffusion : le Document Supply Center de la British Library, ou encore la mission pour la politique de numérisation de la BNF se trouvent ainsi confrontés au délicat problème du copyright des documents électroniques. Mais il est certain que les services d'édition font preuve de vigilance pour éviter tout "changement de territoire", qui serait alors considéré comme déloyal. Dès

lors, cependant, que ces services fonctionnent de plus en plus avec leurs propres recettes comme une entreprise privée, on peut dire en tout cas qu'ils "combattent à armes égales" avec les autres éditeurs, sans perturber outre mesure l'équilibre d'un marché certes menacé, mais qui comme le suggère Jean-Marie Bouvaist, souffre surtout d'une baisse de la qualité des ouvrages et d'un appauvrissement de l'imagination. Faut-il alors avoir peur d'une concurrence tirant vers le haut?

TROISIÈME PARTIE : L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE

I - LES CD-ROM ET LES RÉSEAUX MULTIMÉDIA

Concernant l'édition multimédia, il apparaît nécessaire d'établir une distinction entre activité de service destinée aux usagers de la bibliothèque et activité commerciale, donnant lieu à une utilisation extérieure des produits par des consommateurs et susceptible d'apporter des recettes supplémentaires au budget global. Nous verrons cependant la limite de cette distinction à partir du moment où une tarification est envisagée sur les réseaux.

1 - L'édition multimédia en tant que nouveau service

Les productions collectives des agences de coopération entre bibliothèques

Cette distinction permet déjà de classer les productions collectives des agences de coopération entre bibliothèques, subventionnées majoritairement par les régions et beaucoup plus faiblement par les frais d'adhésion des bibliothèques, souvent symboliques. Ces agences sont chargées de coordonner les actions de préservation et de traitement documentaire du patrimoine écrit des fonds régionaux, ainsi que les actions de promotion du livre et de la lecture.

L'ARALD (Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation) a ainsi conçu un CD-ROM bibliographique, contenant le catalogue collectif des fonds locaux, et destiné principalement aux bibliothèques de la région ; la majeure partie du travail technique et documentaire a été fournie par la Bibliothèque Municipale de Lyon. Un autre CD-ROM du même type, devant contenir des biographies d'auteurs régionaux, est en projet. Ces produits

désormais classiques ne peuvent évidemment pas donner lieu à une exploitation commerciale d'envergure en dehors du cadre de la région - et même à l'échelle mondiale, les CD-ROM bibliographiques de la BNF ne peuvent concerner en réalité qu'un nombre limité d'établissements. D'autre part, un CD-ROM comme celui de l'ARALD, bénéficiant de subventions régionales, ne vient pas grever les budgets des bibliothèques concernées, et aucune rentabilité n'est donc recherchée (ce qui serait de toute façon difficile).

Ce statut à part des productions régionales rend problématique toute volonté de commercialisation. L'Agence ABCD (agence de coopération des bibliothèques de Poitou-Charentes) a ainsi édité des laserdiscs (appelés aussi vidéodisques) en collaboration avec la société Mémoire d'Images⁷⁷, et élabore désormais des CD-ROM multimédia valorisant les fonds anciens de la région. Ces produits coûteux et difficilement vendables du fait de leur thématique régionale sont présentés directement dans des points de vente (notamment les FNAC) sans aucun bénéfice d'usage pour les bibliothèques, auxquels ils auraient dû logiquement être destinés. On peut certes objecter que cette exploitation peut profiter indirectement aux bibliothèques (par une réaffectation des recettes dans d'autres subventions) mais la rentabilité incertaine de ces produits ne permet guère de l'envisager ; on assiste plutôt à un "changement de territoire" qui remet en question le caractère collectif des actions de cette agence de coopération.

La création de nouveaux services

Nombreuses sont les bibliothèques qui se sont équipées rapidement de micro-ordinateurs multimédia avec lecteurs de CD-ROM. Certaines, disposant de moyens importants, comme la Bibliothèque Municipale de Lyon, ont pu aussi se doter d'un réseau local, et mettent en place leur propre serveur Internet. Conformément aux missions des bibliothèques de lecture publique, ces investissements sont naturellement destinés à créer de nouveaux services, parmi lesquels figurent non seulement la consultation de CD-ROM achetés ou fournis par abonnement, mais encore la diffusion du patrimoine de l'établissement.

La BM de Lyon a ainsi entrepris une vaste opération de numérisation de ses dossiers de presse et de ses collections iconographiques, valorisation qui s'accompagne aussi d'une amélioration du traitement documentaire. Dans un article du *Bulletin des bibliothèques de*

⁷⁷ notamment *Le temps d'Agrippa d'Aubigné* en 1992.

France, Christian Ducharme, qui a mis sur pied cette opération, en décrit le principe : « La bibliothèque municipale de Lyon possède d'importantes collections iconographiques. Le fonds ancien à lui seul recense des milliers d'images intéressantes. Le département Arts possède aussi des estampes, des affiches, des photographies... autant de documents que le public n'a pas souvent l'occasion de voir sauf lors d'expositions organisées par la bibliothèque. La numérisation est tout compte fait la seule façon de restituer au public son patrimoine iconographique.

Les documents images posent un double problème : d'une part, ils ne sont pas bien répertoriés et d'autre part, ils ne sont pas en accès direct puisqu'il s'agit souvent de documents rares ou précieux. Mais l'intérêt porté à l'image est de plus en plus grand. Par exemple, l'IRHT (Institut de recherche et d'histoire des textes) vient de terminer une campagne photographique de 12 000 enluminures. Ces documents, qui ont été remis sous forme de diapositives, sont envoyés à un laboratoire Kodak pour être numérisés. Kodak retourne les fichiers images sur CD-Photo. Elles sont alors importées dans la base image.

Nous constituons une banque d'images, qui comprend un échantillon représentatif de chaque type de documents, des enluminures aux affiches modernes en passant par les estampes du XVI^e siècle et les photographies du XIX^e siècle. Le traitement des images s'apparente à celui de la numérisation des dossiers de presse. Mais il y a deux possibilités : soit on numérise le document sur place à l'aide d'un appareil photo numérique (DSC 200 de Kodak), soit on passe par l'intermédiaire d'un laboratoire pour réaliser un CD-Photo.⁷⁸ »

Toutes ces images vont alors alimenter le réseau local de la bibliothèque, ainsi que, dans un proche avenir, le serveur Internet, dont l'accès est gratuit.

Selon un principe similaire, La BNF prépare une exposition "virtuelle" pour fin 1995 sur le thème « Mille enluminures » sur son serveur Internet, avec un accès également gratuit. La numérisation passant souvent par l'étape du CD-photo, il est également possible d'effectuer un tirage restreint dans le cadre d'une exposition ou d'un colloque, ce que compte faire la BNF. On peut d'autre part adjoindre à l'image les notices bibliographiques, et constituer ainsi des catalogues de fonds spécialisés à la demande, permettant une visualisation immédiate. Comme pour les CD-ROM bibliographiques actuels, la commercialisation de tels produits, édités sans partenaires extérieurs, ne pourrait se faire qu'à une échelle limitée et leur édition restera avant tout orientée vers le service aux lecteurs.

⁷⁸ Christian Ducharme : "Le réseau multimédia de la bibliothèque municipale de Lyon" - *Bulletin des bibliothèques de France*, t.40, n°2, 1995 - p. 48 - 49.

2 - Protection, tarification, commercialisation

Le problème de la protection des images numérisées

La logique de gratuité et de large diffusion qui est celle, pour l'instant, du réseau Internet, se trouve confrontée à une autre logique, celle de la préservation des données pouvant aboutir à une tarification. Or, même si une collection iconographique d'une bibliothèque ne fait pas l'objet d'une exploitation commerciale, elle possède en elle-même une valeur susceptible de se traduire en termes financiers, et qu'une diffusion gratuite et trop large risquerait de diminuer considérablement.

Pour l'instant, pour des raisons de compression, la qualité de définition des images numérisées est encore moyenne, et les possibilités d'impression en couleur ne donnent pas encore un résultat fidèle à l'original. Cependant, les bibliothèques sont conscientes de la facilité de transfert des images liée aux nouveaux média, et cherchent à protéger intégralement ou en partie leurs fonds. La BM de Lyon compte ainsi n'accorder qu'un accès limité à sa collection de clichés pris par des photographes lyonnais : pour préserver son copyright, leur consultation ne pourra se faire que sur le réseau local, ou, sur Internet, en disposant d'un mot de passe.

De la même façon, la Bodleian Library pose ses conditions lorsqu'un éditeur ou un organisme extérieur lui propose la réalisation d'un CD-ROM à partir de ses collections iconographiques. N'ayant pas les moyens budgétaires d'entreprendre une numérisation globale, cette bibliothèque profite de partenariats où elle concède un droit de reproduction en échange d'une aide financière pour la conversion informatique (ce qu'elle faisait aussi pour la photographie classique). Récemment, elle a passé un accord avec le musée de la ville de Toyota au Japon, subventionné par la firme du même nom, concernant une collection d'images d'automobiles anciennes extraite de la John Johnson Collection (qui regroupe une multitude d'"éphémères" : affiches, papiers publicitaires, etc.). Le musée finance la numérisation et l'indexation sous forme d'un CD-ROM, mais celui-ci ne pourra être utilisé que pour l'exposition. À l'inverse, lorsque la bibliothèque récupère pour son propre usage la copie d'un CD-ROM conçu à partir de ses fonds, l'éditeur du produit peut ne l'autoriser qu'à une diffusion restreinte. Dans le cadre d'un accord officieux (puisque ayant lieu au sein de la même

organisation), l'Oxford University Press finance la reproduction photographique et la numérisation des manuscrits non publiés de Wittgenstein déposés à la bibliothèque afin d'en faire un CD-ROM ; en échange, une copie est fournie à la bibliothèque pour son usage, mais la diffusion ne doit pas dépasser le réseau local de l'université. Ce type d'accord est intéressant pour une bibliothèque voulant éviter le coût d'une numérisation ; mais en contrepartie, la bibliothèque ne doit pas contrecarrer l'exploitation commerciale qui en découle. Même si c'est elle qui a fourni la "matière première" du produit, le copyright de la réalisation finale lui échappe, et elle ne peut que négocier des conditions d'utilisation.

La British Library envisage également le recours à un partenariat avec des firmes privées pour la numérisation globale de ses collections iconographiques. Des négociations sont en cours avec IBM et Kodak, qui proposent une formule de mécénat ; celle-ci, on s'en doute, n'ira pas sans avantages pour ces deux multinationales. Les discussions s'avèrent cependant difficiles, car la British Library n'a pas encore défini une politique claire dans ce domaine, du fait d'une opposition larvée entre partisans de la diffusion gratuite (qui sont encore nombreux malgré les effets du "thatcherisme") et partisans de la protection en vue d'une exploitation commerciale tous azimuts - y compris au sujet du catalogue général.

On le voit, les bibliothèques se trouvent face à un dilemme concernant l'édition multimédia : d'un côté, elles ont pour mission de favoriser l'accès le plus large possible à leurs collections, ce que les nouvelles technologies permettent au-delà de toute espérance. Mais de l'autre, elles ne veulent pas voir ces collections (relevant de la propriété publique) récupérées et exploitées illégalement par des agents extérieurs.

Une des solutions possibles serait alors un accès tarifé sur les serveurs Internet, ce que des procédés de sécurisation permettent désormais facilement. La BNF l'envisage déjà pour les données bibliographiques, dont la version CD-ROM n'est considérée que comme une étape intermédiaire, en continuant à faire payer des abonnements à d'autres bibliothèques. La BNF a de toute façon déjà mis en service des banques de données accessibles en ligne moyennant paiement, et d'autres banques publiques consultables sur minitel, comme celles de la Documentation française, constituent à cet égard un modèle économique, puisqu'elles apportent des recettes considérables aux institutions qui gèrent leur serveur. Mais en ce qui concerne l'image, il n'est pas sûr que les abus seraient ainsi évités, et tout projet requiert par conséquent une évaluation des risques encourus. Toujours est-il qu'une telle tarification rend beaucoup plus floue la frontière entre activité de service "interne" et activité commerciale

“externe”, même si, en ce qui concerne les collections patrimoniales, la constitution de vastes bibliothèques virtuelles est encore lointaine. Plus les banques d’images vont se développer dans certaines bibliothèques, plus on peut penser que cette question va devenir cruciale, un compromis devant être trouvé entre l’extension de la diffusion et l’intérêt économique.

Les CD-ROM multimédia : une exploitation commerciale aux perspectives limitées?

Dans le domaine des CD-ROM multimédia, on constate une avance certaine de la British Library par rapport à la BNF. Mais les trois CD-ROM déjà produits, comme nous l’avons déjà vu, sont principalement destinés au marché des établissements d’enseignement secondaire, y compris *Sources of History : Medieval Realms - Britain 1066 - 1500*. Ce dernier, qui est le seul à avoir été produit entièrement par la British Library (contrairement à *Inventors and Inventions* édité avec Yorkshire Television, et *British Birds* édité avec la « British Society for the protection of birds ») entre complètement dans la mission de publication de l’institution. Il n’a été tiré qu’à 500 exemplaires (vendus à 150£ chacun), et compte tenu de son coût, il ne permettra pas de réaliser d’importants bénéfices. Cependant, le succès du CD-ROM réalisé par Microsoft pour la National Gallery, dont 5000 exemplaires ont été déjà vendus, montre, selon David Way (responsable éditorial de la British Library) qu’il existe désormais un réel marché pour ce type de produits, même si les bibliothèques ont moins d’atouts que les musées.

La BNF réfléchit actuellement à la politique éditoriale multimédia qu’elle veut mettre en place. Compte tenu des investissements nécessaires et du caractère restreint du marché, il s’avère indispensable de recourir à des coéditions pour les produits à destination du grand public. Selon P. Saint Aubin, chargé de mission pour l’édition multimédia auprès de la direction du développement culturel, une nouvelle écriture reste à trouver pour toucher ce public ; le CD-ROM coédité par le Louvre ne lui semble pas satisfaisant à cet égard : les textes lui paraissent trop longs et sans grand apport informationnel, alors que c’est l’image qui confère aux CD-ROM une supériorité par rapport aux livres. On rejoint ici la question des niveaux de vulgarisation, qui - pour les musées comme pour les bibliothèques - devient encore plus épineuse avec les nouveaux supports, dont on a encore du mal à cerner le public potentiel.

P. Saint Aubin remarque qu’il existe un public spécifique pour l’image, qui peut se contenter de notices brèves, voire de CD-Photo ou “portefolio” moins coûteux à produire. Cette dernière formule est également envisagée par la Bibliothèque Municipale de Lyon,

(surtout pour ses collections de photographies qui pourraient le plus facilement donner lieu à une exploitation commerciale). Avec de tels produits, certains peuvent considérer que les bibliothèques abandonnent leur visée didactique au profit d'une approche purement esthétique. Mais celle-ci peut être regardée comme une première étape dans la sensibilisation au patrimoine écrit, et une approche esthétique vaut toujours mieux... qu'une absence d'approche.

Dans le domaine de l'édition multimédia, les bibliothèques ne peuvent que "suivre le mouvement", du fait de leurs moyens financiers limités. Autant elles sont apparues comme de véritables terrains d'expérimentation pour l'utilisation de nouveaux supports, autant les risques attachés à la production les cantonnent dans une position attentiste vis-à-vis d'un marché balbutiant, dont on prédit toujours l'explosion... pour le prochain siècle. L'organisation économique du réseau Internet reste la grande inconnue en ce domaine, et incite en tout cas à une extrême vigilance.

II - LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES ONT-ELLES UN NOUVEAU RÔLE A JOUER?

Nous n'aborderons ici que de façon rapide la question de l'édition électronique en bibliothèque universitaire. D'une part parce qu'il est trop tôt, du fait des mutations actuelles, pour esquisser des conclusions, et d'autre part parce que cette forme d'édition reste avant tout une activité de service - même si elle est tarifée de façon indirecte et partielle dans le cadre des droits d'inscription versés par les étudiants, et dont un certain pourcentage est destiné aux bibliothèques.

1 - Les bibliothèques - rééditeurs

Bien qu'on ait encore du mal à imaginer le fonctionnement des bibliothèques entièrement "virtuelles", on peut penser que la perte de l'importance matérielle des collections va être compensée, pour les bibliothécaires, par le rôle nouveau qu'ils pourront jouer dans l'organisation de l'information. Jean-Claude Guédon écrit ainsi : « La mise en scène de l'information devient également une fonction importante de la bibliothèque de l'avenir, au point que la présence et l'existence d'une culture à l'échelle mondiale dépendront probablement en grande partie de la façon dont elle sera "produite", sous forme numérisée, par les bibliothécaires⁷⁹ ».

Selon cet auteur, l'introduction des photocopieuses dans les bibliothèques leur a conféré, malgré elles, un rôle (passif) de rééditeur, « rééditeur au statut incertain certes, situé aux confins des lois de la propriété intellectuelle, mais rééditeur tout de même. (...) Avec la numérisation des documents, ce rôle, de secondaire, marginal, quasi souterrain, va devenir central et premier. En effet, une fois identifiées les sources de documentation et téléchargées les ressources documentaires souhaitées, il faudra les traduire en formes compatibles non pas avec les circuits intégrés des puces d'ordinateur, mais avec l'appareil sensoriel des êtres humains. Que ces documents soient affichés sur un écran, traduits en documents sonores ou en braille pour les aveugles, imprimés sur papier ou sur tout autre support, la bibliothèque va se

⁷⁹ Jean - Claude Guédon (Université de Montréal) : "Les bibliothèques à l'heure des réseaux télématiques planétaires" - *Argus*, vol. 23, n°3, septembre - décembre 1994 - p. 9.

trouver en position stratégique pour prendre en charge la dernière étape de la publication des documents numérisés.⁸⁰ »

La production de banques de données et la (ré)édition électronique crée au sein de la bibliothèque "virtuelle" un nouveau contexte, où les bibliothécaires se voient confiés des responsabilités supplémentaires, qui s'ajoutent aux fonctions traditionnelles de repérage, d'acquisition et de traitement documentaire de l'information. Selon Olivier Paradis, ces nouvelles fonctions sont :

- « - la diffusion active de l'information disponible auprès des diverses catégories d'utilisateurs et avec les moyens pertinents à chaque type de support documentaire ; (...)
- la formation des utilisateurs qui le désirent au formatage des documents et des données selon les normes reconnues (ISBD, SGML, HTML, etc.) ;
- la formation des utilisateurs aux techniques de repérage et d'exploitation de la documentation sur tout support, y compris sur support électronique, et aux médias d'accès mis à leur disposition ;
- l'intervention, aussi à titre d'experts, en ce qui concerne la gestion des droits d'auteur et le paiement des redevances ;
- finalement, l'intervention à titre d'experts en ce qui concerne la conservation de la documentation, quels que soient les supports de cette documentation.⁸¹ »

On voit ici que la question du format devient centrale pour le transfert électronique des textes ; des progrès restent certainement encore à faire pour améliorer à la fois la qualité du téléchargement et la lisibilité, et les bibliothèques pourront sans doute proposer de nouvelles solutions en ce domaine. On note cependant que d'un point de vue intellectuel, le rôle des bibliothécaires n'est pas sensiblement modifié par la réédition électronique ; on ne peut parler d'un passage au rôle d'éditeur que lorsque la bibliothèque a affaire à des textes conçus dans son environnement immédiat, qu'il s'agisse de "littérature grise" (thèses, mémoires) dont l'accès sera rendu plus facile, ou de revues universitaires. C'est là seulement que la question du choix des documents à diffuser en priorité va se poser, et qu'une ligne éditoriale devra être fixée.

Cette fonction de rééditeur électronique peut être illustrée par l'exemple de la bibliothèque de l'Indiana University (où se trouve une "School of Library and Information Sciences"). Un

⁸⁰ *idem*, p. 12.

⁸¹ Olivier Paradis : "Rôles du bibliothécaire dans la bibliothèque universitaire virtuelle" - *Argus*, vol. 23, n°3, septembre - décembre 1994 - p. 7.

service d'édition de textes électroniques (LETRS) a été mis en place conjointement par la bibliothèque et l'université sur le réseau local ; quelques bibliothécaires travaillent exclusivement ou partiellement sur cette banque textuelle. Les documents intégrés sont pour la plupart des grands textes essentiels en littérature et sciences humaines et des encyclopédies sur CD-ROM (comme *The American and French Treasury of the French Language*), nécessaires à l'enseignement des "humanities". L'Université paye des droits pour ces documents, mais plutôt au diffuseur de la version électronique (lorsqu'elle existe déjà) qu'à l'éditeur original. La contribution financière de la bibliothèque pour ce service est encore très modeste comparée au budget de ses acquisitions (7 millions de \$...), et les salaires des quelques bibliothécaires affectés à LETRS pèsent également peu dans le budget global. Le rôle de ces derniers est moins un rôle technique qu'un rôle d'organisation et de présentation, afin de permettre aux étudiants de se repérer facilement. Le caractère "invisible" de leur tâche ne dispense pas pour autant la bibliothèque de former les utilisateurs. Si à très long terme, ce rôle d'intermédiaire sera peut-être diminué dans une bibliothèque entièrement "virtuelle", il apparaît pour l'instant essentiel pour assurer le succès de projets de ce type.

Des "bibliothèques électroniques" de grande envergure ont été lancées par plusieurs universités américaines et anglaises avec toute une série de partenaires (éditeurs scientifiques privés, constructeurs informatiques, institutions, etc.)⁸². Mais le rôle des bibliothèques universitaires dans ces projets reste très limité, puisque la majorité des investissements ne viennent pas d'elles. Même si les bibliothécaires sont pressentis comme de futurs experts par les spécialistes en sciences de l'information, on a plutôt l'impression actuellement qu'ils restent cantonnés au rôle de simples gestionnaires de la documentation électronique, sans bouleversement radical de leurs fonctions traditionnelles. C'est peut-être davantage au sein de petites structures qu'ils peuvent se voir confier des responsabilités éditoriales ; car même si l'on examine le cas d'une bibliothèque ayant une politique de numérisation indépendante, comme la BNF, le travail de rééditeur est pour l'instant assuré par un seul département, sans que les services d'acquisition traditionnels soient vraiment impliqués ; quant à la gestion des droits, qui pose encore problème, elle va sans doute être accomplie par une équipe à part. Comme pour d'autres activités, le principe du partage des tâches va à l'encontre de certaines utopies "collectivistes".

⁸² La revue *ARL* (Association for research Libraries) en fait le recensement dans le n°180, May 1995, p. 9. On peut citer le projet de la Carnegie Mellon University, associé avec Microsoft, pour un serveur Internet spécialisé en sciences et en mathématiques, ou encore celui de l'University of Michigan, associé à IBM et l'éditeur Elsevier Science, pour les sciences de la terre et l'astronomie.

2 - La « nouvelle convergence » entre bibliothèques et presses universitaires

Si les universités américaines, associées à des partenaires privés, semblent se diriger de plus en plus vers une exploitation commerciale de l'édition électronique, il est difficile pour l'instant d'envisager un système où les bibliothèques universitaires obtiendraient directement des ressources par ce biais. Toutefois, si une bibliothèque intervient dans le formatage d'une revue éditée par l'université, ainsi que pour la gestion des droits (en imposant notamment une tarification et/ou des formules d'abonnement pour le transfert hors réseau local), elle peut espérer des retombées financières indirectes qui viendront soutenir son expansion documentaire et ses investissements technologiques.

Ce cas de figure est encore hypothétique, mais selon Jean-Claude Guédon, la revue électronique de recherche peut devenir ainsi un « lieu de convergence » entre bibliothèques et presses universitaires, ce qui permettrait de contrecarrer le surenchérissement des tarifs pratiqués par les diffuseurs privés de revues scientifiques, et contrebalancer en particulier le poids acquis par le groupe Elsevier en matière d'édition électronique. Jean-Claude Guédon cite en particulier le projet Muse de l'université Johns Hopkins (Maryland) dans le domaine médical : « ...dans le cas de Muse, les presses universitaires Johns Hopkins et la bibliothèque ont décidé de collaborer pour effectuer une publication électronique des revues savantes appartenant à l'écurie de cette maison d'édition universitaire. [Ce] projet me semble préfigurer l'avenir, un avenir où la compétence d'éditeur des presses s'allie à la capacité d'archiver, de retrouver et surtout maintenant, la capacité de publier des bibliothèques. Il s'agit là d'une réelle convergence dont nous allons voir les signes se multiplier dans les années à venir.

Cette solution a un autre avantage : une bonne partie des fonds qui soutiennent toutes les revues savantes actuellement proviennent des budgets des bibliothèques. Il semble donc naturel de placer la publication des revues savantes précisément là où une bonne fraction du financement nécessaire se trouve déjà. De plus, on peut dès lors s'appuyer sur les consortiums et associations de bibliothécaires pour construire une première forme d'additivité de ces fonds à travers les réseaux nationaux et internationaux de ces institutions. Ceci accompli, une partie importante de la question du modèle économique adéquat des revues savantes électroniques sera en voie de résolution.

Reste à compléter ce montage de fonds publics. Ma suggestion serait de le faire reposer sur les chercheurs et les équipes de recherche⁸³ » .

L'avantage principal du système du consortium est qu'il réduit considérablement les coûts de production et d'abonnement, surtout avec les facilités apportées par les liaisons télématiques. En contournant le système commercial, il apparaît beaucoup plus intéressant pour les finances publiques qu'un partenariat inégal avec des grands groupes. Des projets de ce type sont envisagés actuellement entre universités francophones, ce qui permettrait aussi d'éviter un monopole absolu des revues anglo-saxonnes au niveau du réseau mondial. Cependant, malgré les solutions envisagées par Jean-Claude Guédon, on peut douter, du fait de l'importance des enjeux, qu'un équilibre mondial des flux d'information reposant entièrement sur des fonds publics puisse voir le jour dans le domaine scientifique et technique.

⁸³ J-C Guédon (Université de Montréal) : "Presses universitaires et bibliothèques face au document numérisé : une nouvelle convergence" - p. 14 - 15 - Actes du colloque "La communication de l'information scientifique et technique dans l'enseignement supérieur et la recherche : l'effet Renater/Internet", Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 16-17-18 mars 1995.

CONCLUSION

L'une des différences fondamentales entre les schémas de fonctionnement respectifs de l'édition et des bibliothèques (que nous avons vus dans l'introduction) réside dans la reproduction des exemplaires en nombre pratiquée par une maison d'édition, et qui s'oppose au prêt de quelques exemplaires dans une bibliothèque. Nous avons déjà dit que c'est en raison de l'échelle de reproduction permise par l'imprimerie que la fonction éditoriale a échappé aux bibliothèques à la Renaissance. Or, aujourd'hui, à l'aube de bouleversements profonds apportés par les réseaux télématiques, la notion de "bibliothèque virtuelle" abolit la reproduction en nombre pour la remplacer par le téléchargement à la demande ; et du même coup, c'est la frontière jusqu'ici bien marquée entre édition et bibliothèque, renforcée par des siècles de séparation complète, qui est soudain ébranlée.

En fait, ce sont les deux professions qui se trouvent menacées dans leur mode de fonctionnement traditionnel. Toutes les deux disposent d'atouts et de faiblesses pour maîtriser l'édition électronique. Les deux secteurs s'appuient tantôt l'un sur l'autre, tantôt se trouvent en conflit pour des questions de droits, mais des deux côtés l'incertitude est grande. Une seule certitude demeure cependant : le réseau Internet, dont débute l'exploitation commerciale, ne va pas abolir la séparation entre propriété publique et propriété privée des documents diffusés, du fait de la standardisation des procédés de sécurisation⁸⁴. Et si l'ère du « sans but lucratif » est terminée, la question de la tarification se pose doublement pour les bibliothèques : d'une part en ce qui concerne le prix qu'elles *devront* payer pour s'abonner à des revues électroniques comme elles le font déjà pour les banques de données, et d'autre part, le prix qu'elles *pourront* demander à certains utilisateurs pour les documents ou les images qu'elles vont diffuser sur le "Web" (la question de savoir qui l'on veut faire payer étant liée).

Il n'est pas certain que toutes les bibliothèques - et en particulier les bibliothèques universitaires - choisissent d'adopter un fonctionnement de type commercial et imposent les mêmes "péages" que les éditeurs privés. Mais les bibliothèques ayant déjà des services d'édition traditionnels se trouvent dans une situation particulière.

⁸⁴ cf. Gilles Ghesquière : "Qui a peur d'Internet?" - *Solutions télématiques* n° 35, Mai 1995 - p. 16 -17.

Pour ces bibliothèques, l'idée de valorisation et d'exploitation qui est au cœur de toute mission de publication se fonde tout d'abord sur la valeur symbolique des collections réunies par l'établissement. Mais avec le développement des services d'édition, cette valeur symbolique se trouve de plus en plus étroitement liée à un potentiel commercial, à une possibilité d'exploitation et de vente. Celle-ci ne s'accorde pas forcément avec l'idée que l'on se fait d'une richesse documentaire, mais elle n'en est pas moins réelle, et entre désormais en ligne de compte pour le financement de l'institution.

L'adoption du modèle de l'entreprise privée, qui apparaît indispensable pour rationaliser toute pratique éditoriale importante, n'est pas évidente pour ces bibliothèques. Nous avons vu que les grandes bibliothèques nationales comme la BNF ou la British Library sont en passe de réussir cette transformation tout en maintenant le cap sur leurs missions de large diffusion et de recherche. Pour ces institutions, il ne peut être question de faire marche arrière : il leur faut donc impérativement, à l'instar des musées, protéger ce qu'elles éditent ou coéditent, et en particulier leur extraordinaire iconographie, à la fois pour éviter les abus et pour continuer à s'assurer des ressources propres. Ce qui n'empêche pas pour autant de maintenir la gratuité pour certains services, ni même de moduler les protections et les tarifications en fonction de différents critères.

Mais pour les autres bibliothèques qui se sont engagées plus tardivement dans cette voie, les choix sont plus complexes. Il n'est pas sûr qu'une bibliothèque comme celle de Lyon ait pour l'instant les moyens financiers, administratifs et humains de se lancer véritablement dans une exploitation commerciale, même traditionnelle, de ses fonds. Pour cet établissement, l'image, le prestige comptent avant tout, dans son rapport au public comme vis-à-vis de sa tutelle. Dans ces conditions, il est sans doute préférable de jouer sur les possibilités de diffusion créées par les nouveaux médias pour asseoir sa réputation, pour proposer de nouveaux services et attirer un nouveau public, autrement dit, pour trouver un nouveau souffle. Ce n'est qu'ensuite qu'une exploitation commerciale de l'iconographie aux retombées financières non négligeables peut devenir possible, une fois que les collections patrimoniales auront eu la "publicité" qu'elles méritent.

Si l'on va jusqu'au bout de cette idée, on peut imaginer des bibliothèques dont les services de consultation et les expositions ne seraient plus que des "produits d'appels" pour leur librairie/boutique. Mais outre que les bibliothèques ne pourraient pas matériellement se transformer ainsi en vastes "FNAC", leurs collections et les missions qui leur sont liées les orientent vers des créneaux restreints qui ne présenteraient que très peu d'intérêt pour une

entreprise privée désireuse de faire des bénéfices importants et rapides. Entre faciliter son propre fonctionnement en bénéficiant d'un volant financier autonome et se transformer en "supermarchés" de la culture, il existe un fossé énorme qu'il serait de toute façon difficile de franchir - sans compter que cela ne pourrait être fait sans une volonté de la puissance publique, qui risquerait de discréditer l'idée même de politique culturelle, une idée qui compte aussi de plus en plus d'un point de vue électoral.

Quelle que soit la façon dont on considère le rapport entre culture et commerce, il faut en tout cas reconnaître généralement aux productions éditoriales des bibliothèques une grande qualité dans le contenu et la présentation, qualité liée aux impératifs de l'institution et à la demande croissante du public. Nous avons souvent utilisé, par commodité, le terme de "produit", mais il va de soi qu'il ne peut s'agir de produits comme les autres. Pierre Bourdieu, dans *Les règles de l'art*, remarque à propos du champ littéraire et artistique qu'« il fait place à une économie à l'envers, fondée, dans sa logique spécifique, sur la nature même des biens symboliques, réalités à double face, marchandises et signification, dont la valeur proprement symbolique et la valeur marchande restent relativement indépendantes. Au terme du processus qui a conduit à l'apparition d'une production culturelle spécialement destinée au marché et, en partie en réaction contre celle-ci, d'une production d'œuvres "pures" et destinées à l'appropriation symbolique, les champs de production culturelles s'organisent, très généralement, en l'état actuel, selon un principe de différenciation qui n'est autre que la distance objective et subjective des entreprises de production culturelle à l'égard du marché et de la demande exprimée ou tacite, les stratégies des producteurs se distribuant entre deux limites qui ne sont, en fait, jamais atteintes, la subordination totale et cynique à la demande et l'indépendance absolue à l'égard du marché et de ses exigences.⁸⁵ » Or, lorsque l'on exploite par l'édition la source documentaire et le contexte symbolique qu'est une bibliothèque, on ne peut que ressentir, et sans doute de façon plus aiguë que dans d'autres situations, le tiraillement inévitable entre objectifs intellectuels et contraintes du marché.

Nous avons vu d'autre part que les bibliothèques, en pratiquant la péréquation éditoriale, continuent d'éditer un grand nombre de publications non-rentables financièrement, ce que les éditeurs privés peuvent de moins en moins se permettre. Ce faisant, c'est aussi toute une conception de l'édition que ces bibliothèques défendent, contre vents et marées. Il serait dès lors regrettable que les divergences qui opposent actuellement les bibliothécaires aux petits

⁸⁵ Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire* - Ed. du Seuil, 1992. - p. 202 - 203.

éditeurs de littérature, d'art ou de sciences humaines s'accroissent, que ce soit au sujet du droit de prêt ou des documents numérisés par la BNF. L'activité éditoriale grandissante des bibliothèques crée pour elles une communauté d'intérêt avec les petits éditeurs, qui sont de plus en plus dépendants des subventions publiques comme celles versées par le Centre National du Livre, et qui sont menacés par l'hégémonie des grands groupes. Les investissements provenant de plus en plus de la même source, on pourrait imaginer une réorganisation de ce secteur sous l'effet d'une vaste concertation et d'une impulsion politique forte de la part du Ministère de la Culture, qui permettrait d'endiguer le déclin - et éviterait le combat de "frères ennemis" oubliant leur adversaire commun...

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles généraux sur les bibliothèques :

Comment est née la BPI : invention de la médiathèque / Jean-Pierre Seguin . - BPI, Centre G. Pompidou, 1987 . - 129 p.

Conseil Supérieur des Bibliothèques : Rapport du président pour l'année 1991

“Charte des bibliothèques : adoptée par le CSB le 7 novembre 1991”.

Titre 1 : “Missions et accessibilité des bibliothèques”.

Constances et variances : les publics de la Bibliothèque publique d'information 1982 - 1989 / Martine Poulain . - BPI/Centre Georges Pompidou, 1990 . - (“Études et recherches”) . - 91 p.

Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques au XX^e siècle 1914 - 1990 / sous la direction de Martine Poulain . - Paris : Promodis - Editions du Cercle de la librairie, 1992 . - 793 p.

“La Bibliothèque de Documentation Internationale” / Bruno Van Dooren . - p. 131 - 133.

“Des lecteurs, des publics et des bibliothèques” / Martine Poulain . - p. 528 - 543.

L'Image dans les bibliothèques / Claude Collard, Isabelle Giannatasio et Michel Melot . - Editions du cercle de la librairie, 1995 . - (Collection “Bibliothèques”) . - 390 p.

Introduction aux sciences de l'information et des bibliothèques à l'usage des conservateurs de bibliothèque stagiaires / Jean-Michel Salaün . - ENSSIB, 1993 . - 79 p.

Marketing des bibliothèques et des centres de documentation / J.-M. Salaün . - Cercle de la librairie, 1992 . - (“Bibliothèques”) . - 133 p.

The Marketing of libraries and information services / edited by Blaise Cronin . - Aslib, 1981.

“To be is to be seen” / Blaise Cronin . - p. 302 - 304.

Planning library service / Bob McKee . - London : Clive Bingley, 1989 . - 227 p.

Chap. 7 : “Enterprise and accountability : financial management in a context of constraint”.

La Transmission des textes : vers une collaboration entre bibliothécaires et éditeurs / Laurent Henrichs, sous la direction de Dominique Varry, mémoire DESS projets culturels . - ENSSIB, Université Pierre-Mendès France Grenoble, Institut d’Etudes Politiques, 1992 . - 105 p.

Ouvrages et articles généraux sur l’édition :

Crise et mutations dans l’édition française / Jean-Marie Bouvaist . - Cercle de la librairie, 1994 . - 454 p.

Du printemps des éditeurs à l’âge de raison, les nouveaux éditeurs en France (1974-1988) / Jean -Marie Bouvaist et Jean-Guy Boin . - Paris : La Documentation Française/Sofedis, 1989 . - 222 p.

“L’Obsession de la taille critique” / Jean-Marie Bouvaist . - *Cahiers de l’économie du livre*, mars 1993, n°9 . - p. 46 - 65.

Les Règles de l’art : genèse et structure du champ littéraire / Pierre Bourdieu . - Ed. du Seuil, 1992 . - 490 p.

Ouvrages et articles sur les grandes bibliothèques nationales

L'Avenir des grandes bibliothèques : colloque international organisé par la Bibliothèque Nationale 30 Janvier - 2 Février 1990 . - Bibliothèque Nationale, 1991 . - (“Colloques de la Bibliothèque Nationale”) . - 323 p.

“L’avenir commercial des grands bibliothèques” / Jean-Pierre Guéno . - p. 253 - 262.

Introduction à la Sixième Partie (“Quelle place pour les grandes bibliothèques sur le marché de la communication? ”) / Mario Arnello Romo . - p. 232 - 234.

“Lecture et communication” / Marc Fumaroli . - p. 273 - 278.

Écrits, images et sons dans la Bibliothèque de France / Textes et images réunis par Christian Delage . - IMEC, 1991 . - 182 p.

“Socialiser le patrimoine” / Francis Denel . - p. 33 - 38.

Les grandes bibliothèques de l'avenir : actes du colloque international des Vaux-de-Cernay 25 - 26 juin 1991 . - La Documentation française, 1992 . - 296 p.

“Le principe d’ouverture” / Gérard Grunberg . - p. 123 - 128.

Guidelines for national libraries / Guy Sylvestre . - Paris : Unesco, 1987 . - 102 p.

Documents et articles sur la valorisation et l’activité éditoriale en bibliothèque :

Bibliothèque Nationale : Catalogue des éditions, 1993 . - 144 p.

Bibliothèque Nationale de France : Catalogue des éditions, 1995 . - 144 p.

“La Bibliothèque Nationale” / Pierre-Yves Duchemin . - *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.37, n°4, 1992 . - p.59 - 61.

“La BN coédite ses collections” / Claude Combet . - *Livre-Hebdo* n°44, 1-11-91.

“Books made to order : librairies as publishers” / Léonard Kniffel . - *American Librarians* sept. 1989 . - p.734 - 737, 739.

La BPI éditrice : éléments de réflexion sur l'activité éditoriale en bibliothèque / Manuela Delgado, sous la dir. de Martine Poulain et de Guy Cobolet, mémoire de Diplôme Supérieur des Bibliothèques . - ENSSIB, 1987.

“Conservation et valorisation ou du bon usage de la mémoire bien conservée” / Jean-Marie Arnoult . - *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, n°160, 3^e trimestre 1993 . - p. 32 - 34.

“Consumers as producers” / Helen MacLam . - *College & Research Libraries* 50 (8) sept. 1989 . - p.668 - 670.

“Donner vie aux collections : expositions, conférences et publications à la New York Public library” / Jacky Ebréart . - *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 36, n°4, 1991 . - p. 335 - 341.

Espace Patrimoine, n°1, [3^e trimestre 1994] . - Bibliothèque Municipale de Lyon.

International Group of Publishing Librarians Newsletter . - n° 3 June 1991.

International Group of Publishing Librarians Newsletter . - n° 4 May 1993.

“La politique éditoriale de la BNF” / Pierrette Crouzet-Daurat . - *Bulletin de l'ABF*, n°157, 4^e trimestre 1992 . - p. 67 - 70.

“Publishing in national libraries : past, present and future” / J. Carr - *Alexandria*, 4(2) 1992 . - p. 143-150.

“Le service des études et de la recherche de la BPI” / Martine Chaudron et Anne Kupiec . - *Culture et Recherche*, n°43, juillet 1993 . - p.8 - 9.

1984 - 1994 : dix ans de coopération régionale / [brochure de la] Fédération Française de Coopération entre Bibliothèques, 1994 . - 38 p.

“Un bon périodique est-il un périodique dépouillé ?” / Anne Curt . - *Bulletin de l'ABF*, 2^e t. 1994, n°163 . - p. 161-163.

“Valoriser le patrimoine écrit” / Martine Poulain . - *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.37, n° 6, 1992 . - p.78 - 79.

Catalogues d'exposition édités par des bibliothèques :

(Voir aussi la liste des titres de la collection (Re)découvertes en annexe, ainsi que pour les autres types d'ouvrages, le tableau « Productions éditoriales des bibliothèques : les collections et leurs publics »)

All at sea : The story of Navigational Charts . - Bodleian Library (University of Oxford), 1995 . - 22 p.

Au fil des collections : le patrimoine de la bibliothèque de Lyon du XI^e siècle à nos jours / exposition 19 septembre - 30 octobre 1992 (Mois du patrimoine écrit), Bibliothèque Municipale de Lyon . - Direction du Livre et de la Lecture, Fédération Française de Coopération entre Bibliothèques, 1992 . - (“(Re)découvertes”, 4) . - 55 p.

Blaise Pascal, mathématicien, physicien, ingénieur : 350^e anniversaire de la conception de la machine arithmétique / exposition 18 septembre - 17 octobre 1993 (Mois du patrimoine écrit), Bibliothèque Municipale et Interuniversitaire de Clermont-Ferrand . - Direction du Livre et de la Lecture, Fédération Française de Coopération entre Bibliothèques, 1993 . - (“(Re)découvertes”, 12) . - 75 p.

Censures. De la Bible aux larmes d'Eros : le livre et la censure en France / sous la direction de Martine Poulain et de Françoise Serre . - Bibliothèque Publique d'Information, 1987 . - 207 p.

En français dans le texte : dix siècles de lumière par le livre / coordination de l'édition, France de Rasily ; reportage photographique, Vincent Godeau . - Bibliothèque Nationale, 1990 . - 381 p.

L'Enfance au Moyen - âge / Pierre Riché, Danielle Alexandre-Bidon . - BNF / Seuil, 1994 . - 220 p.

The Image of the World : 20 Centuries of World Maps / Peter Whitfield . - British Library, 1994 . - 160 p.

J.R.R. Tolkien : Life and Legend . - Bodleian Library (University of Oxford), 1992 . - 90 p.

Les Manuscrits à peintures en France, 1440 - 1520 / François Avril, Nicole Reynaud . - BNF / Flammarion, 1993 . - 440 p.

Rabelais dans tous ses états / exposition 12 septembre - 23 octobre 1994 (Mois du patrimoine écrit), Bibliothèque Municipale de Tours . - Direction du Livre et de la Lecture, Fédération Française de Coopération entre Bibliothèques, 1994 . - ("*Re*)découvertes", 22) . - 96 p.

L'Univers de Borgès / sous la direction de Viviane Cabannes - BPI/Editions du Centre Pompidou, 1992 . - 168 p.

Articles sur l'édition électronique :

Actes du colloque "La communication de l'information scientifique et technique dans l'enseignement supérieur et la recherche : l'effet Renater/Internet", Université Michel de Montaigne Bordeaux III, 16-17-18 mars 1995.

"Les journaux scientifiques électroniques ou la communication de la science à l'heure du réseau mondial" / Hervé Le Crosnier, Bibliothèque Scientifique, Caen.

“Presses universitaires et bibliothèques face au document numérisé : une nouvelle convergence”/ J-C Guédon, université de Montréal.

“Schéma d'organisation de la presse périodique électronique accessible sur l'Internet : cas des Mathématiques et de l'Informatique”/ Françoise Renzetti et J.-F. Tétu.

“Les bibliothèques à l'heure des réseaux télématiques planétaires” / Jean - Claude Guédon . - *Argus*, vol. 23, n°3, septembre - décembre 1994 . - p. 9 - 14

“Digital Library Research and Development” / Paul Evan Peters . - *ARL* (Association for research Libraries) n°180, May 1995 . - p.8 - 9. (rubrique : "Coalition for Networked Information")

“Qui a peur d'Internet?” / Gilles Ghesquière . - *Solutions télématiques* n° 35, Mai 1995 . - p. 16 -17.

“Le réseau multimédia de la bibliothèque municipale de Lyon” / Christian Ducharme . - *Bulletin des bibliothèques de France*, t.40, n°2, 1995 . - p. 44 - 50.

“Rôles du bibliothécaire dans la bibliothèque universitaire virtuelle” / Olivier Paradis . - *Argus*, vol. 23, n°3, septembre - décembre 1994 . - p. 7- 8.

Ouvrages sur les productions des musées :

Les boutiques de musées : un exemple de relations entre le monde commercial et le monde muséal / Béatrice Abbo, sous la direction de J.M. Salaün, DEA des Sciences de l'Information et de la Communication . - ENSSIB, Université Lyon 2, 1993.

Les éditions de la Réunion des Musées Nationaux : évolution, transformation, mutation? / Régine Hua, sous la direction de Yves le Coadic, Mémoire de Diplôme de conservateur des Bibliothèques . - ENSSIB, 1992.

Musées et culture : le financement à l'américaine / Jean-Michel Tobelem . - Mâcon : Editions W, 1990 . - (collection "Museologia") . - 249 p.

Ouvrages sur le service public / sur les services en général:

Le service public / Jacques Chevallier . - Presses universitaires de France, 1994 . - ("Que sais-je?", 2359) . - 127 p.

Collectivités territoriales et associations / Gilbert Guillaume . - Economica, 1987 . - 143 p.

Manager les services : la qualité comme principe unificateur / Christian Baudry . - Economica, 1986 . - ("L'esprit d'entreprise").

ANNEXES

GUIDE DES ENTRETIENS

Questions principales :

1 - Quelles publications éditez-vous et à quelles missions correspondent-elles?

2 - A quel public sont-elles particulièrement destinées? Quels sont leurs tirages?

3 - Quel est le mode de diffusion et de commercialisation?

4 - Quel est le mode de financement? Avez-vous recours à des coéditions ou à des partenariats?

5 - Combien de personnes travaillent dans le service des éditions / sont en charge de l'activité éditoriale?

6 - Quel est le budget du service des éditions / de l'activité éditoriale? Quelles difficultés rencontrez-vous dans votre gestion?

7 - Comment sont utilisées les recettes éventuelles?

N.B. Rares ont été les réponses obtenues concernant le volume du budget.

EXTENSION DE L'OFFRE DE SERVICE EN PROFONDEUR OU EN LARGEUR

PAR LES PRODUCTIONS ÉDITORIALES DES BIBLIOTHÈQUES

	bibliothèques nationales		bibliothèques de lecture publique			bibliothèques universitaires et de recherche			
	BNF	British Library	BPI	BM de Lyon	Bibli.muni. (Mois du patri. écrit)	BDIC	IMEC	Bodleian Library (Oxford)	Cambridge University Library
inventaires et catalogues spécialisés : approfondissement	◆	◆		◆				◆	◆
produits bibliothéconomiques : approfondissement et élargissement	◆	◆	◆						
catalogues d'exposition : approfondissement et élargissement	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	
produits (hors catalogues) dirigés vers le grand public : élargissement	◆	◆	◆					◆	
produits dirigés vers un public de chercheurs : élargissement	◆	◆	◆			◆	◆		◆

PRODUCTIONS ÉDITORIALES DES BIBLIOTHÈQUES : LES COLLECTIONS ET LEURS PUBLICS

COLLECTIONS "GRAND PUBLIC" (Hors catalogues d'exposition)

<p>BNF</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ "La Mémoire de l'encre" (coédition avec Robert Laffont) <p>exemple de titre : <i>Les plus belles pages manuscrites de l'Histoire de France</i></p>
<p>British Library</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ "The British Library general and illustrated" <p>exemples de titres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>The image of the world : 20 centuries of World Maps</i> - CD-ROM <i>Inventors and Inventions</i> - CD-ROM <i>British Birds</i> - série des "Manuscripts in color" (présentation d'un manuscrit avec nombreuses illustrations)
<p>BPI</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ "Les livres de leur vie" (coédition avec le Centre G. Pompidou) [série d'interviews : lectures formatrices d'écrivains] <p>dix livrets dont Christian Bobin, Rachid Mimouni, Jean d'Ormesson, Claude Roy, Philippe Sollers,...</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ "Un texte, une voix" (Livres-cassettes ; collection interrompue) <p>exemple de titre : <i>Eugénie de Franval</i> de Sade, lu par André Dussollier</p>
<p>BDIC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ "Histoire et Images du XX^e siècle" (au départ catalogues d'exposition - mais ne sont pas présentés comme tels) <p>exemples de titres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La propagande sous Vichy 1940 - 1944</i> - <i>De De Gaulle à Mitterand : 30 ans de dessins d'actualité en France</i>
<p>Bodleian Library (Oxford)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ "Bodleian picture books" (guides touristiques illustrés)

COLLECTIONS À PUBLIC PLUS RESTREINT

BNF	<ul style="list-style-type: none"> ♦ série des "Manuscrits enluminés..." (beaux livres) exemple de titre: <i>Manuscrits enluminés d'origine italienne</i>
BPI	<ul style="list-style-type: none"> ♦ "Bonjour/Salut" (méthodes de langues rares) exemple de titre : <i>Vanakkam. Initiation à la langue tamoule</i> ♦ "Supplémentaires" (coédition avec le Centre G. Pompidou) [réflexion sur le cinéma documentaire] exemple de titre : <i>Regards sur la ville</i>
BM de Lyon	<ul style="list-style-type: none"> ♦ "Empreintes" (photographies - coédition avec Paroles d'Aube)
IMEC	<ul style="list-style-type: none"> ♦ "L'édition contemporaine" exemple de titre : <i>Les Éditions de Minuit 1942 - 1955 : le devoir d'insoumission</i> ♦ "Pièces d'archives" exemple de titre : <i>Céline et les Éditions Denoël 1932 - 1948</i>

COLLECTIONS DESTINÉES A UN PUBLIC DE SPÉCIALISTES

BNF	<ul style="list-style-type: none"> ♦ “Études, guides et inventaires” exemples de titres : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Archives d'entreprises du XIX^e siècle : industrie mécanique, industrie textile</i> - <i>Vie de Lord Byron par Alphonse de Lamartine (texte inédit)</i> - <i>Imprimés arméniens des XVI^e et XVII^e siècles</i> ♦ “Les colloques de la BN” exemple de titre : <i>L'Avenir des grandes bibliothèques</i> ♦ “Pro Libris” (techniques de restauration) exemple de titre : <i>La désacidification de masse du papier</i> ♦ série des <i>Trésors monétaires</i> (13 tomes) ♦ “Phonographies” (œuvres enregistrées de compositeurs) exemple de titre : <i>Darius Milhaud</i>
British Library	<ul style="list-style-type: none"> ♦ “The British Library studies in the History of the book” exemple de titre : <i>Silent printers : anonymous printing at Venice in the Sixteenth Century</i> ♦ “The Panizzi lectures” (séminaires sur les fonds anciens) exemple de titre : <i>The English Book in the Eighteenth Century Germany</i>
BPI	<ul style="list-style-type: none"> ♦ “Etude et Recherche” (sociologie de la culture) exemple de titre : <i>Identité, lecture, écriture</i>
BDIC	<ul style="list-style-type: none"> ♦ <i>Revue Matériaux pour l'histoire de notre temps</i> exemple de numéro : “La colonisation en Afrique” (n° 32 - 33)

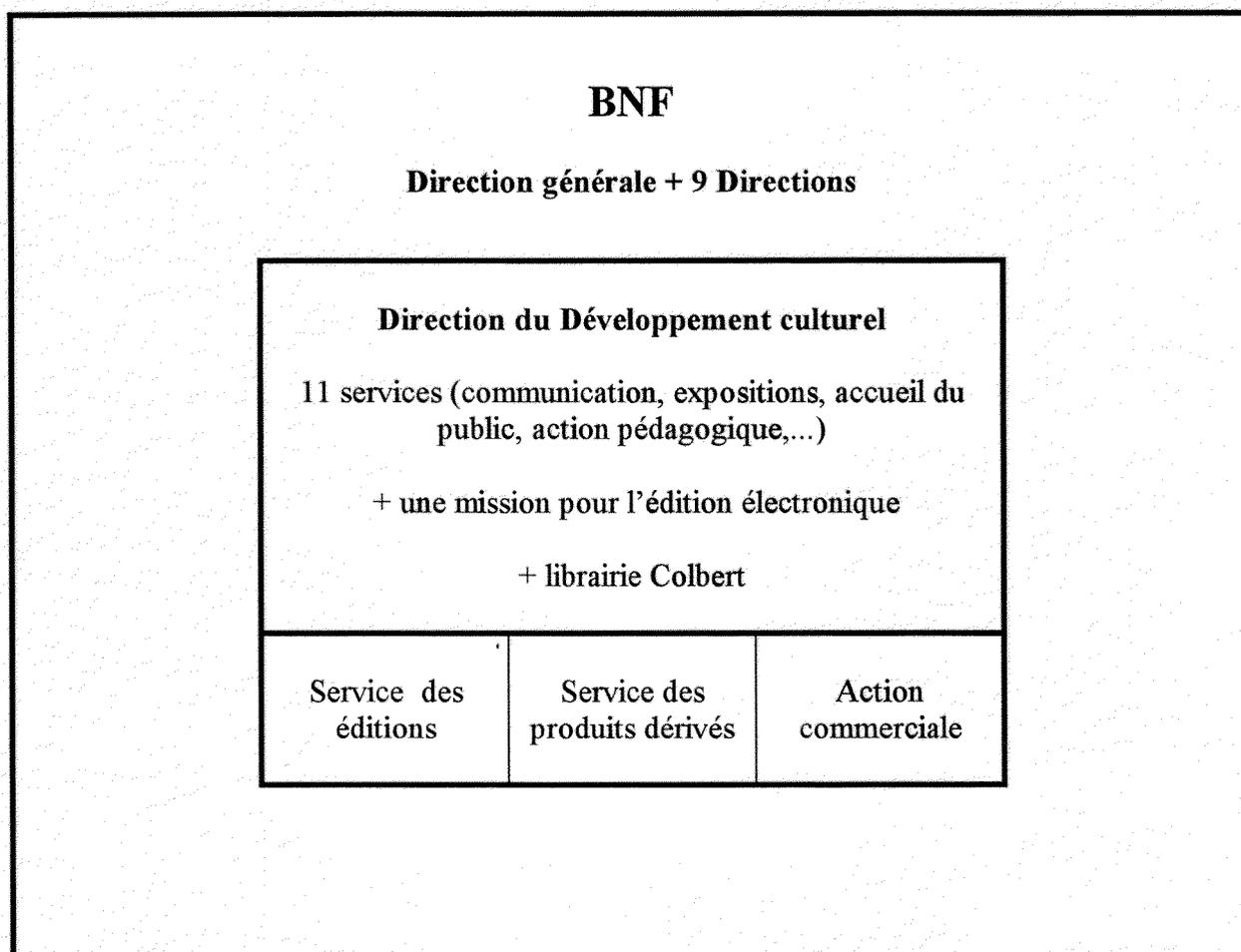
<p>IMEC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ “In Octavo” (Histoire du livre et de la lecture - coédition avec la Maison des Sciences de l'homme) exemple de titre : <i>Histoire de la lecture : un bilan des recherches</i> ♦ “Ent'revues” (études et bibliographies de revues) exemple de titre : <i>Les revues d'art à Paris : 1905 - 1940</i> ♦ <i>La Revue des revues</i> exemple de numéro : “Les revues françaises et anglaises dans l'affaire Dreyfus” (n°17 - 1994)
--------------------	--

COLLECTIONS BIBLIOTHÉCONOMIQUES

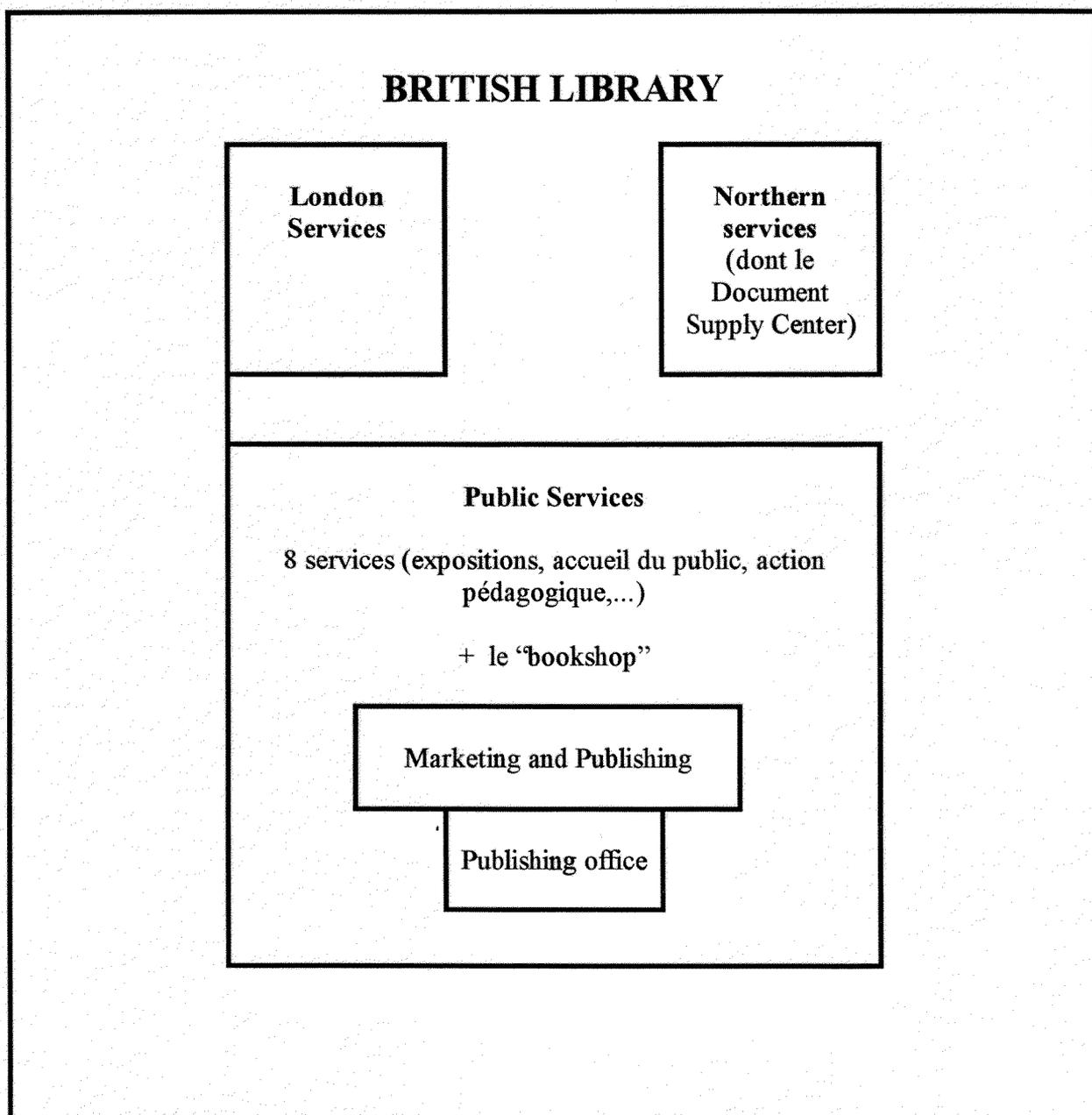
<p>BNF</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ “INTERMARC” exemple de titre : <i>INTERMARC(M) : notices bibliographiques de monographies</i>
<p>BPI</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ “BPI pratique” exemple de titre : <i>La Politique d'acquisition multimédia de la BPI</i> ♦ “BPI en actes” (actes de colloques) exemple de titre : <i>La transmission électronique du document. Autoroutes de l'Information.</i>

ORGANIGRAMMES SIMPLIFIÉS DE BIBLIOTHÈQUES : SITUATION DES SERVICES D'ÉDITION

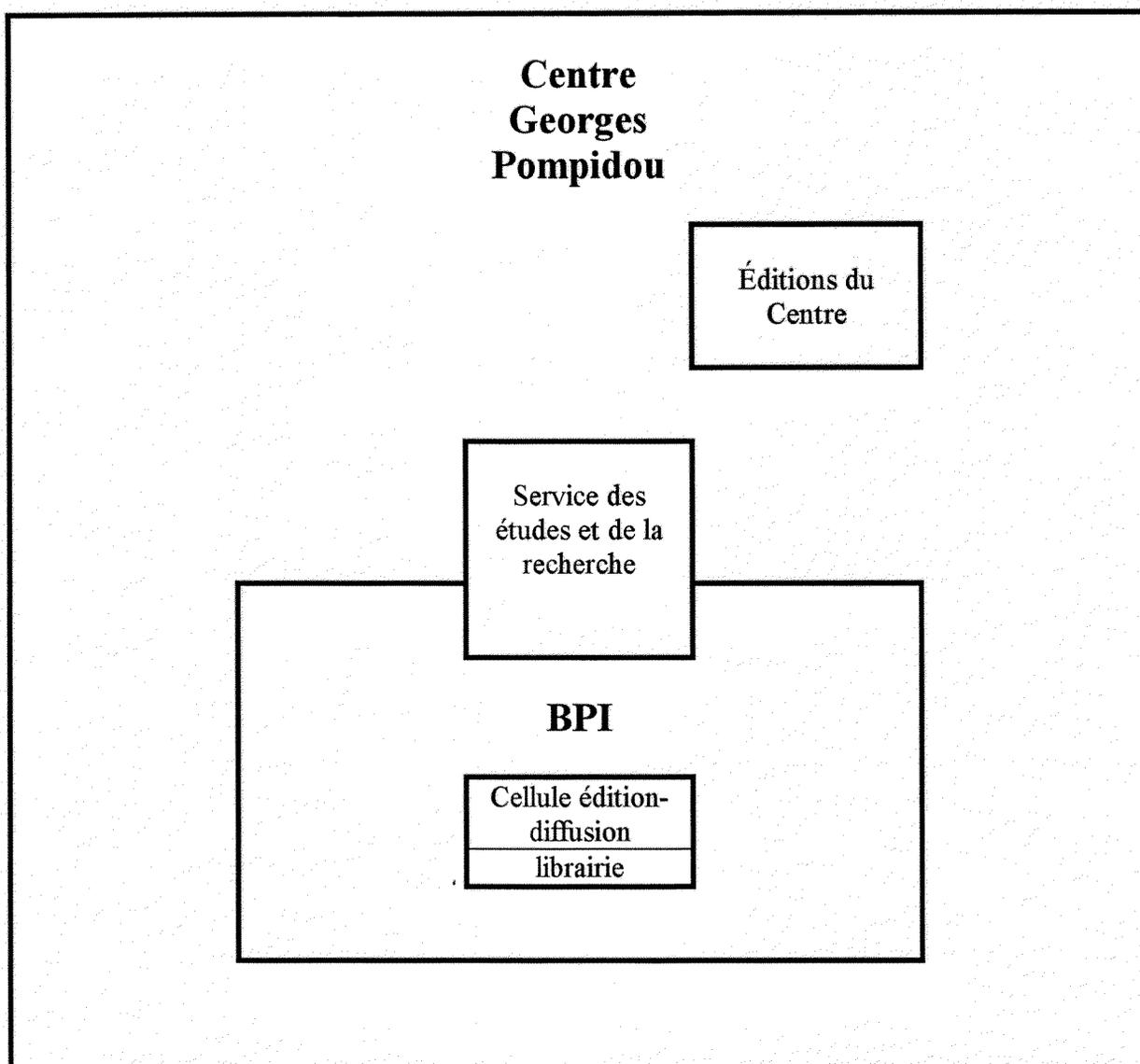
1 - La Bibliothèque Nationale de France



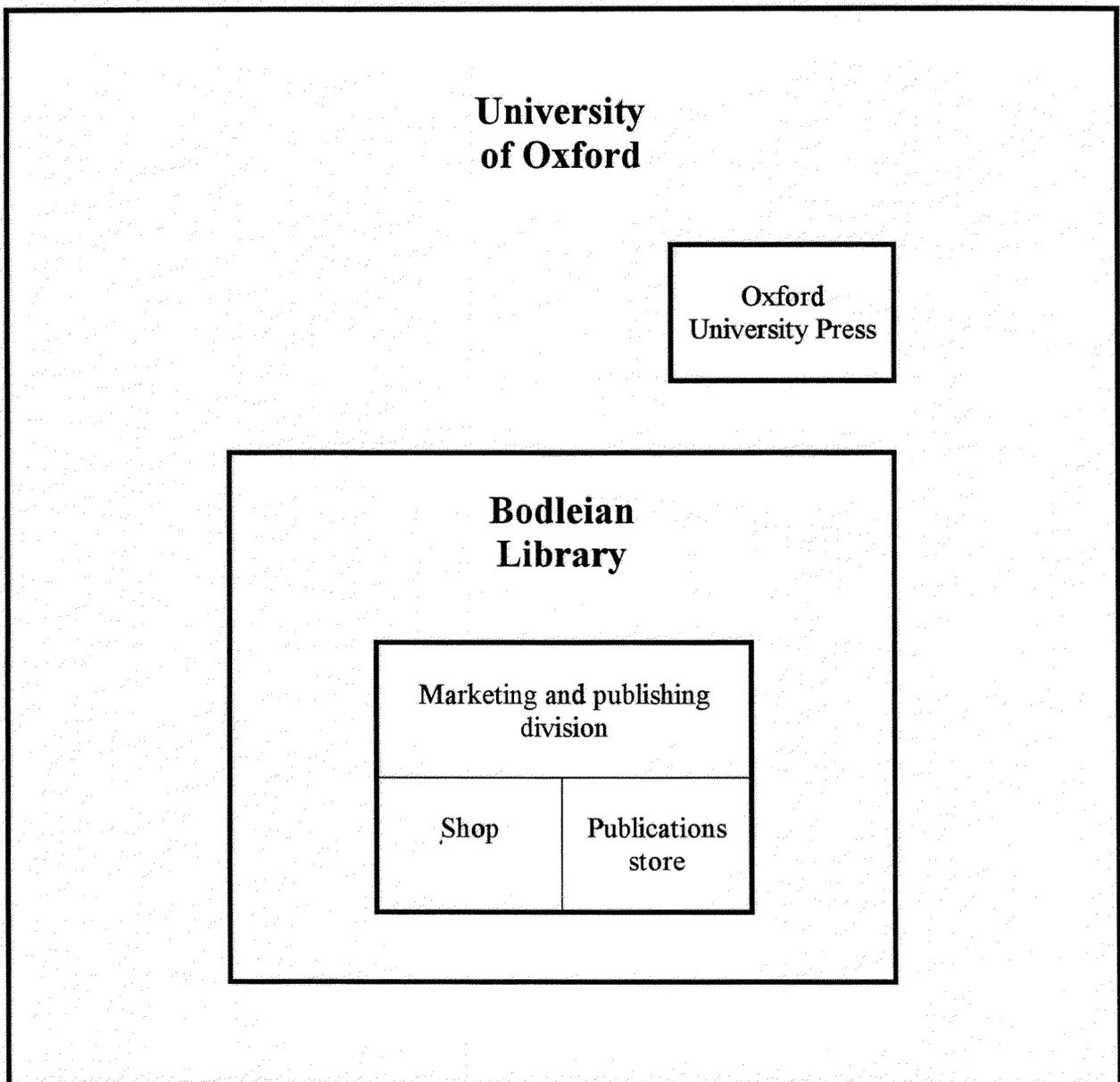
2 - La British Library



3 - La Bibliothèque Publique d'Information



4 - La Bodleian Library



DOCUMENTS DIVERS :

1 - Présentation du catalogue des éditions de la Bibliothèque Nationale, 1993

Faire connaître et rendre accessible des millions de livres, périodiques, manuscrits, estampes, photographies, cartes, partitions musicales, enregistrements sonores, films, vidéos, documents sur les arts du spectacle, monnaies, telle est la mission de publication de la Bibliothèque Nationale.

Ses éditions s'adressent bien entendu au public spécialisé des chercheurs tout autant qu'aux lecteurs, visiteurs d'expositions, curieux et amateurs, passionnés par la richesse, la variété et l'immensité des collections réunies au cours des siècles par dépôt légal, dons, achats ou échanges.

Édités sur papier, microfiches, CD-ROM ou accessibles en ligne, les catalogues généraux des départements ou de collections particulières, les bibliographies, les inventaires raisonnés, monographies et études scientifiques sont autant d'ouvrages de référence, outils de travail indispensables à toute étude approfondie. Ils sont souvent le fruit de programmes de recherche ou de coopération réalisés avec de grandes institutions.

Les catalogues d'exposition, les éditions et rééditions de textes ou de documents introuvables, et les ouvrages réalisés en coédition avec les plus grands éditeurs, alliant rigueur scientifique et plaisir de l'illustration, offrent à un large public, qui, sans cela, ne pourrait y accéder, les trésors de la Nationale.

Les publications présentées ici sont en vente à la Bibliothèque Nationale et notamment dans la librairie Colbert qui propose aussi des cartes postales, disques, affiches, rééditions de jeux de cartes et tarots anciens et toute une nouvelle gamme d'objets-cadeaux.

2 - "Mois du patrimoine écrit" 1992 : introduction aux catalogues d'exposition des bibliothèques (collection (Re)découvertes) par le Directeur du Livre et de la Lecture, Évelyne Pisier

L'exposition qu'on va découvrir au fil de ces pages est unique : elle présente au public, à travers les fonds conservés dans une bibliothèque municipale, un aspect particulier de l'histoire locale, ou des hommes qui l'ont animée. Par son caractère, par sa richesse, elle atteste de l'extraordinaire patrimoine dont sont dépositaires les bibliothèques publiques : on ne soulève ici qu'un fragment du voile...

Mais cette exposition n'est qu'une parmi neuf, dont le Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture a suggéré l'organisation dans le cadre du "Mois du patrimoine écrit" 1992. Bien plus saison que mois, bien plus itinérance à travers notre pays que série d'expositions locales, nous avons ainsi voulu que les bibliothèques vous invitent à découvrir, ou peut-être (re)découvrir, les collections prestigieuses, émouvantes, inoubliables, qu'elles ont patiemment amassées depuis deux siècles, parfois encore plus.

Et mon vœu le plus cher est qu'au sortir de cette exposition, vous ressentiez la nécessité de poursuivre avec nous le voyage, de vous détourner peut-être de votre route, pour vous laisser emporter dans l'univers immense et passionnant de notre histoire commune - univers dont les bibliothèques, aujourd'hui plus que jamais, sont guides attentifs et gardiens volubiles.

3 - “Mois du patrimoine écrit” 1993 : introduction aux catalogues d’exposition des bibliothèques (collection (Re)découvertes) par le Directeur du Livre et de la Lecture, Jean-Sébastien Dupuis

Pour la deuxième année consécutive, la Direction du Livre et de la Lecture s’est associée à la réalisation du *Mois du patrimoine écrit*.

Le thème retenu pour 1993, *l’Image des sciences et techniques à travers le Patrimoine écrit*, offrait aux responsables des bibliothèques municipales un important champ de recherches, et de multiples occasions de mettre en lumière la richesse de leurs fonds anciens. car l’histoire des sciences leur a laissé d’immenses collections, livres bien sûr, mais aussi objets d’expérience, autographes de savants, instruments de laboratoire, globes terrestres et gravures...

Les huit expositions suscitées par le Ministère de la Culture et de la Francophonie permettront aussi au visiteur attentif de découvrir, ou de (re)découvrir, une part significative de notre patrimoine scientifique. Grandes figures de la science, prestigieuses institutions aujourd’hui disparues, reflets des conceptions médiévales ou modernes du monde qui nous entoure : en présentant ces nombreux documents qu’elles possèdent parfois depuis leurs origines, les bibliothèques municipales démontrent une fois de plus qu’elles constituent, pour notre histoire locale ou nationale, une ressource inépuisable.

4 - “Mois du patrimoine écrit” 1994 : introduction aux catalogues d’exposition des bibliothèques (collection (Re)découvertes) par le Directeur du Livre et de la Lecture, Jean-Sébastien Dupuis

Avec pour thème *les arts et les artistes à travers le patrimoine écrit*, la direction du livre et de la lecture apporte une troisième fois son concours à l’organisation du *Mois du patrimoine écrit et graphique*.

Le principe en est assez connu désormais : les bibliothèques conservant des fonds patrimoniaux sont invitées par le ministère à présenter au public, pendant la durée de ce mois, ce qui fait la spécificité de leurs collections, au moyen d’une exposition conçue par référence au thème directeur. Les catalogues de ces expositions sont alors publiés au sein de la collection (Re)découvertes, qui comporte à présent vingt-deux titres.

Cette année, les six expositions du Mois du Patrimoine écrit traiteront de l’art, sous de multiples formes : plasticiens, littérateurs, graveurs, relieurs, architectes ont laissé de leur passage des traces multiples et qu’on ne saurait interpréter sans l’écrit. Dans cette diversité des sujets abordés, dans l’exceptionnelle qualité des documents présentés, les bibliothèques municipales affirment ici leur vocation à constituer, pour l’histoire de l’art, un indispensable réseau de promotion de la recherche.

5 - Liste des titres de la collection (Re)découvertes éditée par la Direction du Livre et de la Lecture et la Fédération de Coopération entre Bibliothèques (rédaction des catalogues d'exposition par les bibliothèques)

- 1 - L'imprimerie à Avignon au XVIII^e siècle
- 2 - La bibliothèque de Granvelle (Besançon)
- 3 - Saint - Matthieu 1292 - 1992 : la bibliothèque du consistoire protestant de Colmar
- 4 - Au fil des collections : le patrimoine de la bibliothèque de Lyon du XI^e siècle à nos jours
- 5 - Nantes en 1900
- 6 - Manuscrits à peinture XIII^e - XV^e siècles (Rennes)
- 7 - Bouvard et Pécuchet, une reliure pour les manuscrits (Rouen)
- 8 - Valéry Larbaud et l'Europe (Vichy)
- 9 - La belle magie (Blois)
- 10 - De Copernic à Flammarion (Brest)
- 11 - L'image du monde (Caen)
- 12 - Blaise Pascal, mathématicien, physicien, ingénieur (Clermont - Ferrand)
- 13 - Au fil de la mémoire (Lille)
- 14 - Armes savantes : l'École de l'Artillerie et du génie, Metz, 1802 - 1870
- 15 - Le savant du foyer (Nîmes)
- 16 - Ombres et Lumières (Roanne)
- 17 - Je lis et je relie : la bibliothèque d'André Bruel, relieur d'art en Anjou (Angers)
- 18 - Jules Chéret : la naissance de l'affiche moderne (1869 - 1889) (Chaumont)
- 19 - Jean Dubuffet, artiste et écrivain (Le Havre)
- 20 - Destinées du livre d'architecture (Marseille)
- 21 - Les graveurs lorrains et l'art du livre (Nancy)
- 22 - Rabelais dans tous ses états (Tours)

6 - *International Group of Publishing Libraries Newsletter* - n° 3 June 1991. (extrait)



No.3

June 1991

The International Group of Publishing Libraries's third newsletter contains reports of two meetings, that held in Edinburgh in June 1989, and the gathering of UK members in Manchester in July 1990.

The Editor must thank members of the Group and other readers for their patience in waiting for this issue. He confesses that the shortly to be held 1991 conference has been a spur to activity! As we go to press, members will be travelling from all over the world to Cambridge, Mass., where a stimulating programme has been arranged. Thanks in advance to Ken Carpenter for organising things, and to the joint hosts, Harvard University Library, the American Antiquarian Society and the Massachusetts Historical Society. We shall endeavour to report on the proceedings with a greater degree of alacrity than has been displayed hitherto.

A quick summary of the Group's aims and activities, for new readers: The IGPL was set up in 1983 following an inaugural conference held in London, and has met biennially since then (at The Hague, 1985; Washington, DC, 1987; and Edinburgh, 1989) with meetings of UK members in the years in between. The group's aim remains as first stated – to share experience and explore the possibilities of active collaboration between research libraries which operate publishing programmes. The conferences have enabled us to explore very many facets of our mutual concern, and have invariably been conducted with a tremendous spirit of shared enthusiasm and a real desire to learn from one another. I hope that some of this is conveyed in the reports published here.

The Edinburgh meeting

7–9 June 1989

Our joint hosts in Edinburgh were the National Library of Scotland and Edinburgh University Library. As Peter Freshwater, Deputy Librarian of EUL and our genial and efficient Chairman of proceedings, stated in his opening remarks, it was appropriate that the Group should come to Edinburgh in 1989, since it represented an anniversary year for

both host libraries; the NLS was celebrating the tercentenary of the founding of the Advocates' Library in 1689, and the University was commemorating the laying of the foundation stone in 1789 of the building in South Bridge now known as Old College. It was also appropriate that we were gathering in a city famous for its publishing activities down the centuries.

All participants will well remember the warmth of welcome that we were given by our hosts; nor could they forget that they were meeting in Scotland! There can be few finer

places to meet than the NLS's ancient Lawnmarket building, right in the centre of the city; and few more delightful places for a candlelit dinner than Prestonfield House. Thanks in particular to Peter and to Kenneth Gibson of the NLS, and to their colleagues, for arranging it all.

WORKSHOPS

Optional Pre-Conference Workshops were well attended and indicated the desire by participants to get down to business. David Way (British Library) and Alan Horne (University of Toronto Library) led a workshop which they entitled 'Publishing for Libraries: the Practicalities'; aimed at the less experienced publishers present, it offered a run-down of all the stages in the production of a publication, with hints at the likely pitfalls (illustrated by examples learned through bitter experience!). Checklists and specimen specification and estimate forms for future adaptation and use were handed out along with the advice. In the competing session, Eveline Berghuis (Royal Library, The Hague) led a discussion on 'Corporate Publications', of all kinds - including Annual Reports. This was an area that the IGPL had not touched upon much before, but it transpired that it was one that few participants had been able to avoid in their own jobs, so there was much common ground.

PUBLISHING POLICY AND POLICY DOCUMENTS

The first main session of the conference was led by Peter Freshwater. Having asked the question, 'why have a publishing policy document?', his answer was fourfold:

- (1) It gives continuity, at a time of staff changeover for example, to have an agreed and accepted statement.
- (2) It is a useful discipline to create such a document, forcing one to think hard about it.
- (3) It ensures that the publishing activity is firmly shown to be among the library's priorities. With a considered statement on record, libraries being what they are it would need a *decision* to remove it.
- (4) If there is no such policy document, can one

truthfully say that publishing deserves to be taken seriously as an activity?

Peter then tabled the document that he himself had prepared for Edinburgh University Library. This includes a statement of objectives that would seem to apply to any research library:

- '1. To publicise the collections and services of the University Library, and to *promote* their use as resources for learning, teaching and research.
2. To *generate* income, directly and indirectly, in coin and in kind (i.e. exchange copies).
3. To *exploit* material in the Library's collections in order to achieve these objectives.'

Discussion moved on to the role of a publications committee, underlying a library's policy making. There was mixed opinion on the usefulness of such a committee; in some libraries it served to give support and editorial advice, to help in saying 'no' to publishing proposals, and perhaps to help to fit publishing policy to the institution's particular financial structure and objectives. It could also serve as a protection against the suspicion common among our paymasters that 'decisions taken alone are dangerous'. In libraries that had a larger and more established publishing department, such a committee had a diminishing usefulness; it was more important, particularly where a major objective was revenue-earning, that decisions be made on commercial grounds, by those charged with the responsibility to get results, and committees tended to kill this possibility.

However the priorities were set and the objectives achieved, Kenneth Carpenter (Harvard University Library) felt that the key thing within one's institution was to establish the principle that it was positively the *duty* of research libraries to disseminate; at Harvard, librarians had taken on more and more of this function from academics. Others agreed that the major priority was to ensure that their collections were made as accessible as possible; publication was an important way of doing it. If it also helped in preservation of the collections (which microfilm publishing arguably does), then this was an added bonus. Gwynneth Evans (National Library of Canada) wondered whether there was not conflict here

in the setting of priorities; the publications that one feels it a duty to produce may not be those that are going to provide the required return. Here Jane Carr (British Library) outlined her own solution to the problem, which involves placing a proposed publication into one of three categories – (1) Very worthwhile, from a 'service' point of view, but uncommercial so needs subsidy. (2) Has a wider market, should recover direct costs. (3) Is commissioned as a commercial venture and has to make a profit. Nearly all the BL's publications can be made to fit one of these categories, and there is advantage in doing so when it comes to negotiating subsidies, budgeting, forecasting sales returns, and analysing results. In theory it could enable initiating departments which are asked to subsidise a particular publication to benefit from a royalty return on the more commercial ventures.

Ruth Kamen (RIBA Library) asked what incentive there really was for BL departments to allocate staff time to publications? Jane Carr thought that there was incentive, because even if they did not get the revenue themselves, they could at least show from the sales figures that they were doing their bit to earn it. Ruth Kamen's view was that there could be no compensation for the staff time that a department had lost, and that the tension this creates could be enormous. Many present agreed that such a tension was to be found in their own library, and it was not just publications that were at issue; exhibitions, notoriously, is another. Jane Carr, who also runs the BL's exhibitions, was able to testify to that! A solution was to go increasingly to outside authors; this was the route being followed by the major museum publishers, for the same reasons.

Gwynneth Evans stated that she believed it important in a library's publishing statement that reference was made to a policy of printing on alkaline paper, the hope being that if the national library pushed this then others would follow. David Way confirmed that the British Library had done just this, attempting to practise in its own publishing what it was preaching to publishers generally. All agreed that it would take a lot more than that before results were going to be seen - Peter Fox (Trinity College Dublin) believing that it was the various Publishers' Associations that

should be doing more. But in the USA and Canada, Alan Horne confirmed, the lesson had largely been learnt, certainly by the reference publishers and university presses, and it was libraries who had forced the issue. Ruth Ann Stewart (Library of Congress) said that it had helped that Congress had taken an active interest, and that the Government Printing Office now printed on alkaline paper as a matter of policy.

There was general discussion as to the IGPL's role in actively raising awareness of the issue. Alan Horne recommended that all follow his action in getting the paper merchants into the library and 'feeding them the propaganda'. Helen MacLam (*Choice* magazine) wanted to take a role here by stating in reviews if a book was printed on acid-free paper; but should she take a publisher's word that it was (and almost certainly on a later paperback edition it would not be)? Jane Carr and Ruth Ann Stewart recommended videos which their respective institutions had made which gave dramatic focus to the problems that libraries face in preserving acid paper books. This was an issue that was not going to go away.

SCHOLARLY JOURNALS

This session was led by Dr Clive Field (John Rylands University Library of Manchester) and Guiland Sutherland (Huntington Library).

Clive gave us a detailed case study of the relaunch of his library's *Bulletin*, one of the most famous journals of its kind, established in 1903. He entitled his talk 'A Renaissance in Library Publishing'; we soon learnt that no irony was implied. By looking afresh at every aspect of the journal, alongside the setting up of a new Research Institute at the Library, he felt that the result could justifiably be held to be the most significant element in his publishing programme, 'not in its revenue-earning potential but in its possibilities for providing the intellectual underpinning of the research work of the Library'.

Clive himself had been appointed General Editor, with an editorial board composed of humanities professors within the university, meeting up to four times a year and deciding

**7 - International Group of Publishing Librarians Newsletter - n° 4 May 1993.
(extrait)**



No. 4

May 1993

This is the fourth newsletter of the International Group of Publishing Libraries, and is devoted to a report of the 1991 meeting, held in Cambridge, Mass. The editor is most grateful to Tim Hanke and Kenneth E. Carpenter for drafting much of the report and for being so patient in waiting for the end-result.

IGPL was also active in 1992. There were 20 participants at a meeting held at The British Library's Boston Spa site on 17 July, very efficiently organized by Andrea Seed and her colleagues. The morning focussed on CD-ROM publishing, with demonstrations and presentations by Mike Curston and Chris Easingwood. This was followed by a production update by John Mitchell, with discussion on what the Docu-Tech might or might not be good for. After a tour of the site, Albert Prior of SWETS surveyed the international library market for reference books and journals; he pointed to the Far East and Eastern Europe as emerging major markets, and gave helpful hints on effective promotion (mailshots *can* be effective, and so can press releases to library journals). Joanna Dodsworth and John Tuck finished the day with a wide-ranging talk on all aspects of marketing non-book products.

As we go to press, final preparations are underway for the Dublin conference. Thanks in advance to Peter Fox for all the hard work he has put in. The participants, both first-timers and old lags, can look forward to an enjoyable exploration of the very many aspects of publishing in libraries. All will be reported in the next newsletter!

The Cambridge meeting

26-28 June 1991

'An education in the nitty-gritty issues of library publishing.' John Hench, American Antiquarian Society

Representatives from libraries in ten countries attended the biennial conference of the IGPL from 26-28 June 1991. The Harvard University Library served as host, along with the Massachusetts Historical Society and the American Antiquarian Society. Houghton Mifflin Company, the distinguished American publishing house, also provided generous support for the meeting.

Discussions at the conference focused on publishing policies and goals, scholarly and journal

publishing, and business and financial aspects. Particularly exciting were the possibilities for collaborative efforts among the IGPL members.

There appeared to be a consensus on the importance of institutions, particularly in different countries, helping one another with marketing (including market research) and distribution. As **Jean-Pierre Guéno** of the Bibliothèque Nationale, Paris, said, 'In IGPL, we must try to help each other. We each know our own markets and can help each other to adapt common ventures to each market. We can make money from each other's ideas. We are a lobby and must act together as a lobby ... Now when one of us deals with a publisher, he is like a small animal in front of a wolf.' Another important point was made about the complementary nature of library collections: in cases where material on the same subject is held by more than one institution,

cooperative publishing ventures may be especially appealing.

In addition to the sponsoring institutions mentioned above, representatives were sent by the Koninklijke Bibliotheek (The Hague), The British Library, Barr Smith Library (Adelaide, Australia), University of London Library, Newberry Library (Chicago), Bodleian Library (Oxford), Boston Public Library, National Library of Canada, Trinity College Library (Dublin), Bibliothèque Nationale (Paris), Cambridge University Library, University of Toronto Library, Pierpont Morgan Library (New York), Princeton University Library, New York Public Library, Library of Congress, National Library of Wales, Royal Institute of British Architects (RIBA, London), Royal Library of Belgium (Brussels), Herzog August Bibliothek (Wolfenbüttel), Huntington Library (San Marino, California), and Library Company of Philadelphia.

Representatives also attended from the Faxon Company, *Choice Magazine*, and the journal *Libraries and Culture*, published at the University of Austin, Texas.

All who attended will remember the generous hospitality extended by the host institutions and by Houghton Mifflin. Especial thanks are due to Kenneth E. Carpenter, the presiding organisational genius, and his colleagues at Harvard, particularly Tim Hanke, who acted as *rappporteur*; to Conrad Wright and his colleagues at the Massachusetts Historical Society; and to John Hench and his colleagues at the American Antiquarian Society, Worcester.

Wednesday 26 June

The conference opened at 1.30 pm at the Massachusetts Historical Society in Boston. **Kenneth E. Carpenter** (Harvard University Library) welcomed the group, noting that the IGPL was not a formally organized body, but a group that met every two years to discuss matters of common interest. He recalled the genesis of IGPL in 1982, when **Dana Pratt** (Library of Congress) and **Hugh Cobbe** (at that time his counterpart at The British Library) came up with the idea over a bottle of Metaxa. This conference was the fifth so far held, and the second hosted by US institutions.

THE IGPL AND COOPERATIVE EFFORTS

Gwynneth Evans (National Library of Canada) said that it was her pleasant duty to begin the discussion. She noted that 'publishing statements were sent by *most of you*', and spoke about the joys of informality and collegiality resulting from her dealings with the other IGPL members. 'This is resource-sharing in the widest, happiest, sense', she said. 'Our meetings are wonderful opportunities for professional development. We hear case studies, talks, and discussions of subjects crucial to most of us. It is a unique learning opportunity not found in any other forum.' She noted that progress had been made in certain technical areas, referring to the article on microform contracts co-authored by **Jane Carr** of The British Library and **Mr Carpenter**, published in *Microform Review*, which produced a model that may be adapted by others around the world. She referred to shared exhibitions, such as *Mozart. Prodigy of Nature*, jointly organized by The British Library and the Pierpont Morgan Library (sponsored in both venues by J.P. Morgan and Co.). She mentioned exchanges of publications and mailing lists. The British members of IGPL, with one or two other European members, have met in the intervening years between conferences.

In thanking the conference organizers, **Ms Evans** noted that there are three hosts this time, and even the act of meeting is a collegial effort. She thanked The British Library for assuming so much responsibility within IGPL and specifically thanked **David Way** for his recent newsletter on the last meeting, which treated the gamut of issues that had been discussed. She ended by throwing out the question: 'Do we want to have more formal arrangements among IGPL members for specific projects?'

PUBLISHING PROJECTS AND GOALS

A panel discussion chaired by Richard Newman, NYPL

Before the panel members spoke, **Mr Newman** began by discussing the packet of publishing statements submitted before the conference by the various member institutions. 'There are differences

and similarities,' he said. 'Some programmes are very substantial in terms of quality and quantity. Some libraries have shops, others do not. Some of the publishing is 'commercial', while other libraries support their publishing efforts by grants or endowment and do not attempt to make a profit or even to break even. The words in the statement submitted by **Oswald Schönberg** of the Herzog August Bibliothek - 'expenditure must be covered by income' - are chilling to many of us ... The types of publication range from the sublime to the mundane, from the facsimile Book of Kells to the Harvard University Library phonebook. The National Library of Wales, in its publishing statement, speaks for all of us in defining the objective of its programme as 'providing knowledge and access to the Library's collections'... I notice a common trend: we seem to be moving away from publishing under our *own* imprints, to cooperative ventures with other institutions and commercial companies, in order to take advantage of others' expertise. It is especially important that we use other entities, such as commercial publishers and university presses, to help us with marketing and distribution, the area which has been and will continue to be our biggest problem ... Other trends I notice include a shift towards in-house desktop publishing to produce camera-ready copy for the printer, and the use of CD-ROM to store and market information.

'To me, one of the most interesting things in the various publishing statements is the variety of methods of organizing and administering a publications programme. In some libraries, the director is the publisher and the staff are the writers. The British Library has an 'internal trading company'; how does that work? RIBA has a commercial subsidiary for publishing. When publishing is conceived of as a commercial enterprise, that has important implications affecting both ways and means.

'Let me close by referring to The British Library's statement. All of us have, as our main asset, the strength of our collections. We are all part of a library; let's not lose sight of that.'

The first panel member to speak was **Louis L. Tucker**, Director of the Massachusetts Historical Society. He discussed the publishing programme at MHS.

'Publishing is an important part of our mission. We have produced perhaps more publications than any other historical society in the United States. The minister Jeremy Belknap, our founder, was very strong on publications. Author of a three-volume history of New Hampshire, he was greatly concerned with the loss of historical materials to fire, neglect and war. He believed it necessary to multiply the copies to preserve material for future researchers. He was also a cultural nationalist of the first order. He believed in American exceptionalism; the uniqueness of the American experiment. Publications were one way of spreading the word.

'Virtually all our publications are viewed as aids to scholarship. We avoid the self-congratulatory type of material. Our publications are very different from public relations. We are by and large not dependent on fund-raising or group support. Our membership is elective. We don't stress promotional materials. We don't even have a descriptive brochure of our operations yet; we tell people, 'Go look at our *Proceedings*.' We rely on our own funds for publications. We accept gifts, but rely on our endowment. Personnel costs, etc., come out of our operating budget. We are not concerned about profits, but try to retrieve our costs. We have no sales desk or retail outlets. Northeastern University Press does marketing for us, as does the University of Michigan. We will always have trouble selling in large numbers.

'We have a number of set projects that go on from year to year. We have been working on the Adams Papers since 1954, and expect to finish in AD 2050, give or take 50 years [*laughter*]. Harvard University Press prints and markets the Adams Papers; there are 30 volumes so far. We have also published the Massachusetts State proceedings since 1919. We have published 17 volumes of Harvard graduates so far. We are working on many other series. This year we have a bicentennial publishing programme, since we were founded in 1791. We plan to establish a Center for New England History.

'There are increasing problems in publishing today: the rising costs of printing and production, and the decline in quality of typesetting, binding and printing. Nevertheless we are very committed to our publishing programme. MHS will stay in this business for a very long time.'

Richard De Gennaro was the second panellist to speak. He discussed Widener Library's plan to computerize and publish its shelflist. He talked about his previous experience at Harvard marketing books through Harvard University Press that were organized by author, title, call number, and date of publication. There was always the question of how to price the volumes. The goal was to make enough from each volume to pay for the next one. At Penn, where **Mr De Gennaro** worked after leaving Harvard, the university press had the attitude that its job was to publish scholarly books, and it was the university's problem to fund them. The university soon changed press directors! The new director's orders - this was the mid 1970s - were to print books that would sell; the university couldn't afford to subsidize publishing. Now there is enormous pressure on all university presses to produce books that will sell.

When **Mr De Gennaro** came to the NYPL, one of his 'best decisions' was making **Richard Newman** head of the publishing operation. His first task was to clean out the warehouse. 'We had been very good at producing books, but not so good at distributing them. We entered into cooperative arrangements with commercial and university publishers, letting them do the marketing. We then succeeded in supporting our own costs.' **Mr De Gennaro** added, 'We all need to publish as a business-like operation. The MHS is a rare case.'

Since coming back to Harvard last year, **Mr De Gennaro** has been interested in the relationship between scholarly publishing and new technology. 'The technology available today is simply extraordinary', he said. 'It is reducing costs and making on-demand publishing a real possibility.' Xerox Corporation, he said, is betting its future on its new Docu-Tech machine. This can digitize copy and produce printed and bound copies upon request. The machine is hooked up to the Internet. 'This is a technology in search of a purpose.' A group of universities, calling themselves CUPID (Consortium of University Publishers and Information Disseminators) have banded together to explore the possibilities. Docu-Tech will have a role in preservation - it is possible to digitize texts that need preserving instead of microfilming them, and it is even possible to transfer data from Docu-Tech direct to film. Yale

has a grant from the Commission on Preservation and Access to digitize microfilm. The advantage of digitizing over microfilming is that the data remains manipulable - a fact that should open up very interesting possibilities for compilations and other scholarly publishing. Docu-Tech, in short, may change the economics of publishing, making it possible for libraries to produce editions with very small runs, and simultaneously to operate electronically, over a network, at great distances.

Harvard will be seeking funds from the Commission on Preservation and Access for a prototype project to digitize material for preservation purposes. 'I am confident', **Mr De Gennaro** concluded, 'that digitizing will eventually supersede film for both preservation and communication.'

Arthur Curley, Librarian of the Boston Public Library, spoke next. He noted that the BPL became a publisher by accident. He referred to the 1852 document, *On the Objects to be Achieved by the Establishment of a Public Library*. 'We are a happy anachronism,' said **Mr Curley**. 'All my career, I have fought against efforts to narrow the definition of a publishing library. We take seriously our mission to serve as a research and educational institution, and one with a spectrum of activities... For much of the 19th century, catalogues of the collections were our major publications. Then we began issuing descriptions and guides to the collections, such as the Nathaniel Bowditch papers. We gradually moved from descriptions to discussion of the issues surrounding the materials.

'We have endowments of various kinds, such as lectureships, which result in publications. We try to address interests and concerns of the local community, as well as scholars. Our focuses include the history of Boston, the city's architecture, the history of nearby localities, and the sociology and politics of the whole area. The BPL currently has more than 200 titles in print. Prices are set arbitrarily low; we don't itemize publishing costs for fear they will be cut from the budget. For example, we have a very fine graphic-arts department, the cost of which we do not break out. Our publishing programme has relatively low visibility, but we plan to open a small bookstore. That will put pressure on us to recover our publishing costs, which in the past have been part of our cultural and educational programmes.

Costs have been meshed in with other parts of our operation, and individual publications have often been outgrowths of other library activities.'

Marcus McCorison, President of the American Antiquarian Society, was the final panellist to speak. The AAS's publishing activities began in 1820 with a series of transactions that was suspended in 1911. The *Proceedings* are now up to 100 volumes. 'Bibliographies have been our mainstay this century,' said **Mr McCorison**. 'Our publications are distributed for us by the University of Virginia Press. We wish they were more active in selling our materials.' In 1955 the AAS started publishing broadsides from 1640 to 1820 on microfilm, from a collection of more than 100,000 items. AAS has recently been marketing tape that contains a Readex microfilm set with 37,000 items. 'I'm looking forward to the day when the images on our microfilm can be captured digitally and linked with printed publications and CD-ROMs', he commented, 'I am very interested and glad to hear about Harvard's active exploration of the Docu-Tech's capabilities'.

The financial side of publishing has always been difficult. The primary focus at AAS is on maintaining and caring for the library collections, but publications are an important part of the Society's activities. About half of the income for publications is from endowment. There have been general cutbacks over the past year, including in the publications programme. **John Hench** is producing a plan for financial savings. 'We have a revolving publications fund which tends to revolve in smaller and smaller circles... We are not costing our publishing activities: if we did, we would probably give them up! We hope at least that we are contributing to scholarship.'

FURTHERING OUR GOALS: DISCUSSION

(Chaired by Gwynneth Evans)

In opening the discussion **Gwynneth Evans** suggested that the preceding presentations had shown that 'the goals of us all are very similar, despite different administrative and financial structures'. **Joanna Dodsworth** (Bodleian Library) agreed, while commenting 'We would all love to be like MHS, just serving scholarship - and

not to have the selling and financial pressures. But instead we must try not just to save money but also to make it.' But, as **Richard De Gennaro** noted, it would be a mistake to think that MHS is representative of the American scene; indeed, as **Louis L. Tucker** added - 'MHS is iconoclastic; we needn't serve the masses'. Asked what the usual print-run for an MHS publication is, **Conrad Wright** replied that it was usually 500 copies, or 1,000 of the *Proceedings*.

Kenneth E. Carpenter said, 'Historical societies in this country early on saw dissemination of information to be one of their key functions. University libraries have been very much focused on a certain clientele, considering the rest of the world beside the point. Some few university libraries have tried hard to bring in readers; others such as Houghton and Yale have been slow to do so, and have thought themselves to be there primarily for faculty.' **John VanHorne** of the Philadelphia Library Company noted, 'We haven't got the luxury of thousands of users on our doorstep.' The same is true for the National Library of Wales, and **Brynley Roberts** thought therefore that there was increased need to do more publications of a popular and public-relations nature. **Ray Choate** of the Barr Smith Library said, 'We are forced to produce more cards and facsimile publications to finance scholarly work.'

Jane Carr of The British Library said, 'Serious bibliographies *can* make money. However, there is a danger of competing in non-library areas where we haven't got expertise. In such cases, we must seek cooperative ventures'. **Nicholas Jones** of RIBA said, 'Our bedrock income from construction contracts and other forms gives us some freedom to take risks. Our cards and facsimile editions are now on a break-even basis. We must ask ourselves: do we have a duty to make our treasures available to a general public? Perhaps publicizing our holdings is more than public relations, rather a duty.' **Ruth Kamen**, of RIBA Library, agreed - 'It's not just PR. Through our publications, people are becoming aware of the range of things we have, including garden designs, wallpaper, and so on. Making ourselves known is a service to the public.' **Nicholas Jones** said, 'I am impressed with The British Library's programme of making its resources known. Do scholarly libraries have some duty to the public? Doesn't that interrupt library work?' **Alan Horne** of the University of Toronto Library felt that it



BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



802296F